



MERCREDI 1er NOVEMBRE 1995

No 36103 - 115e année  
J.A. 2300 La Chau-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 2.- / FF 6,00  
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial



Le non l'a emporté de justesse: le Québec sort divisé

## Le Canada reste entier

Croatie

### Le HDZ remporte les législatives

Le parti nationaliste du président Franjo Tudjman, le HDZ, a remporté les élections législatives de dimanche. La Commission électorale le crédite de 44,8% des voix après dépouillement de 99% des bulletins de vote. De leur côté, les observateurs internationaux ont fait part hier d'irrégularités au cours du scrutin.

Page 2

Condamnation de Sarah Balabagan

### Pas d'appel

Le président philippin Fidel Ramos a décidé hier de ne pas interjeter appel contre le verdict de la justice dans l'affaire de Sarah Balabagan. Celle-ci était accusée du meurtre de son employeur des Emirats qui l'avait violée. Un porte-parole de la présidence a expliqué que cette décision avait été prise après avoir reçu l'assurance que la peine corporelle infligée serait symbolique.

Page 4

Magazine

### Sa Majesté le chat

Page 29

Autos

### Deux nouveautés

Pages 32 et 33

### Programmes Radio-TV

Page 35

Ouvert sur...

### La peste en terre neuchâteloise

Page 36

De nouveau, les fédéralistes l'ont emporté, mais cette fois de justesse. Si le Canada est sorti entier du référendum sur l'indépendance du Québec, la Belle Province semble encore plus divisée et le problème, lui, demeure.

Les fédéralistes ne peuvent se prévaloir d'une trop courte victoire et les souverainistes ne sont pas près de se déclarer vaincus après une aussi mince défaite.

En 1980, le non avait gagné par environ 60% contre 40%. Quinze plus tard, le non n'a obtenu que 50,6%, contre 49,4% pour le «oui». Le suspense aura duré jusqu'au bout de ce référendum, marqué par une participation record de 93%.

Il s'en est donc fallu de peu: à 50.000 voix près, sur les 4,67 millions de suffrages exprimés, le Canada perdait sa plus grande province et le quart de ses habitants. Ce résultat risque de soumettre le premier ministre canadien Jean Chrétien à une pression accrue en faveur d'une réforme du système fédéral. Les premiers ministres de plusieurs provinces anglophones, tout en saluant l'issue du référendum québécois, ont ainsi souligné qu'un résultat aussi serré montrait qu'il était temps pour Ottawa de parler de décentralisation.

### UN SURSIS, PAS UNE VICTOIRE

«Il s'agit plus d'un sursis que d'une victoire pour le «non», un sursis qui doit être mis à profit avec sagesse si le Canada et le Québec veulent éviter la paralysie», a mis en garde Preston Manning, chef du parti de la Réforme, qui prône une réduction du pouvoir fédéral.

Jean Chrétien, un Québécois qui a fait campagne vigoureusement pour le non, a rencontré mardi à Ottawa les membres de son parti, le Parti libéral, pour discuter des conséquences du scrutin. Lundi soir il avait lancé à la télévision nationale une in-

invitation au premier ministre Jacques Parizeau à discuter de réformes pour le Québec. «Nous avons toutes les raisons d'être fiers d'une démocratie où les citoyens peuvent débattre pacifiquement de l'existence même de leur pays», avait-il déclaré. «Le temps est venu de tourner la page et de travailler ensemble».

Mais les séparatistes ne semblaient pas l'entendre de cette oreille: «c'est raté, mais pas de beaucoup», a lancé aussitôt après la publication des résultats Jacques Parizeau, le premier ministre souverainiste du Québec, devant plusieurs milliers de militants et sympathisants du «oui» rassemblés au Palais des Congrès de Montréal.

Une défaite cuisante aurait pu contraindre Jacques Parizeau à la démission. La victoire étriquée des fédéralistes lui offre au contraire l'occasion d'adopter une nouvelle stratégie qui ne devrait pas améliorer ses relations avec Ottawa, que le gouvernement québécois a déjà accusé d'être responsable de son imposant déficit budgétaire: plus de 2,5 milliards de francs.

### ON N'ATTENDRA PAS QUINZE ANS

«Dans un cas comme ça, on crache dans ses mains et on recommence», a lancé Jacques Parizeau, car «nous voulons un pays et nous l'aurons. C'est retardé un peu. On n'attendra pas quinze ans, cette fois-là».

Les immigrants et les anglophones ont certainement pesé sur le scrutin: environ neuf Québécois anglophones et immigrants sur dix ont voté non, se sentant vraisemblablement exclus au sein de l'importante communauté francophone qui représente près de 82% de la population du Québec.

Dans les rues de Montréal, quelques affrontements ont opposé lundi soir des centaines de jeunes des deux camps qui se sont lancés des pierres et des bouteilles et ont brûlé des pancartes électorales. (ap)



### Réactions mesurées

Le vote négatif des Québécois au référendum de lundi sur la souveraineté de leur province a été sobriement commenté à l'étranger, en Suisse y compris.

Le président américain Bill Clinton s'est entretenu avec le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, après la victoire du «non». Il lui a exprimé son admiration d'un «Canada fort et uni», ajoutant que les Etats-Unis seront «heureux» de poursuivre leurs relations avec les Canadiens «dans les années qui viennent».

Très discrets avant le référendum, le gouvernement français et l'opposition socialiste ont réaffirmé de leur côté les liens «privilegiés» de la France avec le Québec après la victoire du «non». Plutôt soulagé, le gouvernement britannique a estimé de son côté qu'il était «temps maintenant» pour les Canadiens «de regarder vers l'avenir dans un esprit de réconciliation». En Suisse, le Département fédéral des Affaires étrangères s'est félicité hier du fonctionnement de la démocratie au Canada.

Le gouvernement jurassien, quant à lui, a an-

noncé dans un communiqué, qu'il tenait à «renouveler ses sentiments de fidélité aux habitants du Québec et à leurs autorités.» Selon lui, «malgré l'échec du vote référendaire sur la souveraineté, et malgré la division apparente des urnes, c'est un Québec plus fort qui s'est révélé, toujours convaincu de son identité francophone».

Le Mouvement autonomiste jurassien a salué pour sa part le «bond en avant de l'idée souverainiste» au Québec. D'ici à quelque temps, les Québécois franchiront le pas de l'indépendance, a affirmé Pierre-André Comte, secrétaire du MAJ et président de la Conférence des peuples de langue française.

Les autonomistes jurassiens ont suivi avec une grande attention la campagne et l'issue du référendum puisque des contacts très étroits les lient au Mouvement national des Québécoises et Québécois, a souligné M. Comte. Le secrétaire du MAJ a relevé les nombreuses similitudes entre les deux mouvements et leur lutte en tant que «minorités écrasées par un Etat». (ats, afp, reuter)

Football - Jari Litmanen, joueur de l'Ajax

### Le joyau finlandais



Jari Litmanen

Le Scandinave s'apprête encore à jubiler ce soir au Hardturn. (Keystone)

Page 9

### OPINION

## Les deux sociétés distinctes du Québec

«Le Canada unifié». Le titre triomphaliste du quotidien anglophone «The Gazette» n'est que l'arbre qui cache la forêt.

La victoire à la Pyrrhus remportée par les partisans du fédéralisme ne résoudra rien aux problèmes du pays à la feuille d'érable, si aucune réforme constitutionnelle n'est envisagée. Telle est l'analyse qui sortait de la bouche de la plupart des commentateurs hier.

Les réactions politiques ne se sont pas fait attendre. Plusieurs gouvernements ont réclamé une décentralisation plus grande pour éviter la paralysie.

Quant aux souverainistes, ils n'entendent pas rester sur cette courte défaite.

Plus évidente encore est la division du Québec. Division certes entre partisans du Canada et indépendantistes, mais aussi une Belle Province partagée entre deux sociétés. D'un côté une communauté qui cultive sa différence linguistique et son histoire. De l'autre, un ensemble urbain - le Grand Montréal - moins homogène et attaché

aux valeurs libérales. Il a fortement évolué au cours des trente dernières années, et ne se reconnaît plus dans le Québec rural, berceau des poètes chanteurs que nous connaissons ici.

Les résultats le démontrent à l'envi, c'est cet ensemble qui a fait pencher la balance. Avec l'appui des anglophones et des immigrants non francophones qui ont voté à 90% pour le «non».

L'évolution démographique et sociologique pourrait amplifier ce phénomène. Comme partout, les campagnes sont désertées et la ville ne cesse de grandir. Le Québec souffre également de la dénatalité. De plus, l'immigration, bien qu'en mains du gouvernement provincial, n'est de loin pas essentiellement francophone.

Ces divers aspects laissent prévoir un avenir difficile.

Le Québec libre, si cher au général De Gaulle, reste encore une chimère. Même si le meneur du Parti québécois, Jacques Parizeau, a promis à ses partisans qu'ils n'attendraient «pas quinze ans cette fois-là».

Daniel DROZ

## Bosnie: non-Serbes de Banja Luka Poursuite des expulsions

L'épuration ethnique se poursuit en Bosnie à la veille des pourparlers de paix aux États-Unis entre les belligérants. Des membres des minorités croate et musulmane de Banja Luka continuent d'être expulsés de chez eux, a indiqué hier à Genève un porte-parole du HCR. L'ONU a réclamé une enquête complète sur les massacres de Srebrenica.

Les maisons des personnes expulsées sont aussitôt pillées, a indiqué Ron Redmond, représentant du Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés. De nombreux non-Serbes ont été obligés de dormir dehors malgré le gel. Croates et Musulmans rapportent que les policiers serbes leur disent qu'ils n'ont aucun droit à demander la protection des forces de l'ordre, selon le porte-parole.

Ces derniers mois, des milliers de personnes ont déjà été chassées de la région de Banja Luka, nord de la Bosnie sous contrôle

serbe. Avant la guerre, plusieurs centaines de milliers de Croates et de Musulmans y vivaient. Ils ne sont aujourd'hui plus que quelques milliers, a indiqué M. Redmond.

### ENQUÊTE SUR LES ATROCITÉS

Lundi, le Conseil de sécurité de l'ONU a une nouvelle fois réclamé une enquête complète des Nations Unies sur les milliers d'hommes disparus à Srebrenica. Cette enclave musulmane de l'est de la Bosnie était tombée en juillet aux mains des Serbes bosniaques.

Le Conseil de sécurité a étudié les informations publiées ces derniers jours par la presse américaine. Selon elles, 6000 hommes ont été exécutés sommairement par les Serbes bosniaques. Les victimes, pour la plupart musulmanes, étaient censées être sous la protection de l'ONU. Les suites de la chute de Srebrenica auraient donné lieu aux pires atrocités en Europe depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Jusqu'à présent, les enquêteurs de l'ONU, du HCR et du CICR se sont vu refuser l'accès à la zone concernée. Ces orga-



nismes tentent d'établir ce qui s'est passé après la chute de l'enclave. Le Conseil de sécurité avait pour la première fois réclamé une enquête en août.

La Chambre des représentants a voté lundi soir une résolution non contraignante sur l'envoi de troupes américaines en Bosnie. Le texte demande l'approbation préalable par le Congrès de tout déploiement des forces armées américaines dans le cadre de la future force de l'OTAN en ex-Yougoslavie.

Ce vote intervient alors que des négociations de paix doivent débuter aujourd'hui à Dayton, dans l'Ohio, entre les principaux dirigeants serbes, croates et bosniaques.

Le président Bill Clinton (photo Keystone) a affirmé que ces pourparlers offrent «la meilleure chance» de parvenir à la paix en Bosnie. Il a néanmoins souligné qu'elles pouvaient aussi être «la dernière chance» de paix «pendant un très long moment». (ats)

Suède: affaire Deneche

## Liberté sous contrôle

La Suède a décidé hier d'expulser l'Algérien Abdelkrim Deneche, mais l'a remis en liberté sous contrôle judiciaire en attendant de lui trouver un pays d'accueil. M. Deneche est suspecté par la France d'être impliqué dans un attentat meurtrier fin juillet à Paris. Le gouvernement a estimé, pour justifier sa décision, qu'il y avait «lieu de craindre» que l'Algérien de 39 ans «ne commette ou ne participe à (...) des actes de nature terroriste». Mais il ne peut pas être envoyé vers son pays d'origine en raison de la situation sur place, a jugé l'exécutif suédois.

Affirmant sans davantage de précisions qu'une expulsion vers un autre pays «ne peut être envisagée», le gouvernement a décidé de «suspendre» sa décision jusqu'à nouvel ordre et de libérer l'intéressé. Il aura l'obligation de se présenter trois fois par semaine au commissariat de police de la localité où il réside.

L'Algérien a aussitôt été libéré, dans l'après-midi, du centre où il était détenu depuis le 21 août, a-t-on appris auprès du Ministère de la justice. La décision est intervenue après le rejet le 26 octobre d'une demande française d'extradition. (ats, afp, reuter)

**1.11.1509** - Les fresques de Michel-Ange à la chapelle Sixtine sont montrés pour la première fois au public.  
**1.11.1755** - Tremblement de terre à Lisbonne: 60.000 morts.  
**1.11.1936** - Mussolini annonce la création de l'axe Rome-Berlin.  
**1.11.1940** - La RAF bombarde Naples pour la première fois.

### BRÈVES

#### Bruxelles Avion yougoslave intercepté

Deux F-16 belges ont intercepté un appareil de l'armée fédérale yougoslave, qui avait pénétré illégalement dans l'espace aérien de l'OTAN au cours du week-end dernier, et l'ont forcé à se poser près de Londres. Un responsable belge a déclaré hier sous couvert d'anonymat que le commandement aérien de l'OTAN en Allemagne avait localisé samedi soir cet appareil - un Learjet - dans l'espace aérien de l'Alliance et décidé de faire décoller deux F-16 pour l'intercepter.

#### Kurdistan irakien Bombe meurtrière

Vingt-cinq personnes au moins ont été tuées hier par l'explosion d'une bombe dans les locaux du Congrès national irakien à Salahud-dine, dans le nord de l'Irak, a annoncé le CNI. Cette coalition regroupe des mouvements d'opposition au président Saddam Hussein opérant au Kurdistan irakien.

#### Madagascar

#### Nouveau premier ministre

Le président malgache Albert Zafy a nommé lundi Emmanuel Rakotovahiny, ancien ministre de l'Agriculture, au poste de premier ministre, a-t-on appris hier matin de source officielle.

#### Nigéria

#### Condamnations

L'opposant nigérian Ken Saro-Wiwa, président du Mouvement pour la survie du peuple Ogoni, et trois autres dirigeants de l'organisation ethnique, ont été condamnés à mort par pendaison hier. Ils étaient poursuivis pour meurtre par le tribunal spécial de Port-Harcourt, a constaté l'AFP sur place. Le gouvernement militaire nigérian doit ratifier ultérieurement ces condamnations.

#### Alger

#### Attentat déjoué de justesse

Une bombe de forte puissance - 300 kilos d'explosifs placés dans un véhicule tout terrain - a été désamorcée lundi après-midi, une trentaine de secondes avant sa mise à feu programmée, devant le siège du quotidien «Le Matin» (gauche non communiste) à Hussein Dey, dans la banlieue est d'Alger.

### Pour le poste de secrétaire général de l'OTAN

## Ruud Lubbers fortement pressenti

L'ancien premier ministre néerlandais Ruud Lubbers, 56 ans, est quasiment assuré de devenir le neuvième secrétaire général de l'OTAN, «s'il brigue cette fonction», ont indiqué hier plusieurs diplomates de l'Alliance. Paris, Londres, Bonn et Lisbonne ont en effet déjà annoncé leur appui.

«Il est clair maintenant que cela va être Lubbers», a affirmé un diplomate de l'OTAN. «Il n'y a pas d'autre candidat», a ajouté l'un de ses homologues. Seul à s'être officiellement déclaré, l'ancien ministre danois des Affaires étrangères, Uffe Elle-mann-Jensen, a en effet perdu toutes ses chances en raison de l'hostilité affichée par Paris à sa nomination. La France est associée à l'organisation, mais n'est pas représentée au sein de ses or-

ganismes dirigeants. M. Lubbers ne s'est pour l'instant toujours pas formellement prononcé. Les dirigeants néerlandais jouent la prudence dans cette affaire et ont entrepris de consulter les différentes capitales pour vérifier qu'aucun veto ne s'opposerait à sa candidature. En annonçant qu'ils soutiendraient sa candidature s'il se présentait, le président français Jacques Chirac, le premier ministre britannique John Major et le chancelier allemand Helmut Kohl ont toutefois levé les derniers doutes. Par ailleurs, selon l'agence portugaise LUSA, M. Lubbers serait le candidat du gouvernement portugais s'il devait présenter officiellement sa candidature.

Les Pays-Bas, qui convoitent le poste de secrétaire général de

l'OTAN depuis longtemps, devraient désormais annoncer rapidement la candidature de leur ancien premier ministre, atlantiste convaincu et parlant le français, condition essentielle à sa nomination. La désignation du secrétaire général de l'OTAN se fait «par consensus». Elle ne donne pas lieu à un vote. Le secrétaire général de l'OTAN doit être un Européen.

Le nouveau secrétaire général de l'OTAN devrait être désigné d'ici au 5 décembre, mais sa nomination pourrait intervenir dans les prochaines semaines. Il succéderait au Belge Willy Claes, contraint à la démission le 20 octobre après avoir été mis en accusation pour faits de corruption dans deux scandales politico-financiers belges datant des années 1988-1999. (ats, afp)

### Croatie: le HDZ remporte les législatives

## Irrégularités signalées

Le parti nationaliste du président Franjo Tudjman, le HDZ, a remporté les élections législatives de dimanche. La Commission électorale le crédite de 44,8% des voix après dépeuplement de 99% des bulletins de vote. De leur côté, les observateurs internationaux ont fait part hier d'irrégularités au cours du scrutin.

La Communauté démocratique croate (HDZ) maintient ainsi sa majorité absolue à la Chambre basse du Parlement, mais très loin de la majorité des deux tiers espérée par le chef de l'Etat croate. Une coalition modérée d'opposition dirigée par le Parti paysan arrive en deuxième position avec 18,4% des voix. Le Parti social-libéral (HSL), hier principal parti d'opposition, ne recueille que 11,6% des suffrages.

Les sociaux-démocrates, héritiers des communistes évincés du pouvoir par le HDZ lors des premières élections libres de Croatie en 1990, un an avant son indépendance de l'ex-Yougoslavie, ne sont crédités que de 9%.

Pour leur part, les observateurs de l'Organisation pour la

sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont constaté des «insuffisances» au cours de ce scrutin, selon un communiqué de cette organisation publié à Vienne. Le vote secret «n'était pas toujours garanti» et «de nombreux bulletins de vote ont été remplis ouvertement», écrit l'OSCE.

Ces observateurs ont également émis des «doutes» concernant le déroulement des élections pour les 300.000 Croates vivant à l'étranger. Toutefois «l'atmosphère a été en général positive» dans les bureaux électoraux, conclut le communiqué.

Le gouvernement de Zagreb avait provoqué des élections générales anticipées avec neuf mois d'avance. Il pensait ainsi tirer profit du statut de héros de Franjo Tudjman pour sa reconquête des territoires croates occupés par les Serbes. Mais les partis d'opposition ont su exploiter à leur profit le culte de la personnalité du président et les privilèges dont bénéficie l'élite du HDZ. Nombre de Croates ont du mal à joindre les deux bouts en période d'austérité de guerre. (ats, afp, reuter)

### Jihad islamique

## Nouveau chef

Un économiste de 40 ans, Ramadan Abdullah Challah, qui a fait ses études en Grande-Bretagne, a été coopté au cours du week-end par le Jihad islamique pour succéder au chef de l'organisation extrémiste palestinienne assassiné la semaine dernière à Malte.

Selon un porte-parole du Jihad à Gaza, il a été désigné à l'unanimité par les instances dirigeantes du mouvement. «Le Jihad islamique continue et son objectif stratégique de guerre sainte ne sera pas abandonné», a-t-il ajouté.

Selon les militants palestiniens, ce dernier a été abattu par des agents des services secrets israéliens. Il a été atteint de plusieurs balles dans la tête jeudi dernier, alors qu'il regagnait son hôtel.

Aucune indication n'a été divulguée sur le lieu où se trouve Ramadan Abdullah Challah qui a séjourné dans la bande de Gaza, en Syrie et au Liban. Diplômé de l'université britannique de Durham, il est considéré davantage comme un «politique» que comme un chef de guerre. (ap)

### Québec: le premier ministre démissionnera

## Jacques Parizeau jette l'éponge

Jacques Parizeau a annoncé hier qu'il allait démissionner de ses fonctions de Premier ministre du Québec dès la fin de la session parlementaire d'automne qui se terminera le 23 décembre. Le gouvernement devrait être dirigé par le vice-Premier ministre Bernard Landry.

Selon la Presse canadienne, il devrait également abandonner ses fonctions de chef du Parti québécois et de député. Au lendemain de la défaite du «oui» lors du référendum sur la souveraineté du Québec, il avait déclaré que cette défaite le poussait à tirer sa révérence «tout de suite».

M. Parizeau s'est également excusé pour ses propos d'après-scrutin. Selon lui, le «oui» avait été «battu par l'argent et par des votes ethniques».

S'il démissionne, il n'entend toutefois pas abandonner la cause qu'il anime depuis des années, à savoir la souveraineté de la «Belle province». Il a affirmé que le PQ allait se choisir un nouveau dirigeant capable de mener à bien le combat pour l'indépendance.

Agé de 65 ans, M. Parizeau avait été élu Premier ministre l'an dernier sur la base d'une plateforme politique promettant la tenue d'un référendum sur la séparation. (ap)

### Turquie: les législatives contestées

## Attentat contre des opposants irakiens

Un attentat à la bombe commis hier contre le bureau du Congrès national irakien (CNI, opposition) dans le nord de la Turquie a fait au moins 22 morts, a affirmé le CNI qui a accusé le régime de Saddam Hussein d'en être l'auteur.

L'explosion a ravagé l'immeuble de la formation politique à Salahud-dine (nord) vers 15h10, a indiqué le CNI dans un fax diffusé depuis son bureau londonien. Parmi les victimes, on recense le lieutenant Saif Rachid Sindi, chef de la sécurité du CNI et 13 autres membres du CNI.

### ÉLECTIONS

Huit des victimes étaient des civils habitant dans des immeubles voisins, a déclaré à l'Associated Press un membre du parti s'exprimant sous couvert d'anonymat.

Le bilan pourrait augmenter car environ 35 personnes se trouvaient sur place au moment de l'attentat. Les recherches se

poursuivaient à la tombée de la nuit.

Par ailleurs, le premier ministre turc, Mme Tansu Ciller, a surmonté une crise gouvernementale de 40 jours et lance maintenant à l'opposition le défi des législatives anticipées du 24 décembre. Il n'est cependant pas sûr que celles-ci puissent se tenir, certains membres de l'opposition contestant cette date, sur un plan constitutionnel.

Ils estiment que la date du 24 décembre ne permet pas de mettre en application d'autres dispositions de la loi électorale, comme l'abaissement du droit de vote de 21 à 18 ans ou l'autorisation faite aux Turcs de l'étranger de voter. Selon eux, un recensement est indispensable pour permettre la mise à jour des listes électorales.

Ces députés affirment qu'ils parviendront à rassembler les 90 signatures d'élus nécessaires pour saisir la Cour constitutionnelle. Au cas où celle-ci annulerait la loi électorale, les élections ne pourraient se tenir le 24 décembre. (ap, ats, afp)

## Conseil fédéral: remise des départements fédéraux

# Des clés à problèmes

Trois départements fédéraux ont changé de mains mardi. Le nouveau venu Moritz Leuenberger a pris ses quartiers en fin d'après-midi au Département des transports, des communications et de l'énergie. Kaspar Villiger et Adolf Ogi l'avaient précédé aux départements des finances et militaire.

Les trois conseillers fédéraux entreront dans leurs nouvelles fonctions mercredi 1er novembre. Le démissionnaire Otto Stich, à l'origine de tous ces changements, profitera quant à lui de son premier jour de retraite.

### PETITS PROBLÈMES?

Le socialiste Moritz Leuenberger a reçu la clé du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) des mains d'Adolf Ogi. Celui-ci a précisé que la clé menait aussi aux dossiers à problèmes. A en juger par la petite taille de la clé, Moritz Leuenberger a estimé que les problèmes ne devaient pas être si graves. Son prédécesseur lui a offert un cristal de quartz vieux de plusieurs millions d'années, en lui souhaitant force et endurance. Il lui a aussi confié une équipe d'une dizaine de hauts fonctionnaires.

Parmi les dossiers «à problèmes» qui attendent le 101e membre du Conseil fédéral au

DFTCE se trouvent notamment les NLFA, la réforme du rail, l'assainissement des CFF et la privatisation des Télécoms. Le débat sur l'énergie nucléaire sera relancé à l'approche de la fin du moratoire et alors que l'élimination des déchets radioactifs n'est toujours pas réglée. Le paysage médiatique pourrait par ailleurs connaître de nouveaux bouleversements.

### OGI EN VOYAGE

En début d'après-midi, c'est un Adolf Ogi tout sourire qui avait été introduit au Département militaire fédéral (DMF) par son prédécesseur Kaspar Villiger. L'agriculteur a salué une quinzaine de hauts responsables de l'armée et du département – certains en uniforme – qui l'attendaient en rang dans le couloir.

A peine entré dans ses nouvelles fonctions, le chef du DMF se rendra jeudi et vendredi en visite officielle à Londres, où il doit rencontrer le ministre britannique de la Défense Michael Portillo. A moyen terme, Adolf Ogi devra assurer la réalisation de la réforme du DMF, voire son extension en un «Département de la sécurité». La participation de la Suisse au «Partenariat pour la paix» de l'OTAN sera examinée en 1996.

### VILLIGER DANS LE ROUGE

Le matin, Otto Stich avait passé le témoin à Kaspar Villiger en se réjouissant de lui remettre un Département des finances (DFF) «qui fonctionne». Il lui a



Adolf Ogi et Moritz Leuenberger

A en juger par la petite taille de la clé, Moritz Leuenberger a estimé que les problèmes ne devaient pas être si graves. (Keystone-Lehmann)

présenté une quarantaine de hauts fonctionnaires. Le président de la Confédération a salué la légendaire persévérance de son prédécesseur et sa parfaite connaissance des dossiers. Il lui a souhaité une bonne retraite.

Après un règne socialiste de près de seize ans, le DFF retourne ainsi en mains bourgeoises. Kaspar Villiger devra défendre dès décembre devant le

Parlement un budget 1996 qualifié de «catastrophique» par Otto Stich. Ses débuts au DFF seront aussi placés sous le signe de la commission d'enquête parlementaire (CEP) sur la Caisse fédérale de pensions. L'assainissement des finances fédérales tiendra le devant de la scène au DFF, qui devra par ailleurs résoudre les problèmes d'application de la TVA. (ats)

**1er novembre 1944** – Le peintre Louis Curtat meurt à Lausanne où il s'était fixé en 1908. Plusieurs de ses œuvres se trouvent au Musée du Vieux-Lausanne. On lui doit en outre les deux grands paysages qui ornent le Buffet de gare de Lausanne, peints en 1928. Né à Bussigny en 1869, il avait suivi l'École de gravure de Mulhouse.

### BRÈVES

#### PTT

##### A court d'argent

Les PTT ont besoin d'une rallonge de 555,5 millions de francs pour 1995. Le message du Conseil fédéral au Parlement sur le second supplément au budget a été publié mardi. 374,8 millions sont destinés à la prise de participation de Télécom PTT dans l'entreprise de télécommunication tchèque SPT.

#### Swissair

##### Otto Loeffle à l'IATA

Le patron de Swissair Otto Loeffle présidera l'an prochain l'Association internationale de transport aérien (IATA). Il a été nommé à cette fonction lors de l'assemblée annuelle de l'IATA mardi à Kuala Lumpur (Malaisie).

#### Berne

##### Ministre belge en visite

Le conseiller fédéral Flavio Cotti recevra jeudi à Berne le ministre des Affaires étrangères belge Erik De Ryck.

#### Argovie

##### Initiative cantonale

Le Grand Conseil argovien a décidé mardi de déposer auprès des Chambres fédérales une initiative cantonale demandant l'instauration en Suisse d'une procédure pénale unifiée. La proposition des démocrates-chrétiens a été adoptée à l'unanimité.

#### Election en Géorgie

##### Observateurs suisses

A l'invitation du gouvernement géorgien, quatre observateurs électoraux suisses partiront aujourd'hui pour la Géorgie.

#### Zurich

##### Grefte pour tous

Les requérants d'asile pourront prétendre à des transplantations de reins dans le canton de Zurich à condition d'avoir de bonnes chances de rester en Suisse.

#### Ski

##### Etude économique

Les quelques 7000 collaborateurs des écoles suisses de ski génèrent chaque année un chiffre d'affaires global de quelque 100 millions de francs, les activités annexes incluses. La fonction de soutien aux agriculteurs se révèle être un mythe, selon une enquête de la l'Université de Berne.

### Statistique d'économie

## L'inflation se maintient à 2%

Le taux d'inflation annuel en Suisse s'est maintenu à 2% en octobre. Il devrait s'établir à 1,9% sur l'ensemble de l'année 1995 et descendre à 1,25% en 1996, selon les prévisions publiées hier par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En octobre, l'indice des prix à la consommation a reculé de 0,1% par rapport au mois précédent pour s'établir à 102,8 points.

Ce recul est imputable aux baisses de prix relevées dans l'alimentation (-0,5%) et les transports et communications (-0,3%). Dans le groupe loyers du logement et énergie, les augmentations des prix de l'électri-

cité ont été pratiquement compensées par les baisses de prix du mazout. L'indice du groupe santé a augmenté de 0,1% en raison de hausses des tarifs des prestations hospitalières. Le niveau des prix par rapport au mois précédent a reculé de 0,1% pour les produits du pays et de 0,3% pour les produits importés. En rythme annuel, les produits indigènes ont renchéri de 2,8% en moyenne, alors que les prix des produits importés ont diminué de 0,4%.

#### TVA

Selon une estimation de l'OFS, la contribution au renchérissement de la TVA, introduite cette année, devrait se chiffrer à envi-

ron 1,1% en 1995. Cette année, le renchérissement annuel moyen devrait s'élever à 1,9%. Sans l'effet de la TVA, le taux d'inflation ne serait donc que de 0,8%.

En 1996, le renchérissement devrait encore être plus faible. La force du franc suisse et une légère diminution des taux hypothécaires devraient produire des effets plutôt modérateurs. La progression toujours limitée de la consommation privée n'entraînera pas de forte poussée des prix. Etant donné que la TVA a déjà déployé des effets cette année, l'OFS table sur un renchérissement annuel moyen de 1,25% en 1996. (ap)

### Droit au minimum

## Opposition

Le droit au minimum d'existence ne doit pas être inscrit dans la Constitution. Les associations économiques, le PRD, le PDC et la majorité des cantons ont exprimé cet avis en procédure de consultation.

Ils craignent une remise en cause des structures fédéralistes de l'aide sociale. Seule l'Entraide protestante suisse y est favorable. Le droit au minimum d'existence a été proposé par la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national. Mais le projet a été sévèrement critiqué lors de la consultation.

Les opposants ont reçu de l'eau à leur moulin vendredi dernier. Le Tribunal fédéral a reconnu que la garantie des besoins minimaux d'existence faisait dorénavant partie des droits fondamentaux. Selon le TF, ce droit constitue une règle non écrite de la Constitution fédérale. (ats)

### Nouveaux députés au Parlement

## Peu de mandats privés

Si l'on se réfère au nombre de mandats d'administrateurs, il apparaît que les milieux économiques suisses n'ont pas accru leur influence au Parlement. Un peu plus de la moitié des nouveaux élus ne siègent dans aucun conseil d'administration, selon le «Répertoire des administrateurs 1996» publié mardi par la maison d'édition Orell Fuessli.

Sur les 75 nouveaux élus aux Chambres – quelques conseillers aux Etats restent à élire – 38 n'ont aucun mandat d'administrateur alors que 37 disposent d'un ou plusieurs mandats. Parmi les nouveaux députés, les deux radicaux Erich Mueller (ZH) et Daniel Vogel (NE) arrivent en tête avec 12 mandats. Mais seul Erich Mueller, direc-

teur chez Sulzer, peut être considéré comme un véritable représentant de l'économie car les mandats détenus par Daniel Vogel résultent de sa participation à l'exécutif de la ville de La Chaux-de-Fonds.

Si l'on prend en compte le capital que représentent les mandats d'administrateurs, c'est – toujours chez les nouveaux élus – Melchior Ehrler (PDC/AG), directeur de l'Union suisse des paysans, qui arrive en tête avec 555 millions de francs. En deuxième position, on trouve l'ex-ministre jurassien et nouveau conseiller national PDC François Lachat avec des mandats représentant un capital de 332 millions de francs, montant qui s'explique surtout par sa participation au conseil d'administration de Crossair. (ap)

### Requérants sri lankais

## Les renvois reprennent

De violents combats se déroulent depuis quelques jours au nord du Sri Lanka entre l'armée et les séparatistes tamouls. La Suisse a néanmoins décidé de reprendre les renvois de requérants d'asile déboutés. Le ministre sri lankais des Affaires étrangères a été reçu hier à Berne par le conseiller fédéral Flavio Cotti.

Les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont appelé leurs partisans à la mobilisation face à l'avancée de l'armée sri lankaise.

Malgré les combats, la Suisse continuera à renvoyer au Sri Lanka les requérants d'asile déboutés. Il y a dix jours, l'Office fédéral des réfugiés avait décidé de suspendre ces renvois à la suite de deux graves attentats à Colombo. Hier, l'ODR a confirmé avoir levé cette suspension. (ats)

### Statistique du Sida

## 3528 morts depuis 1983

En Suisse, le sida a tué 3528 des 4795 personnes chez qui la maladie s'est déclarée entre 1983 et fin septembre 1995. Ce sont 3733 hommes et 1062 femmes. De janvier à fin septembre, 543 cas de sida ont été enregistrés, contre 713 pour toute l'année dernière, selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

De tous les tests sanguins effectués pour découvrir la présence du virus VIH, 21.092 se sont avérés positifs depuis 1985. Le canton de Zurich arrive en tête avec 6936 cas. Suivent, notamment, Genève (3222), Berne (1924) et Vaud (1771), selon le dernier bulletin de l'OFSP publié hier. (ats)

### Négociations salariales

## L'impasse

Les quelque 120.000 travailleurs de la construction ne veulent rien céder au patronat en matière de compensation du renchérissement. Devant l'échec actuel des négociations, les syndicats menacent de recourir à des mesures de lutte et de dénoncer la Convention collective nationale. Ils ont mené des actions de protestation hier sur de nombreux chantiers, notamment ceux de la N1 et de la N5 en Suisse romande.

Alors que les syndicats revendiquent la pleine compensation du renchérissement, les entrepreneurs sont de leur côté prêts à accorder soit les deux jours de vacances supplémentaires prévus dans la convention – correspondant à 0,8% du salaire – et pas de compensation du renchérissement, soit une augmentation générale des salaires de 0,8%. Aucun compromis n'est en vue et sans compromis «la confrontation est inévitable», a souligné le président central du Syndicat industrie et bâtiment (SIB) Vasco Pedrina lors d'une conférence de presse à Berne.

Pour l'heure, la Commission paritaire suisse a été saisie. Si aucun accord n'est trouvé d'ici fin novembre, la Convention collective de travail nationale, effective normalement jusqu'en 1997, risque d'être dénoncée pour le 31 mars 1996. Les syndicats arrêteront leur position définitive en la matière le 9 décembre prochain.

### PAUSES PROLONGÉES

En Suisse romande, les sections cantonales du SIB et de la Fédération chrétienne des travailleurs de la construction de Suisse (FCTC) ont entrepris hier des pauses prolongées d'un quart d'heure à une demi-heure sur plusieurs grands chantiers afin de dénoncer «l'attitude intransigente» du patronat. Dans le canton de Vaud, une vingtaine d'ouvriers ont arrêté momentanément le travail sur une partie du chantier de la N1 près d'Arrossoules.

A Neuchâtel aussi, les secrétaires syndicaux sont intervenus sur le chantier autoroutier de la N5 près de Bevaix. A Fribourg, ils étaient présents sur le chantier de La Faye à Givisiez dans la matinée, puis sur celui du tunnel des Vignes près de Courgevaux dès 12 h 30 heures. A Genève, quelque 40 à 50 ouvriers ont cessé symboliquement le travail sur le chantier du Palais Wilson. Enfin, en Valais, les syndicats ont mené leur action sur le chantier du centre de formation des Télécom à Martigny. (ap)

### Intérêts français

## Les cantons payeront

La surveillance des intérêts officiels français en Suisse n'a pas été relâchée à la suite du 3e essai nucléaire français, samedi dernier. Ambassades, consulats, trains TGV et avions français sont gardés. Le Crédit Lyonnais et l'office du tourisme de l'Hexagone à Zurich ne bénéficient pas de protections spéciales.

Les représentations officielles françaises en Suisse sont protégées depuis les premières protestations contre les essais nucléaires français, dans l'Océan pacifique. Les forces de l'ordre veillent depuis le 17 juillet sur l'ambassade de France à Berne, ainsi que sur les consulats et les missions à Lausanne, Bâle et Zurich. Depuis fin août, elles montent la garde en permanence.

Le renforcement de la surveillance a été ordonné par le Service de sécurité de l'administration fédérale. Les cantons, qui sont responsables de l'ordre et de la sécurité, devront payer la facture. (ats)

Condamnation de Sarah Balabagan aux Emirats Pas d'appel

Le président philippin Fidel Ramos a décidé hier de ne pas interjeter appel contre le verdict de la justice des Emirats arabes unis dans l'affaire de la jeune Philippine Sarah Balabagan, a-t-on annoncé de source officielle à Manille. Celle-ci était accusée du meurtre de son employeur des Emirats qui l'avait violée.

rance que la peine corporelle infligée à la jeune fille serait symbolique. La cour d'appel d'Al Ain a annulé lundi la condamnation à mort prononcée antérieurement contre Sarah.

La Philippine de 16 ans, qui a passé déjà 15 mois en détention, doit encore purger un an de prison ferme et recevoir 100 coups de canne. La jeune Sarah a demandé sa grâce hier au président des EAU, cheikh Zayed Ben Sultan al-Nahayan, pour les 100 coups de canne et l'année de prison, a annoncé son père.

Selon sa défense, la jeune domestique a agi en légitime défense en tuant son employeur qui l'avait violée. «La famille de

Sarah a déjà indiqué qu'elle ne fera pas appel. J'ai déjà signé la déclaration indiquant que nous n'allons pas interjeter appel», a déclaré un proche collaborateur du président Ramos. Lundi il avait annoncé l'intention des autorités philippines d'obtenir une révision du verdict.

«COUPS SYMBOLIQUES»

«Les coups seront purement symboliques, et ne causeront pas de mal», a-t-il ajouté. Cependant, le ministre des Affaires étrangères a indiqué que l'ambassadeur des Philippines aux Emirats était toujours chargé de rencontrer les magistrats des Emirats pour obtenir que la fla-

gellation soit abandonnée ou la peine réduite.

Les autorités de Manille ont lancé un appel au calme hier, suite à l'émotion suscitée dans le pays par la condamnation de Sarah à recevoir cent coups de canne.

Selon le président de la Cour, le juge Bayan Ben Salik, le seul moyen pour Sarah d'échapper à la prison serait d'obtenir une grâce du président des Emirats, cheikh Zayed Ben Sultan al-Nahayan. D'après un procureur, une réduction de la peine est également possible pour bonne conduite.

(ats, afp, reuter)

Prison de Lonay

Mariage

L'un des gardiens de prison suspecté d'avoir eu des relations intimes avec une détenue de La Tuilière, à Lonay (VD), ne finira pas devant la justice, mais devant l'officier d'état-civil. L'enquête a abouti à un non-lieu, a indiqué hier à AP le juge d'instruction Valérie Barth. Le maton va maintenant épouser la détenue.

Deux procédures avaient été ouvertes en juin dernier à la suite d'indices du Département de justice et police laissant supposer des relations intimes entre des gardiens et des détenues. Dans le premier cas, le juge d'instruction a toutefois estimé que les conditions de l'infraction n'étaient pas réalisées au sens des récentes modifications de loi. L'enquête a en effet établi qu'il n'y avait pas de dépendance entre la femme et le surveillant et, surtout, que ce dernier n'avait pas profité de sa fonction, a expliqué Valérie Barth.

Un non-lieu a été prononcé et l'enquête se termine sur une histoire d'amour. Le surveillant va prochainement se marier, a indiqué le chef du Service pénitentiaire André Vallotton. Quant à la seconde enquête, elle est toujours en cours.

Egalement accusé d'avoir eu une relation sexuelle avec une détenue, un gardien de la prison pour femmes d'Hindelbank (BE) avait été acquitté jeudi dernier par le Tribunal de Berthoud faute de preuves formelles. Une femme de 25 ans prétendait lui avoir proposé ses services pour 100 francs, tandis que l'accusé affirmait qu'il s'agissait d'un complot de détenues. (ap)

1er novembre 1954 - La guerre d'insurrection algérienne est déclarée par un attentat perpétré contre un couple d'instituteurs, entre Biskra et Arris, dans les Aurès. Guy Monnerot y trouvera la mort. C'est la première victime d'une guerre qui allait durer huit ans. Le mouvement nationaliste avait été fondé en 1926 par Messali Hadj. Au Caire, Boudiaf et Ben Bella donneront le signal de la «Toussaint rouge».

250.000 km sans permis

Un Suisse âgé de 44 ans, habitant le district de Meilen, a parcouru, sans permis, 250.000 kilomètres en Suisse et en Europe, en 12 ans. Il a été pincé lundi soir dans un contrôle routier, a indiqué hier la police cantonale zurichoise. L'homme a expliqué aux policiers que son permis lui avait été retiré en 1983 pour une durée indéterminée. Il aurait dû passer une nouvelle fois l'examen du permis de conduire pour reprendre le volant. Ce qu'il n'a pas fait.

Métro de Bakou: cette fois, pas de victime Nouvel incendie

Un nouvel incendie s'est déclaré hier sur une rame du métro de Bakou, la capitale azerbaïdjanaise, cette fois sans faire de victime, a annoncé l'agence Interfax. Environ 300 personnes avaient péri samedi lors d'un premier incendie.

Le moteur d'une des voitures de la rame de métro s'est enflammé à hauteur de la station Gara Garaiev (est de Bakou), à deux stations de l'endroit où s'est produite la catastrophe de samedi. Cette fois-ci, les services de se-

cours du métro ont pu éteindre rapidement le sinistre, qui n'a fait aucun blessé, a indiqué Abbas Abbassov, chef de la commission d'enquête formée après la catastrophe de samedi.

Environ 300 personnes sont mortes asphyxiées ou brûlées vives dans un incendie qui s'est déclaré sur une rame du métro samedi soir. L'origine de ce sinistre demeure controversée, certains responsables évoquant une défaillance du système électrique, et d'autres n'écartant pas l'hypothèse d'un acte terroriste. (ats, afp)

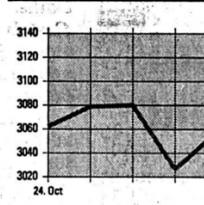
Un an avec sursis pour une séropositive Son ami ne savait pas

Le Tribunal de district de Frauenfeld a condamné une séropositive de 30 ans à un an de prison avec sursis pour tentative de propagation de maladie de l'homme et tentative de lésions corporelles graves. Elle avait couché avec son ami sans protection pendant cinq mois sans lui révéler sa maladie. Elle le lui a ensuite avoué et ils ont continué à faire de même pendant encore huit mois. Un enfant est né de cette union. Ni lui ni l'ex-ami n'ont été infectés. Le ministère public a néanmoins porté plainte contre la femme et le tri-

bunal l'a reconnue coupable, selon le jugement publié mardi. Pour la Cour, le fait que l'homme ait été au courant plus tard de la séropositivité de sa compagne ne joue aucun rôle dans la fixation de la peine. L'ex-ami de l'accusée, un homme encore marié à l'époque des faits, demandait 150.000 francs de dommages et intérêts. Cette somme correspond à la pension alimentaire qu'il devra payer pour l'enfant, a-t-il expliqué à la demande du juge. Le Tribunal ne l'a pas entendu de cette oreille et a rejeté sa demande. (ats)

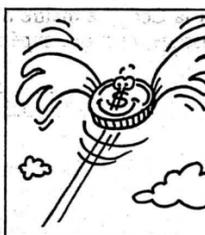


Swiss Market Index

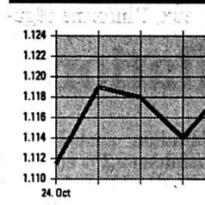


Indices

Table with 3 columns: Index Name, 30/10, 31/10. Includes SPI, SMI, Dow Jones, DAX, CAC 40, Nikkei.



Dollar US



Billets

Table with 3 columns: Country, Achat, Vente. Lists countries like USA, Angleterre, Allemagne, etc.

Taux d'intérêt suisses

Table with 3 columns: Institution, 3 mois, 6 mois, 12 mois. Includes Crédit Suisse, Oblig. de caisse, Banque Nationale Suisse.

Bourse suisse

Table with 3 columns: Stock Name, 30/10, 31/10. Lists various Swiss stocks like Adia p, Agie n, Aluisse p, etc.

Avant bourse

Table with 3 columns: Stock Name, 30/10, 31/10. Lists stocks like Roche bp, Roche p, Rorento C.S., etc.

Londres (ESTG)

Table with 3 columns: Stock Name, 30/10, 31/10. Lists London stocks like Amgold, Anglo AM, B.A.T., etc.

Frankfurt (DM)

Table with 3 columns: Stock Name, 30/10, 31/10. Lists Frankfurt stocks like AEG, Allianz N, BASF, etc.

Fonds de placements

Table with 3 columns: Fund Name, 30/10, 31/10. Lists various investment funds like MMF CS, MMF DM, etc.

Devises

Table with 3 columns: Country, 30/10, 31/10. Lists exchange rates for USA, Angleterre, etc.

Métaux précieux

Table with 3 columns: Metal Name, 30/10, 31/10. Lists prices for \$ Once, Lingot, Vreneli 20-, etc.

CS-Actualité

Advertisement for CREDIT SUISSE CS, featuring a photo of a man and text about tax services and telephone banking.

# L'Information

Novembre 1995

No 3



## Au Garage Bering et Cie, Rover incarne le style raffiné d'outre-Manche

Déjà riche des gammes 600 et 800, la famille Rover accueille la 416 Si. Et ce n'est pas tout: une nouvelle série 200 apparaîtra début 96. Cela parmi d'autres numéros à découvrir au Garage Bering et Cie.

PAGE II



## Qui dit cuisine dit Monnin Agencement. C'est du tout cuit!

Le «Village des artisans» abrite le spécialiste qui saura faire de votre cuisine de rêve une réalité cohérente. Monnin Agencement dispose d'une expérience de 20 ans et d'un équipement en conséquence qui l'autorise à s'en porter garant.

PAGE IV



## Restaurant Manora

Ouvert 7 jours sur 7 de 8 h 30 à 22 h, le restaurant Manora situé 20, boulevard des Eplatures, propose, outre des petits déjeuners vitaminés, quelques desserts de derrière les fagots.

PAGE IV

## Un apprentissage de vendeur(euse) à la Coop L'assurance d'un bon choix

**Deuxième employeur privé de Suisse, le groupe Coop permet chaque année à quelque 1500 apprentis, dont le CFC est reconnu par l'OFIANT, d'acquérir une formation dans les secteurs les plus divers de la vente. Comme le niveau de qualification professionnelle de la relève du personnel joue un rôle déterminant pour l'avenir du géant orange, sa politique d'apprentissage est axée avant tout sur sa responsabilité en matière de formation professionnelle.**

S'engager à fond dans la vie active relève, pour certains adolescents, d'un véritable parcours du combattant! Pour d'autres, tombés dès leur plus jeune âge dans la marmite du savoir, l'avenir se conjugue au futur. Impatients de découvrir rapidement les dessous cachés d'une vie d'adulte, sitôt leur scolarité obligatoire terminée, la grande majorité des élèves commence un apprentissage.

Gros employeur, le groupe Coop assume complètement sa responsabilité en matière de formation professionnelle mais exige beaucoup de ses futurs apprentis. Ne devient pas vendeur(euse) qui veut. Certaines qualités sont indéniables. L'intérêt pour les contacts, l'esprit pratique, la discrétion, le doigté, la facilité d'expression et les aptitudes pour la vente en font partie. Bonne mémoire, aisance en calcul, ordre, précision, propreté, présentation soignée, esprit d'équipe et sens des responsabilités sont autant de valeurs qu'il est bon de posséder également pour devenir vendeur(euse) à la Coop.

### Deux ans d'apprentissage

La politique des apprentis du groupe Coop est extrêmement précise. L'aptitude des jeunes est systématiquement déterminée par le biais d'un test scolaire, stage de préapprentissage, entretien avec le futur apprenti et ses parents, voire, le cas échéant, avec son professeur. Aucun contrat d'apprentissage n'est conclu si ces conditions ne sont pas remplies. Des exigences sans doute draconiennes, mais qui, en août dernier ont per-

mis à une vingtaine d'élèves de l'Arc jurassien, de commencer un apprentissage de vendeur(euse) dans différents centres Coop ayant pignon sur rue en ville et à la campagne.

### Impossible n'est pas Coop

Chez Coop, même l'impossible est tenté pour que l'apprenti s'identifie à l'entreprise. Chaque adolescent est considéré comme un employé à part entière. Le groupe répond à ses besoins, lui donne un sentiment de sécurité, prend sa formation très au sérieux, l'informe régulièrement sur la politique Coop et lui permet vraiment d'évoluer en cernant et en prenant en considération ses souhaits. Tout au long des deux ans de formation, le potentiel de chaque apprenti est pris en considération. Constitué de jeunes talents, la relève est dès lors assurée.

### Gestionnaire de vente

Pour autant qu'ils aient répondu à toutes les exigences du géant orange (sens des responsabilités, initiative, excellent contact humain, intérêt pour les langues, mémoire, aisance en calcul, ordre, propreté, présentation soignée, tact, discrétion, servabilité, patience), les jeunes qui désirent une formation complémentaire portant sur les qualités de gestion et de conduite peu-

vent prolonger d'un an leur formation et acquérir ainsi un CFC de gestionnaire de vente. Ce dernier leur permettra de servir et de conseiller la clientèle de façon indépendante. Grâce à des connaissances en économie d'entreprise, le ou la gestionnaire de vente sera alors en mesure d'assumer des travaux d'administration plus exigeants que ceux dévolus au vendeur(euse).

### Formation interne en sus

A la Coop, le maître d'apprentissage, bien que supérieur hiérarchique, peut compter sur l'assistantat et le contrôle d'un service interne de formation.

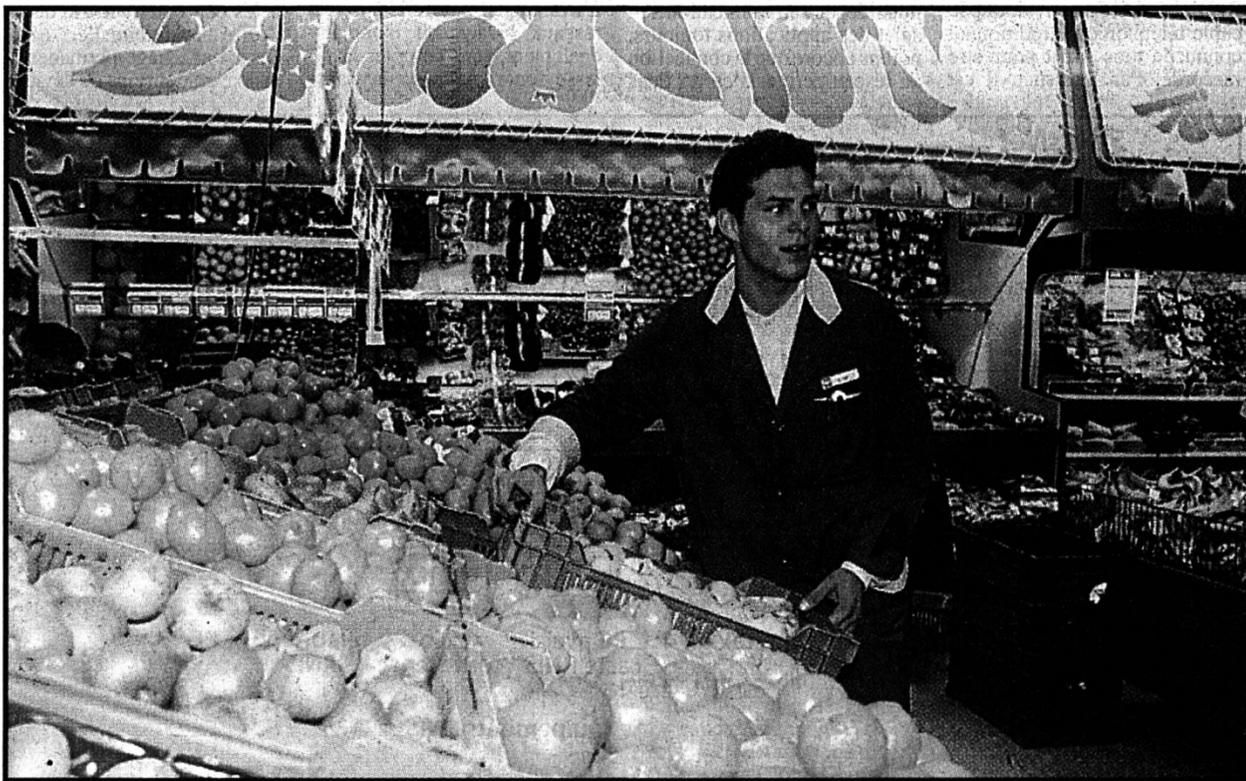
Ce dernier complète les cours d'instruction générale dispensés par l'école professionnelle. La formation Coop porte sur des matières qui sont directement liées à la profession sans omettre d'informer l'élève sur l'histoire, les organes et les fonctions du groupe. Les activités inhérentes à la clientèle, étude de marchés, conception des produits et des prix, publicité, concurrence/parts du marché, promotion des ventes et prestations de service ne sont pas en reste.

L'apprenti(e) vendeur(euse) devra être à même de répondre aux questions concernant la vente, les marchandises et l'entreprise. Extrêmement bien



pensé, le contenu du manuel de formation interne, destiné uniquement aux apprentis du groupe Coop, propose un maximum de renseignements. Comble de chance, les salaires

se situent dans la limite supérieure des barèmes appliqués dans la région et dans la profession. Quant à l'écologie, il est pris en charge dans son intégralité par le géant orange! (AC)



## Coup de Cœur

### PARFUMS, ON VOUS AIME!

*Mémoire du temps et signature d'une époque, tout à la fois parure et séduction, les parfums sont de véritables œuvres d'art. Aboutissements concrets des rêves de l'artiste qui vient de le créer, chaque parfum transcrit en odeurs subtiles et captivantes les attentes de son inspiration. Dès la plus haute antiquité, les parfums ont su magnifier l'odorat comme la peinture la vue et la musique l'ouïe.*

*Certains parfums, qu'ils soient d'hier ou d'aujourd'hui, ne se déposséderont jamais de cette substance unique, seule capable de transformer le simple acte de respirer en une merveilleuse jouissance olfactive.*

*Hymne à un artiste contemporain, le nouveau parfum de Dior, baptisé «Dolce Vita» ressemble à une partition de fragrances qui prend toute son essence dans la tradition de la parfumerie. Les notes jaillissent de la partition en un tempo allegro tour à tour charmeur et sentimental, gai, vif, suave, doux, secret, charnel, subtil et sensuel. Fredonné à fleur de peau, il se dégage alors de «Dolce vita» une merveilleuse douceur de vivre.*

*Tout commence avec l'aria transparente d'un chœur de fleurs... Rose, lys et magnolia. Cannelle, girofle et cardamome, un accent de bergamote et une caresse de bois de rose rendent le premier mouvement emphatique. Santal, cèdre et patchouli, vétiver et iris, la polyphonie des odeurs touche au grandiose. Elle n'atteint toutefois la perfection que dans la langueur des vanilles et la douceur des notes poudrées. Avant le final, une ultime petite mélodie au goût sucré de pêche de vigne et d'abricot permet de découvrir toute la grandeur d'une majestueuse œuvre contemporaine.*

*Véritable éloge à la sensualité féminine, le flacon de «Dolce Vita» se décline en mille gouttes cristallines. Fidèle à la grande tradition des maîtres-verriers, cet objet superbe et enchanteur met en valeur toute la magie du nectar couleur or.*

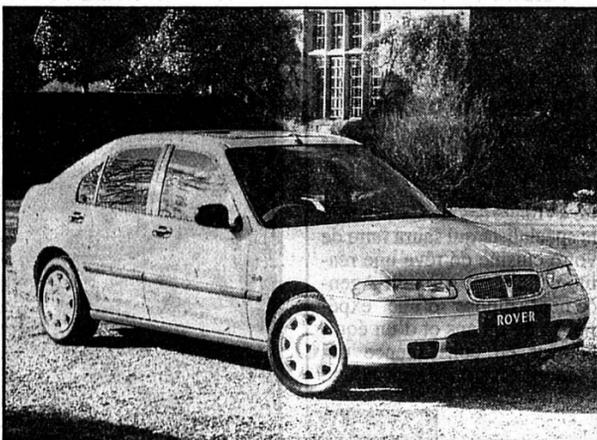
*Parure et séduction, si chaque parfum entoure le corps de la femme d'exquises volutes, au fil des heures, le souffle de douceur de «Dolce vita» fleure toujours l'essence de l'art.*

Christiane MERONI

En collaboration avec la parfumerie boutique J.-B. Mayor, avenue Léopold-Robert 40.

## C'est folie La touche très «british» de Rover au Garage Bering et Cie

Opter pour un véhicule qui se démarque du commun dans l'univers automobile actuel tient de la gageure. L'ensemble de la production, ou presque, épouse des formes trop molles, recourt aux plastiques les moins émouvants, fait fi de tout caractère propre. Il est toutefois une marque qui porte haut les couleurs très «british» du style raffiné, alliées à une technologie jamais prise en défaut. Mieux: à un niveau technologique aux avant-postes de la recherche. Vous qui êtes en quête d'un véhicule qui sorte de l'ordinaire sans se singulariser, il n'est pas mille alternatives pour vous convaincre. Mais Rover y parviendra. La preuve au Garage Bering et Cie.



étoile. Arrivée très récemment sur le marché suisse, la 416 Si vient en effet compléter une famille déjà riche des gammes 600 et 800. Disposant d'un équipement d'avant-garde par rapport aux véhicules de sa catégorie, la 416 Si est commercialisée au prix plus que compétitif de 25.900 francs. Synthèse de force et d'élégance, elle cache d'étonnantes innovations. Outre sa motorisation d'avant-garde - un moteur 1,6 l 111 cv qui fait mieux que soutenir la comparaison avec les 1,8 l de même puissance des marques concurrentes - la 416 Si dispose d'un système de suspension de conception nouvelle. L'efficacité de ce dernier est prouvée par un test de confort mis au point par la NASA, et qui fait de la 416 Si une nouvelle référence en la

matière. Sécurité, confort, environnement: des préoccupations qui incarnent le chic d'outre-Manche. A noter que la gamme 400 accueillera au printemps les versions 2 l et 4 portes. Début 96, Rover s'enrichira d'une nouvelle série 200 proposant des véhicules trois et cinq portes, disposant de motorisations de 1,4 l et 1,6 l. Mais pour l'heure, le constructeur britannique met sur le marché une version spéciale de la 620 Si, arborant le logo et la dénomination «Davidoff Swiss Indoors». Un véhicule qui intègre un équipement de pointe proposé au prix de 600 fr au lieu de 2500 fr. En tout et pour tout, une voiture haut de gamme pour 32.230 fr! Le style comme seul Rover peut se le permettre. Au Garage Bering et Cie. (WB)

Un doute doit être évacué d'entrée: le prix des voitures Rover ne s'écarte nullement de celui des marques concurrentes. La classe n'est pas chère vendue lorsqu'elle est assumée. Et ce n'est pas lui faire offense que de dire de la dernière des Rover qu'elle est née sous une bonne

## Coup de cœur Fleurs à la boutonnière

**Plantes médicinales, essences aromatiques pures et naturelles, phytothérapie, autant d'expressions pour une certitude: les plantes transcendent l'homme. Il suffit de les utiliser avec toute la science nécessaire.**

Dans la rubrique «la tradition a prouvé son efficacité, la science permet de l'optimiser», la phytothérapie selon Elusanes fait des miracles. Sur la base d'extraits issus de plantes strictement identifiées et sélectionnées, les spécialistes procèdent à la fabrication de gélules à la fois proches de la tradition et innovantes. Une succession d'étapes débutant avec le choix des semences, pour mener à la production d'un extrait naturel liquide, puis concentré qui, après séchage, donne un extrait naturel sec, proposé finalement sous la forme des fameuses gélules Elusanes. La science nécessaire passée en revue, reste à se pencher sur la tradition. Celle de l'usage du végétal pour calmer, soigner, embellir. Douleurs et rhumatismes, problèmes de circulation, de nervosité, de digestion, de peau, désir de maigrir, de freiner les affres de l'âge... il est diverses gélules pour chaque besoin. Symptômes spécifiques et exigences strictes sont pris en compte au plus près des possibilités techniques actuelles.

Un exemple pour s'en convaincre: Vous qui cherchez à combattre insomnies, stress, nervosité, ce qui suit vous est destiné! Dans l'éventualité où vous souffririez de discontinuité du sommeil, rythmé par des cauchemars et de fréquents réveil, dans le cas de fatigues nerveuses, Elusanes propose évidemment ses solutions. D'abord, une gélule au Houblon, midi ou soir, pour calmer la nervosité; puis deux à quatre gélules de Passiflore le soir, pour vous assurer un sommeil calme. Au cas où la pres-

cription venait à se montrer insuffisamment efficace, se lancer dans une cure de Natudor - composé savant d'Aubépine et de Passiflore - qui régularisera vos cycles nocturnes. Vous souffrez de tel ou tel mal, vous cherchez à maigrir, vous craignez les rides: les plantes sauront sans doute vous soulager. Mais attention toutefois à ne pas se perdre, l'offre disponible en la matière se fait diverse et variée. Bien sûr, votre pharmacien se fera un plaisir de vous conseiller. L'arbre ne doit jamais cacher la forêt! (WB)



## C'est tout neuf Découvrez la télécommunication sous un jour nouveau, faites connaissances avec Swissnet

Finie l'ère de l'analogique! L'avenir de la communication est à la technologie du numérique. On l'entend et le lit partout. Mais que l'on ne s'y trompe pas, c'est déjà là une affaire de réalité concrète. Pour preuve le réseau totalement numérique mis sur pied dans sa version actuelle dès 1992 par les Télécom PTT. Permettant de téléphoner, faxer, correspondre entre ordinateurs, par visioconférence, de se raccorder à d'autres réseaux mondiaux tels qu'Internet, Swissnet remplace peu à peu le système du téléphone traditionnel. L'abonné continue évidemment à téléphoner, mais selon des critères de confort et de rapidité inconnus jusqu'ici. Comme nous l'explique Roland Promm, conseiller technique au service vente et Marketing des Télécom PTT, «techniquement, il est possible d'adopter aujourd'hui déjà sur l'ensemble des réseaux 038 et 039 ce qui deviendra la norme demain». Le spécialiste répond à nos questions.

services sur lequel mise la télécommunication mondiale. Son équivalent européen se nomme Euro-RNIS. En Suisse, concrètement, il est deux manières de se relier au réseau. On peut choisir le raccordement primaire, offrant 30 lignes de communication simultanées, mais qui est plutôt réservé aux entreprises. Le commun des mortels opérera pour le raccordement de base, qui propose deux canaux, ce qui est amplement suffisant.

Q: Mais que raccorde-t-on ainsi?  
R: D'abord, il faut savoir que le câble téléphonique traditionnel connu de tous suffit pour être raccorder. Par Swissnet, il est

possible de relier au réseau, huit appareils. Il pourra s'agir de téléphones RNIS conçus en fonction des possibilités du numérique, de Fax groupe 4 (64 K), de PC (jusqu'à 64 K également) en usant de la carte Swissnet, de système de visioconférence ou de visiophone, ou du simple téléphone analogique, du modem, du fax traditionnel. Il y a comme on le voit compatibilité vers le bas. Il faut également préciser que l'abonné reste connecté avec le réseau téléphonique normal. En se reliant à Swissnet, il ne fait en réalité qu'accroître son potentiel de communication. Au sujet des applications toujours, notons encore que la connexion au réseau permet d'entrer dans

le monde de la messagerie électronique (X 400, par exemple), de se raccorder entre bureaux, de se relier à divers réseaux locaux, ou internationaux, comme Internet. Le trafic de paiements par carte est également autorisé par Swissnet, comme l'est l'accès au Videotex ou au BBS.

Q: Tout cela est bien joli, mais quels sont les avantages réels du raccordement à Swissnet?

R: D'abord la qualité de la transmission, aussi bien de la parole que des données informatiques. L'avantage d'être relié à divers réseaux locaux ou mondiaux également, sans compter la vitesse foudroyante de la trans-

mission. Sur un PC par exemple, il suffit d'une seconde pour entrer en contact avec son correspondant, alors que trente secondes au moins sont nécessaires lorsqu'on travaille avec un modem. Autres avantages, l'affichage du numéro de l'appelant dans le cas du téléphone. L'appel en instance également, qui permet de communiquer en ping-pong simultanément sur les deux lignes à disposition. Signalons encore les numéros d'appel multiples. Chaque abonné dispose de cinq numéros différents, qui peuvent être appelés de l'extérieur. Au delà de l'offre traditionnelle, notons aussi l'affichage permanent de la taxe et le service de déviation

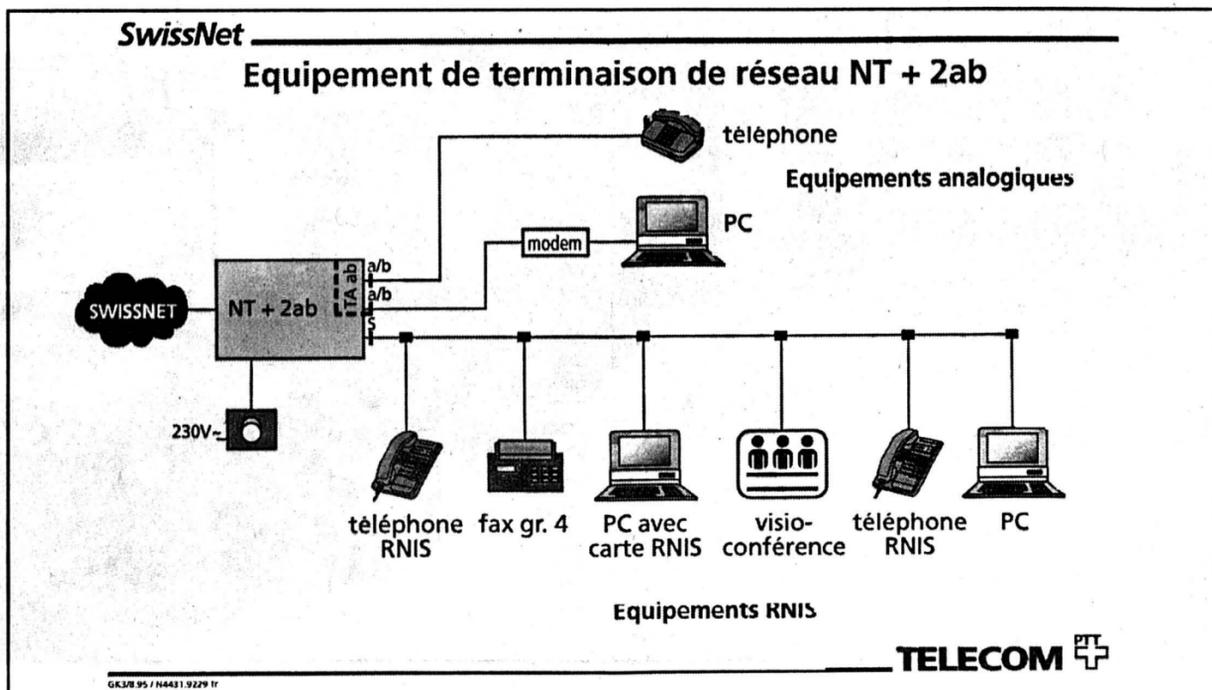
qui permet d'être contacté même en cas de déplacement. De fait, le raccordement à Swissnet est idéal pour qui travaille à domicile. La taxation est en effet différenciée selon l'usage, professionnel ou de loisir, que l'utilisateur en fait.

Q: Parlant argent, à combien se monte le coût du raccordement à Swissnet?

R: Le montant mensuel correspond grosso modo à celui de deux lignes téléphoniques. Pour être connecté, il suffit de contacter les Télécom PTT au numéro 113. Les personnes intéressées peuvent également demander une démonstration au point de vente Télécom PTT de La Chaux-de-Fonds. De plus, nous organisons un salon - «Swissnet Applications» - les 14, 15 et 16 novembre prochains à l'Hôtel Beaufort de Neuchâtel, où le public pourra se rendre compte de visu de ce que représente Swissnet.

Q: Actuellement, combien d'utilisateurs dans la région?

R: Sur les réseaux 038 et 039, on compte environ 500 raccordements de base et une soixantaine de raccordements primaires. Actuellement, l'ensemble des nouveaux raccordements d'entreprise se font sur le système Swissnet, en raison de son confort et de la vitesse de transmission. D'ici cinq ans, les raccordements numériques devraient avoir dépassé les analogiques. La croissance est exponentielle et devrait déboucher sur le tout numérique. A terme, plus personne ne téléphonera selon le système traditionnel analogique. Choisir Swissnet aujourd'hui, c'est donc simplement opter pour une norme qui sera généralisée dans le futur. (WB)



Q: Qu'est-ce que Swissnet?  
R: Il s'agit de la partie helvétique du RNIS universel, le réseau numérique à intégration de

C'est chic et choc

Coup de projecteur sur l'âme de Métropole-Centre

## La visite est commentée!

**Gigantesque quadrilatère de béton, de granit et de verre, Métropole-Centre regroupe en toute convivialité et sous un même toit, un florilège de petits commerces dont la complémentarité offre un très large éventail de prestations. Lieu de rencontre et d'échanges par excellence, une visite commentée du centre commercial s'impose!**

Plus aucune zone d'ombre sur Métropole-Centre! Et malgré l'évidente luminosité de ce village construit en plein cœur de ville, un coup de projecteur s'impose. Poussons du coude le colosse Migros et franchissons ensemble le seuil des autres commerces qui animent la coupole de Métropole-Centre depuis son inauguration, le 30 mars 1993.

### Direction le Mall

Première escale chez C&A, ça vous va? Un seul coup d'œil suffit pour découvrir le slogan d'un des géants de la fringue «Encore plus pour votre argent» n'est pas usurpé. Trois étages entièrement consacrés à la mode, quel coup d'éclat! Chez C&A, les vêtements se déclinent au féminin, masculin et junior.

Un crochet par le bar Au Léopold s'impose, sitôt que l'envie d'un expresso fumant titille les

papilles gustatives. La dent vous chatouille? Deux boulangères répondront à votre envie sur le champ. Gage de fraîcheur assuré et sourire en plus!

«Vitamines bonne mine!» L'invite est suffisamment sympathique pour découvrir qu'à la pharmacie Sun Store, outre les médicaments, la parfumerie représentant par la plupart des grandes marques, l'aromathérapie, la phytothérapie et la spagyrie n'ont pas encore pu révéler haut et fort tous leurs secrets. Essences aromatiques ou gélules, la gamme de remèdes naturels est tellement vaste que chaque problème trouve immédiatement une formule adéquate.

Boutique «cent pour cent or véritable», Orfeo Montres et Bijoux ressemble comme deux gouttes d'eau à un écrin. Dépositaire des marques Longine, Tissot, Rado, Maurice Lacroix, Certina et Eterna, la boutique Orfeo n'offre à sa clientèle que des montres au style et à la perfection esthétique confirmés. Seule dérogation consentie à la règle d'or, les montres Swatch et la merveilleuse collection Swarovski, Silver Crystal.

Journaux, carterie, papeterie, presse féminine, masculine, spécialisée, loterie, tribolo, trèfles à quatre... Décidément, toutes les promesses faites par le kiosque Naville sont tenues. Une cinquantaine de marques de cigarettes et de cigares différentes font du kiosque le plus grand havre de paix pour fumeurs reconnaissants. Merci Naville!



Chez Kodak Express, outre le sourire chaleureux des vendeuses, le service rapide, le tirage des photos et le développement des films, chaque action est parfaitement efficace. Agrandir soi-même ses photos couleur relève du jeu d'enfant. En moins de cinq minutes, à partir du négatif 135 mm, plusieurs formats sont réalisables. Le must? non seulement le cadrage est possible, mais la photo désirée peut être agrandie jusqu'à 17 fois!

Apprenti cordonnier à quatre ans, spécialiste à huit, Antonio Toma vous cueille d'un sourire, et de deux mots, couleurs chaudes de l'Italie. Mister Mint se porte garant de vos chaussures. Réparations, mais aussi aiguisage de ciseaux et couteaux, gravures, timbres pour adresses, imprimés, clés à remplacer sont autant d'atouts de ce duo de choc!

Un costume taché ou tout autre tissu à rafraîchir: une adresse, Texsana. Grâce à une machine de la cinquième génération disposant d'un filtre écologique et couplée à un système d'ordinateurs, les spécialistes de Texsana nettoient vos textiles avec soin, tout en respectant l'environnement. Propreté assurée, dans tous les sens du terme! Le soleil et la mer, le rêve américain en direct? La route à prendre est courte: Hotelplan répond à toutes les envies, y compris entre midi et deux heures. Quatre émules du magicien des voyages font les miracles qui conviennent à vos besoins d'évasion. L'informatique de pointe dont dispose Hotelplan n'y est pas étrangère!

Toute l'électronique de divertissement en un nom! Chez le vendeur et revendeur Rediffusion, TV, vidéo, caméra, Hi-Fi, ordi-

nateurs et télécommunications vous font de l'œil. Plus encore, c'est un éventail sans pareil de services qui vous sourit. Garanties totales, abonnement de service-épargne des plus ingénieux, leasing et système de location-vente de pointe figurent notamment au menu. Cliquez! A chaque mois son bon de réduction: telle est la devise de la chaîne de magasins d'alimentation pick-pay! Deux, quatre, huit francs de réduction sur des produits de marques! Et ce n'est pas tout! Votre quête des meilleurs vins ne peut que déboucher sur la découverte des étals de Pick-Pay. Du pays, d'Italie, d'Espagne, de France, d'Amérique, et d'ailleurs, le breuvage rubis a trouvé son écrin. A vos papilles!

### Un tour d'escalator

De Montmartre à Saint-Germain des Prés, de la Bastille à la station des Lilas, histoire de manger chaud à chaque heure de la journée, une seule adresse, le restaurant Le Métro. Depuis début juin, chaque retraité peut manger un copieux repas pour 9 frs 50. Du lundi au vendredi, prix spécial étudiant, une pizza accompagnée d'une boisson est servie à tous les jeunes qui ont mal à leurs finances, pour la modique somme de 10 frs 90. Pour profiter d'offres aussi super, il suffit simplement de prendre... le bon métro!

Rock rap, techno ou BCBG, chez Modia la mode est à l'image de la vendeuse! Si ça décoiffe? Il suffit d'y faire un tour pour s'apercevoir que les soldes les plus fous sont proposées. Une thune le short ou le pull, 9 frs la robe! Les amateurs de jeans sont également de la fête car chez Modia, on trouve toutes les tailles et toutes les longueurs.

Un vrai délire couleur sucette... de chez Modia naturellement. Glamour, profilée à l'italienne, stylée à l'anglaise, rebondissante à l'américaine, renforcée à la hollandaise, conçue à la norvégienne, la chaussure se conjugue au pluriel. Mieux, elle s'achète chez Vögele, Métropole-Centre, deuxième étage! En clair, la boutique au dalmatien contente toute la famille. Du petit dernier à grand-papa, chacun trouvera soulier, botte, bottine, richelieu, après-ski, pump... à son pied. Prix plancher et gamme ébouriffante, Vögele vous chaussera toute l'année!

### Un, deux, troisième étage

La vue qui flanche? Hop, direction Optique Métropole. Que la coquetterie vous pousse à opter pour les lentilles de contact, que votre visage se pâme à l'idée d'une jolie monture, ou que vous décidiez de ne rien décider, les deux opticiens diplômés d'Optique Métropole vous attendent, les sens en éveil à l'idée de vous prodiguer un conseil de qualité. Les deux spécialistes vous dessinent un visage, des étincelles de complicité plein les yeux. Y compris entre 12 h et 14 heures!

L'émotion d'une telle visite commentée vous a décoiffé? Doigts en alerte, ciseaux affûtés, peignes ripolinés, les huit «Figaro» du salon Saint Algue sont prêts à prendre en main votre futur look. Sur ou sans rendez-vous.

La discrétion du colosse Migros n'est qu'apparence! Car malgré sa retenue, sa présence est évidente du Mall au troisième étage. Mais n'est-il pas vrai qu'il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir?

C'est folie 

## Du p'tit déj' à la génoise

Dès le matin, il ne fredonne qu'un seul refrain, «produits sains»! Endroit où il fait bon vivre, où l'on se régale et où même les prix sont sympathiques, le restaurant Manora ne constitue pas qu'une pause idéale et pratique lors d'un shopping hebdomadaire et familial. Du p'tit déj' à la génoise, du croissant frais aux promesses gourmandes d'une tarte suavement colorée, au restaurant Manora, les tentations se suivent et vont en s'intensifiant.

Pour bien réussir sa journée, il faut partir du bon pied! Que voilà un dicton populaire plein de sagesse. L'époque où le petit noir se prenait debout au coin du zinc est bien révolue. De nos jours, le petit déjeuner se décline vitaminé, antistress et incon-



tourable, histoire de nous permettre d'affronter les méandres d'une folle journée!

### Le délice matinal

Amateurs de p'tits déj's copieux, le restaurant Manora transforme réellement vos désirs en réalités. Dès 8 h 30 tous les matins, samedi et dimanche inclus, tous les sens sont en émoi, titillés qu'ils sont par l'arôme capiteux du café chaud, l'exotisme des thés, la suavité

du chocolat et par la fragrance persistante des pains, petits pains et croissants chauds.

Véritable parade haute en couleurs, sur le buffet, les carafes débordantes de jus de carottes, pamplemousses, oranges et cocktail de fruits autorisent quelques perles de fraîcheur à s'échapper. Le beurre est frais et en portion. Les confitures sont fruitées à souhait, les fromages ont le cœur tendre, les birchers frisent l'embonpoint et les yo-

ghourts, nature et aux fruits, sont onctueux. Bref, au restaurant Manora, les petits déjeuners ne promettent pas d'être vitaminés, ils le sont!

Vouloir se priver d'un tel p'tit déj'? L'idée est aussi saugrenue que le prix, 4 francs 90, est ridiculement bas!

### Comblant un petit creux

C'est bien connu, le restaurant Manora se démarque de toute production à la chaîne, et l'utilisation d'un quelconque pro-

duit congelé, relèverait tout simplement d'un crime de lèse fraîcheur.

Chez Manora, petits creux et terribles envies sont empoignés avec le même sérieux. Au programme des plaisirs gustatifs qui se grignotent à toute heure, les pâtisseries du restaurant Manora situé, 20, boulevard des Eplatures, réalisent chaque jour des «en-cas» au goût surprenant des saisons qui défilent.

Frais comme la rosée du matin, un éventail coloré de fruits parent chaque jour une quarantaine de tartes. Riche en baies locales, l'automne laisse la parole aux mûres, framboises, myrtilles et raisin. La confection journalière de quelque 6 à 8 kilos de pâte à tarte autorise

toutes les fantaisies.

Certes, au restaurant Manora les fruits se croquent, mais ils se savourent aussi en salade, en compote, en mousse ou en génoise. Mandarines, oranges, kiwis, pamplemousses, bananes, poires, pruneaux, pommes satisfont également les caprices gustatifs d'une clientèle avisée. L'irrésistible moelleux des cakes, tourtes de la Forêt Noire, savarins, tartelettes aux fruits ou marrons frais, rend encore plus agréables et sympathiques les tête-à-tête amoureux et les conversations entre amis.

Au restaurant Manora, combler un «petit creux» revêt immédiatement un petit air de fête. Même les non-fumeurs y trouvent leur oasis. (AC)



Coup de cœur 

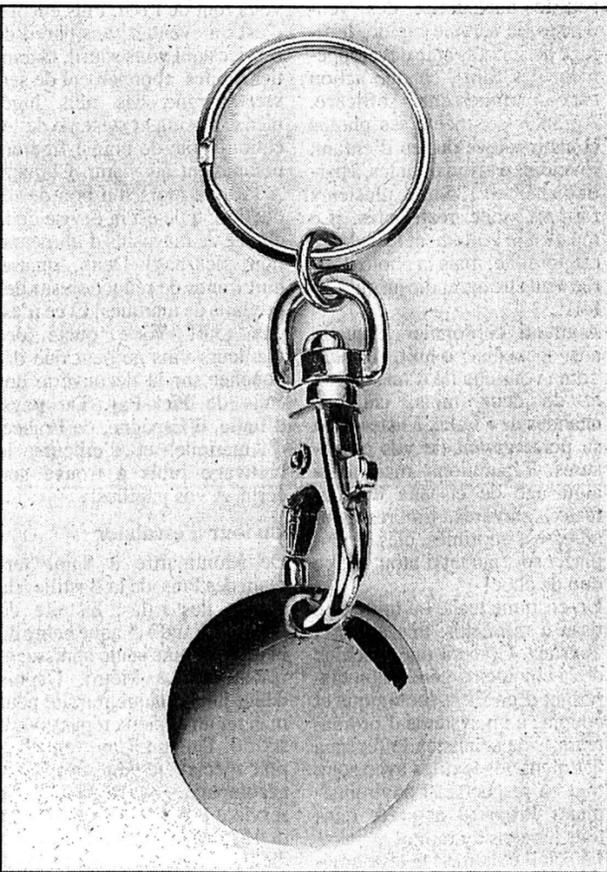
## Petit, sympa et... indispensable

Sésame de tous les caddies, le «Jet-Cad» est le gadget utile par excellence. Rond comme la lune quand elle est pleine, lisse comme un support publicitaire qui n'a pas encore revêtu le logo choc, le «Jet-Cad» joue avec maestria les rôles qui lui sont attribués.

L'objet est d'emblée sympa! Pourtant, après avoir découvert tous ses secrets, il devient carrément indispensable.

Le «Jet-Cad» fait d'une pierre trois coups. Un anneau, un mousqueton et un jeton lui permettent de se transformer en porte-clé, en support publicitaire et finalement en porte-jeton. Sésame de tous les caddies, le jeton peut être frappé pile et face du logo que l'on souhaite y voir figurer.

Grâce à RMF Diffusion, rue de la Paix 31 à La Chaux-de-Fonds, l'exclusivité de «Jet-Cad» pour la Suisse est sauve et toutes les angoisses associées aux infernales recherches de la pièce de un ou deux francs, introuvable même après une rafle organisée au fond de chaque poche, du sac à main etc., sont terminées. Il suffit d'ouvrir le mousqueton et d'en libérer le jeton bienfaiteur. Un coup d'œil sur le logo, — un merci à la firme qui nous en a fait cadeau —, on glisse le jeton dans la fente du chariot destinée



à le recevoir, ce dernier se sépare aimablement de ses congénères, et faire ses courses tourne simplement au jeu d'enfant. Formidable outil promotionnel pour toutes les entreprises, «Jet-Cad» est également facile à revendre et peut venir grossir le budget des clubs sociétés et autres associations. Une nouvelle société veut se faire connaître, une autre refuse

qu'on l'oublie! La bonne réponse, «Jet-Cad». Individualiste s'abstenir. Pas de «Jet-Cad» en dessous de 300 pièces. Mais comme les prix sont dégressifs, plus la commande est élevée, moins chère sera le montant de la facture! (AC)

RMF Diffusion, case postale 2174 La Chaux-de-Fonds. Tél. et fax (039) 23 52 76.

C'est du tout cuit 

## Monnin Agencement ne donne pas dans la mauvaise cuisine

L'agencement est un artisanat, il n'est pas concevable de le laisser au tout venant de l'«affaire» au prix plancher. A celui qui rêve de Sa cuisine, seul le spécialiste expérimenté saura adresser des solutions au plus juste. Le spécialiste? Un professionnel à l'écoute de ses clients, équipé en conséquence de leurs attentes. Une entreprise qui dispose de toute l'expérience utile, bien plus: nécessaire à la mise en œuvre de propositions cohérentes, si ce n'est originales. Une équipe efficace et complémentaire, douée d'un savoir-faire entier et maîtrisé.

Monnin Agencement, le nom est lancé! Etabli dès 1956 à la rue de l'Etoile sous la forme d'un magasin de meubles, Monnin Agencement a reconnu le visage de son avenir en 76, année de l'entrée de Pascal Monnin dans l'entreprise, et de la création du département cuisines. A partir de cette date, le généraliste s'est progressivement mué en spécialiste. Aujourd'hui, c'est

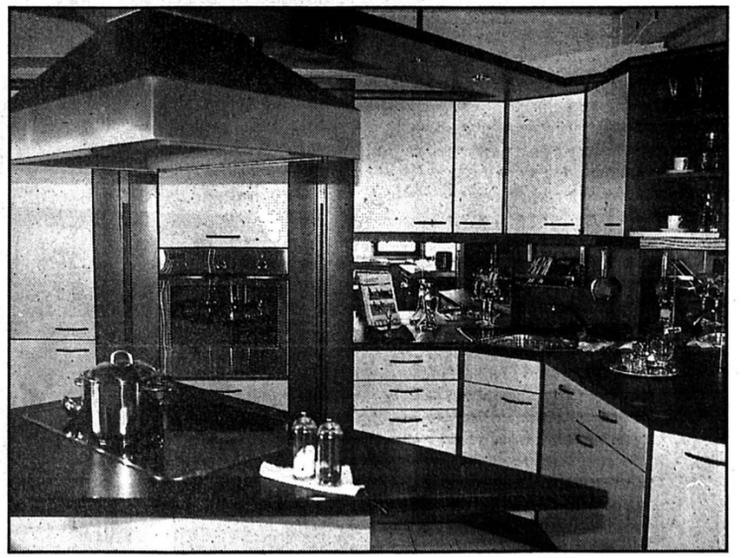
en professionnel expérimenté qu'il imprime son savoir-faire. Outre la vente et l'adaptation d'armoires, la fourniture et la pose du mobilier de salles de bains, Monnin Agencement revendique un créneau, son créneau: la cuisine, dans toute ses dimensions.

Installé dès 91 au sein du «Village des Artisans», précisément au 46 f du Boulevard des Eplatures, Monnin Agencement fonctionne grâce aux qualités propres et à la motivation d'une dizaine de personnes. Vendeurs, contremaître, architectes d'intérieurs, monteurs, installateurs-menusiers, secrétaire-comptable forment un team soudé, gage de professionnalisme justement. Disposant d'un atelier de menuiserie, spécificité peu commune dans le secteur, Monnin Agencement mène de bout en bout les projets entrepris. Sur

300 m<sup>2</sup> d'exposition sont également présentées dix-huit cuisines qui, pour la moitié, seront remplacées début 96. Avis aux amateurs de la bonne affaire!

De l'écoute attentive du client à la prise en compte des impératifs techniques, architecturaux et financiers, du souci d'ergonomie à celui de l'esthétique, de la proposition documentée à la pose fine et sur mesure, Monnin Agencement se fait une exigence de concrétiser un concept total de cuisine.

Dépositaire Alno, le plus important constructeur de cuisines en Europe, le spécialiste du «Village des Artisans» collabore également avec des marques telles que Bosch, Franke, Alpnach norm, Siemens, Electrolux, Leicht ou Zug. Monnin Agencement: Boulevard des Eplatures 46 f! (WB)



Football - Ligue des champions: Litmanen joueur de l'Ajax Amsterdam

# Le joyau finlandais

L'Ajax Amsterdam compte dans ses rangs de nombreux joueurs de grande qualité, mais un en particulier ravit les puristes depuis qu'il a intégré, en 1992, le contingent du club hollandais: Jari Litmanen, le joyau finlandais. Un joyau qui, match après match, saison après saison, n'en finit pas d'illuminer de son brio les stades des Pays-Bas et d'Europe. Ce soir, c'est au Hardturm qu'il s'apprête à s'éclater et à éblouir une nouvelle fois tout le petit monde européen du ballon rond.

Zurich  
Julian CERVIÑO

A 24 ans, Jari Litmanen a beau être une des plus grandes stars du football continental, il n'en a pas moins conservé une certaine modestie. Il faut dire que le Scandinave est à bonne école. «A l'Ajax, il faut toujours travailler, souligne celui qui en 1992 avait failli être engagé par NE Xamax. Il y a tellement de bons joueurs qu'on n'est pas sûr de pouvoir jouer tous les matches. La concurrence est telle que rien n'est jamais acquis.» Des paroles prononcées à la sortie d'un entraînement aussi court qu'intensif hier matin au centre sportif du Dolder de Zurich.

Une séance durant laquelle on a encore pu apprécier les immenses qualités de ce footballeur exceptionnel qui n'a surtout pas été ménagé par son entraîneur. «C'est toujours difficile, soufflait Jari Litmanen. Il faut à chaque fois faire de son mieux et s'investir à fond. Que l'on soit jeune ou ancien.» Talentueux ou pas, serait-on tenté d'ajouter.

## CONTINUER

Heureusement, le labeur ne semble pas effrayer le Finlandais car il tient à défendre sa place dans une équipe qui réalise un début de saison tonitruant et qui n'arrête pas d'émerveiller toute l'Europe. En fait, dans n'importe quelle équipe du monde, Litmanen serait un titulaire indiscutable, mais, actuellement, ce n'est pas le cas à l'Ajax, même si l'enfant de Lathi a marqué plus de soixante buts depuis qu'il porte le maillot «blanc et rouge». «C'est d'autant plus ardu pour moi que j'éprouve passablement de problèmes physiques depuis cet été, précise celui qui est international finlandais depuis l'âge de 18 ans. Je n'ai disputé que deux matches complets en championnat de Hollande et ce n'est pas facile d'être compétitif.» Peut-être, mais qui a déjà inscrit trois buts – tous contre Ferencvaros – en Ligue des champions cette saison?

Celui qui a pas mal brouillé (Malmö, Göteborg, Barcelone, Leeds United, Barcelone et... NE Xamax) avant de réaliser son rêve, jouer dans un grand club européen, n'est pas du genre à s'endormir sur ses

lauriers. «Dans cette équipe, tout le monde progresse et je dois aussi suivre le mouvement, explique ce fils de footballeur professionnel. Je suis devenu plus fort que quand je suis arrivé et je dois continuer à m'améliorer pour pouvoir rester à Amsterdam.» Où il est sous contrat jusqu'en 1997 pour le plus grand dépit de beaucoup de grands clubs du Vieux-Continent.

## PLUS DUR À ASSUMER

En attendant de peut-être aller voir ailleurs, Jari Litmanen va

tout faire pour que l'Ajax se maintienne au sommet. «Une tâche qui est tout sauf aisée, commente le Finlandais. Cette saison, nous sommes les favoris. C'est un rôle autrement plus dur à assumer que celui d'outsider que nous tenions l'année passée. Maintenant, tout le monde nous attend et veut nous battre. A l'instar de Grasshopper ce soir.»

Apparemment, sans vouloir froisser aucun supporter des «Sauterelles», Litmanen et ses potes ne vont pas au-devant d'une tâche insurmontable. «Il n'y a pas de match facile, clame le Scandinave. La pression est sur nous et nous ne pouvons dé-

veoir personne. Même en championnat de Hollande, qui n'est pas si faible que certains veulent bien le dire, nous n'avons pas la tâche aisée. De plus, en Ligue des champions, nous n'avons pas le droit à l'erreur car nous tenons à terminer premiers de notre groupe pour ne pas hériter d'un quart de finale trop difficile.»

Autrement dit, il ne faut pas que Grasshopper s'attende à des cadeaux tout à l'heure et c'est d'ailleurs tant mieux pour le spectacle. Un spectacle qui pourrait bien tourner au show si Litmanen est dans un grand soir. Attention les yeux! J.C.



Jari Litmanen

«Rien n'est jamais acquis.»

(Lafargue)

**Jurcevic rejoint Sutter** - L'international croate Nikola Jurcevic a signé un contrat de deux ans avec le SC Fribourg de l'international suisse Alain Sutter. Agé de 29 ans, le Croate devrait effectuer, samedi à domicile contre le Bayer Uerdingen, ses débuts en championnat de Bundesliga. Le club allemand aurait payé environ 1,2 million de marks pour ce transfert. (si)

## BRÈVE

Football

### Fontainemelon: précision

Non, José Ehrbar n'a pas été limogé de Fontainemelon, ainsi que nous le laissions entendre dans notre édition d'hier. «Je m'étais fixé comme délai le match que nous avons perdu à Corcelles, explique José Ehrbar lui-même. J'avais déjà donné ma démission trois semaines précédemment, démission qui avait été refusée par l'équipe.» Ce qui ne fut pourtant pas le cas la semaine dernière, Carlos Escri-bano ayant été appelé pour prendre le poste laissé vacant par José Ehrbar. Voilà qui méritait d'être précisé.

## Trop petit...

Si l'anecdote est connue par beaucoup, elle mérite qu'on la rappelle ici. En 1991, alors que Jari Litmanen parcourait l'Europe à la recherche d'un club, il est passé par Neuchâtel. Entraîneur xamaxien à l'époque, Roy Hodgson tenait absolument à engager le Finlandais. Après la trêve hivernale, suite à la fameuse rocade réalisée en décembre 1991, c'est Stielike, qui succéda au Britannique à La Maladière. Le bon Ulli dut alors se prononcer sur l'engagement de Litmanen. «Trop petit» décida l'Allemand.

Aujourd'hui, Litmanen mesure 181 cm et fait partie des meilleurs footballeurs du monde. Cherchez l'erreur... J.C.

## TV-SPORTS

Suisse 4  
20.00 Football.  
Ligue des champions.

20.25 Football.  
Ligue des champions  
(Grasshopper -  
Ajax Amsterdam).

22.30 Football.  
Ligue des champions.

TF1  
20.20 Football.  
Ligue des champions  
(Aalborg - Nantes).

22.25 Football.  
Ligue des champions.

France 2  
00.20 Tennis.  
Open de Paris-Bercy.

France 3  
13.35 Tennis.  
Open de Paris-Bercy.  
20.35 Tout le sport.

ZDF  
17.35 Football.  
Coupe de l'UEFA  
(Betis Séville -  
Kaiserslautern).

EUROSPORT  
08.30 Sports extrêmes.  
10.00 Motors.  
12.00 Motors.  
13.00 Football.  
Coupe de l'UEFA.  
15.00 Basketball.  
17.30 Snooker.  
17.00 Hippiisme.  
18.00 Formule 1.  
18.30 Courses de camions.  
19.30 Tennis.  
Open de Paris-Bercy.  
21.30 Nouvelles.  
22.00 Magazine olympique.  
22.30 Patinage artistique.  
23.30 Formule 1.  
24.00 Hippiisme.  
01.00 Nouvelles.

## A guichets fermés ce soir au Hardturm Un grand moment

Le Hardturm affichera complet, ce soir, pour la rencontre du groupe D de Ligue des champions Grasshopper - Ajax Amsterdam. Les 21.000 billets mis en vente sont partis comme des petits pains. Bien entendu, l'intérêt des gens est avant tout suscité par l'équipe hollandaise. Personne ne se fait trop d'illusions au sujet des chances zurichoises. On viendra pour voir Ajax laminier Grasshopper.

«Pour mes joueurs, explique l'entraîneur Christian Gross, ce sera un match d'exception de par le contexte. Vous rendez-vous compte que, vendredi dernier, ils ont évolué devant 2850 spectateurs face à Lugano?» C'est même la première fois depuis que Gross entraîne les Sauterelles qu'on évoluera à guichets fermés au Hardturm. «Ce sera un grand moment. J'espère que les joueurs en profiteront.»

Christian Gross ajoute: «Bien entendu, ce serait présomptueux de penser que nous réussirons à mettre la pression sur Ajax, comme nous arrivons à le faire sur nos adversaires en championnat.» Sa recette pour ne pas sombrer est simple: être concentré en défense, soigner une relance sereine et tirer profit des balles arrêtées. «Marquer le premier but en quatre matches est

un objectif réaliste. Et qui sait, ensuite...» Le rêve est donc malgré tout permis.

«Si Grasshopper ouvrait le score, les miens pourraient s'enhardir»: Christian Gross continue son songe d'une nuit d'automne. Mais il est obligé de prendre en compte ses problèmes de composition d'équipe. Outre Subiat, Yakin et Vogel, le gardien Zuberbühler sera également absent et remplacé par le jeune Foletti. Le latéral Gämperle out, un autre junior, Haas, devrait livrer son baptême du feu. Même en attaque, Gross n'a pas encore tranché. Il y aura deux places pour le quartier Viscaal, Ali Ibrahim, Magnin et De Napoli.

Quant à Ajax, il pourrait se passer des services de Marc Overmars. Hier matin à 11 h, sur le terrain banlieusard de Fluntern, les Hollandais se sont entraînés une première fois sur sol zurichois, non loin de leurs quartiers (nobles) de l'Hôtel Dolder sur les flancs de la montagne de Zurich. Hier soir, la seconde séance se déroulait au Hardturm, à la même heure que la rencontre. Lous Van Gaal n'a pas pu compter sur Overmars lors des deux derniers matches de championnat. Son remplacement par Reuser représenterait le seul changement par rapport à l'aller. (si)

## Chocs en vue à Athènes et à Bucarest Une soirée importante

La quatrième journée de la Ligue des champions offrira deux matches au sommet: Panathinaïkos - Porto pour la suprématie du groupe A à Athènes et Steaua - Borussia Dortmund pour la deuxième place du groupe B à Bucarest. Pour le reste, Spartak Moscou, face aux Norvégiens de Rosenborg, et la Juventus, à Glasgow face aux Rangers, tenteront de poursuivre sur leur lancée. Ces trois formations n'ont pas encore égaré le moindre point depuis le début de la compétition.

Privé de son défenseur Kalitza-kis et de son attaquant Alexoudis, Panathinaïkos abattra une carte décisive face à Porto. «Si nous nous imposons ce soir et lors de la dernière journée contre Aalborg, nous serons qualifiés» lance le coach argentin Juan Ramon Rocha.

Piégés lors du match aller il y a quinze jours, les champions du Portugal brûlent de revanche. «A Athènes, les choses seront bien différentes» souligne laco-niquement Bobby Robson, l'entraîneur de Porto.

## DORTMUND EN APPEL

Sans Reuter, Herrlich ni Tanko, mais avec Andreas Möller, dont l'absence il y a quinze jours fut cruellement ressentie, le Borus-

sia Dortmund jouera sa place en quart de finale dans le chaudron du stade du Steaua. Les Allemands, qui n'ont guère convaincu dans cette Ligue des champions, n'ont pas le droit à l'erreur.

Une élimination ne sera pas pardonnée à Ottmar Hitzfeld après les investissements consentis à l'intersaison. Steaua misera essentiellement sur la force de frappe de son avant-centre Adrian Ilie, auteur d'un doublé le week-end dernier en championnat face à Arges Pitești (2-1).

## LA «JUVE» EN DANGER

Humiliée dimanche à Rome face à la Lazio, la Juventus n'aborde pas son voyage à Glasgow dans les meilleures dispositions. Marcello Lippi espère aligner son trio magique en attaque, celui formé de Ravanelli, Viali et Del Piero, l'homme qui monte au firmament du calcio.

Dans le camp écossais, les Rangers attendent monts et merveilles du retour de Paul Gascoigne, absent à Turin. «Je ne peux pas gagner ce match à moi tout seul, explique la star des Rangers. Mais une chose est sûre, nous allons attaquer comme des fous de la première à la dernière minute.» (si)

## LE POINT

### GROUPE A

Ce soir  
20.30 Aalborg - Nantes  
Panathinaïkos Athènes -  
Porto

### CLASSEMENT

1. Panathinaïkos	3	2	0	1	5-3	6
2. Porto	3	1	1	1	2-1	4
3. Nantes	3	1	1	1	4-4	4
4. Aalborg	3	1	0	2	3-6	3

### GROUPE B

Ce soir  
18.30 Spartak Moscou - Rosenborg  
20.30 Blackburn Rovers -  
Legia Varsovie

### CLASSEMENT

1. Spartak Moscou	3	3	0	0	7-3	9
2. Legia Varsovie	3	2	0	1	5-3	6
3. Rosenborg	3	1	0	2	5-8	3
4. Blackb. Rovers	3	0	0	3	1-4	0

### GROUPE C

Ce soir  
20.30 Steaua Bucarest -  
Borussia Dortmund  
Glasgow Rangers - Juventus

### CLASSEMENT

1. Juventus	3	3	0	0	10-2	9
2. B. Dortmund	3	1	1	1	4-5	4
3. St. Bucarest	3	1	0	2	1-4	3
4. Glasgow Rang.	3	0	1	2	3-7	1

### GROUPE D

Ce soir  
20.30 Ferencvaros - Real Madrid  
Grasshoppers -  
Ajax Amsterdam

### CLASSEMENT

1. Ajax Amsterd.	3	3	0	0	9-1	9
2. Real Madrid	3	2	0	1	8-2	6
3. Ferencvaros	3	1	0	2	5-11	3
4. Grasshoppers	3	0	0	3	0-8	0

## Football - Coupe de l'UEFA: Lugano éliminé

## Essayé, pas pu

Robert Vagner - Jan Bugnard  
Fin de parcours pour Lugano.

(Keystone)

## ● SLAVIA PRAGUE - LUGANO 1-0 (0-0)

Lugano a été bouté hors de la Coupe de l'UEFA en s'inclinant à Prague, devant Slavia, vainqueur 1-0 (0-0) au terme du match retour du deuxième tour. Déjà battu à l'aller sur sa pelouse (2-1) il y a deux semaines, Lugano aura tout tenté pour renverser le cours des événements. Peine perdue, les Tessinois avaient beaucoup trop hypothéqué au Cornaredo, en se laissant piéger par un adversaire qui semblait pourtant à leur portée.

A l'actif des Luganais: une seule réelle chance de but en première mi-temps (à la 16e minute, lorsque la transversale sauvait Stejskal sur une récupération de Sinval) et une fin de match pathétique comme à l'aller. Ce ne fut pas suffisant pour forcer les Praguais dans leurs derniers retranchements. L'unique but de la partie tombait à la 61e minute des pieds de Smicer et assurait aux hommes de Cipro une qualification déjà forgée au match aller.

## INTERVENTIONS LITIGIEUSES

Par rapport à la première confrontation, Slavia Prague se présentait dans une composition légèrement modifiée en défense, compte tenu des suspensions de Novotny et Bejbl. Jan Suchoparek faisait son entrée au même titre que Tomas Hunal. Pour les Tessinois, Jane Bugnard palliait

la défection du latéral Fornera, expulsé lors de la première rencontre. Mais Roberto Morinini avait enfin opté pour une tactique beaucoup plus audacieuse en plaçant deux attaquants, Manfreda et Erceg, en pointe et un autre élément offensif, Sinval, en l'occurrence, en soutien en ligne médiane. Mais cette portion de terrain, le stratège russe Igor Shalimov perdait beaucoup de son rayonnement habituel en raison du marquage impitoyable de Martin Hysky.

Slavia Prague a défendu sa réputation en démarquant la partie sur les chapeaux de roue. Lugano résista bien à la déferlante, dut commettre quelques interventions litigieuses, (4e et 6e) heureusement sans gravité. A la

9e minute, première alerte quand Vagner se jouait de la vigilance de Penzavalli sur le flanc gauche, mais son tir terminait sa course dans le petit filet. Morinini avait insisté sur le début de rencontre tonitruant des Tchèques. Lugano put passer le cap et dès la 16e minute, alertait sé-

rieusement les Tchèques. Carrasco au corner voyait son essai repoussé par un défenseur. Sinval, en embuscade, armait un tir repoussé par la transversale. Courageux et volontaire, Lugano manifestait de l'audace mais ne fut pas en mesure de trouver la faille.

Stade de Slavia: 8821 spectateurs.

Arbitre: M. Loizou (Chy).

But: 61e Smicer 1-0.

Slavia Prague: Stejskal; Kozel; Suchoparek, Hunal (83e Virasek); Hysky, Penicka (76e Vavra), Poborski, Kristofik, Smejkal; Vagner (88e Varolin), Smicer.

Lugano: Walker; Morf, Penzavalli, Fiechter, Bugnard; Sinval, Carrasco, Colombo, Schalimov; Manfreda, Erceg.

Notes: Lugano sans Galvao, Esposito, Flindt (blessés), Modica (pas qualifié), Fornera (suspendu). Slavia Prague sans Novotny ni Bejbl (suspendus).

En deuxième période, les Tessinois tentèrent le tout pour le tout. Colombo et Sinval et même Penzavalli se portèrent régulièrement en soutien des attaquants, histoire de créer le sur-nombre devant la cage de Stejskal et déstabiliser un adversaire qui se contentait de spéculer sur contres. A la 59e minute, le tir de Sinval faillit bien faire mouche.

A défaut d'être de qualité, la partie eut au moins le mérite de tenir en haleine un public fébrile, au moins jusqu'à la 61e minute. C'est cet instant que choisit Martin Penicka pour s'illustrer en servant sur un plateau son compère Smicer. Le vélocité attaquant mystifiait Bugnard et s'engouffrait dans le boulevard qui s'offrait à lui pour placer le cuir au bon endroit, anéantisant les espoirs, déjà bien tenus, des Tessinois. La messe était dite. Et comme à l'aller, Lugano se mit, un peu tard, à se faire très menaçant, profitant du relâchement des Praguais, sûrs de leur fait. Erceg, à la 69e, puis Bugnard (72e) et Erceg encore à la 73e minute sur un centre de Sinval se ruèrent tant et plus à l'abordage, histoire d'aviver encore les regrets. Il restait un quart d'heure à jouer mais devant tant de maladresse, impossible de parier sur un retour gagnant des Tessinois, ceci d'autant plus qu'à la 77e minute, Walker se mettait en évidence pour dévier un coup franc de Poborski. Lugano aurait pourtant bien mérité de sauver l'honneur, mais le superbe mouvement concocté par Erceg et Shalimov à la 82e connut un sort similaire à Lugano: il sortait en touche. (si)

## BRÈVES

## Football

## Coupe d'Allemagne

Quart de finale: Altmark Stendal - Bayer Leverkusen 0-0 a.p. Leverkusen vainqueur 5-4 aux tirs au but. Les autres quarts de finale, Fortuna Dusseldorf - Nuremberg, Hombourg - Kaiserslautern et Borussia Dortmund - Karlsruhe, auront lieu le 7 novembre.

## Beenhakker pour Ardiles

L'ancien international argentin Osvaldo Ardiles a été démis de ses fonctions d'entraîneur de l'équipe mexicaine de Guadalajara et les dirigeants du club ont annoncé son remplacement par le Hollandais Leo Beenhakker.

## Fritz Walter honoré

L'ex-international allemand Fritz Walter a reçu la Croix du mérite avec étoile, l'une de ses plus hautes distinctions allemandes, lors d'une cérémonie organisée à Kaiserslautern, à l'occasion de son septante-cinquième anniversaire et à laquelle de nombreuses personnalités ont assisté. Cette distinction lui a été décernée pour l'ensemble de sa carrière sportive mais également pour ses activités en faveur de jeunes détenus.

## Castagne à Eindhoven

Quelque nonante supporters britanniques ont été arrêtés, à Eindhoven, avant le match retour des seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA PSV Eindhoven - Leeds et ont été expulsés des Pays-Bas, a indiqué la police de la ville. Ils avaient contrevenu à un article du Code pénal néerlandais en n'ayant pas sur eux de papiers d'identité.

## Prytz aux Young Boys

Actuelle lanterne rouge du championnat de LNA, Young Boys a engagé l'ex-international suédois Robert Prytz (35 ans/60 sélections) en provenance de Malmö, où le championnat de Suède vient de s'achever. Le Suédois, qui devrait prochainement passer un diplôme d'entraîneur à Malcolin, a signé un contrat jusqu'au terme de la saison. Robert Prytz n'est pas un inconnu dans la capitale. Le Suédois a en effet porté les couleurs du club bernois de 1985 à 1987, remportant même le titre national lors de la saison 85-86. Il avait ensuite quitté la Suisse pour le Bayer Uerdingen (1987-88) avant de rejoindre le Calcio.

La Lazio éliminée sans gloire  
Sensation à Rome

## ● LAZIO - LYON 0-2 (0-1)

Deux jours après avoir déclassé la Juventus (4-0), la Lazio a essuyé un échec mortifiant dans son antre du Stadio olimpico face à l'Olympique Lyonnais. La formation romaine a, en effet, été éliminée de la Coupe de l'UEFA dont elle était l'une des favorites. Battue 2-1 à Gerland il y a quinze jours, elle s'est à nouveau inclinée (2-0) au match retour. Sans que l'on puisse parler de «hold-up».

Emmenés par un jeune stratège corse bourré de talent - Ludovic Giuly (19 ans) -, les Lyonnais ont réalisé le match parfait à Rome. Pendant les 90 minutes de la rencontre, ils se sont efforcés de ressortir proprement les ballons pour aller inquiéter une défense romaine dont la lenteur d'évolution fut parfois criarde. A la classe de Giuly, il convient

d'ajouter l'opportunité des deux attaquants Maurice et Assadourian, la présence du libero brésilien Marcelo et, bien sûr, la bravoure d'Olmata dans la cage.

Les Lyonnais ont trouvé l'ouverture sur leur première attaque avec un service parfait de Giuly pour Maurice qui, après un contrôle de la poitrine, ne laissait aucune chance à Ordi, le remplaçant de Marchegiani. Trois minutes plus tard, pour saper encore davantage leur moral, les Romains rataient... un penalty par Signori. Il avait été accordé un peu généreusement pour une faute sur Casiraghi.

Après ce couac, l'entraîneur romain Zeman n'avait plus d'autre choix que d'introduire Boksic, en disgrâce depuis une quinzaine. L'attaquant croate relayait l'ex-Xamaxien Guerino Gottardi à la 28e minute. Mais malgré cet apport, les Lyonnais,

avec un Olmeta vigilant, arrivaient à la pause en s'accrochant toujours à leur avantage.

A la reprise, ils étaient encore les premiers en action. A la 49e minute, Assadourian tira sur la barre. Neuf minutes plus tard, le No 11 lyonnais était bien plus heureux. Après un travail époustouffant de Giuly sur le côté gauche, qui éliminait toute la défense romaine, dont Di Matteo et le gardien Ordi, Assadourian surgissait à point nommé pour pousser la balle au fond des filets. A 2-0 pour Lyon, la messe était dite. La dernière demi-heure devait s'apparenter à un véritable chemin de croix pour les Romains.

Stadio olimpico: 35.000 spectateurs.

Arbitre: M. Ansuategui Roca (Esp).

Buts: 22e Maurice 0-1. 58e Assadourian 0-2. (si)

Bordeaux passe le cap  
Dans la douleur

## ● ROTOR VOLGOGRAD - BORDEAUX 0-1 (0-0)

Tombé de Manchester United au premier tour, Rotor Volgograd n'a pas signé un second exploit en Coupe de l'UEFA. Les Russes ont été éliminés par Bordeaux, battus 2-1 à l'aller et 1-0 au retour.

Devant leur public, ils ont séché pendant 90 minutes devant une défense girondine très appliquée. La décision dans ce match sans grand relief est tombée à la 83e minute avec un exploit personnel de Bancarel sur une rupture pour le but qui assurait définitivement aux Français leur

qualification pour les huitièmes de finale.

Les joueurs de la Volga ont bénéficié de leur meilleure chance à la 2e minute déjà sur une tête croisée d'Essipov qui échouait à quelques centimètres du poteau droit de Gaëtan Huard. Sous le feu de la critique depuis ses deux monumentales bourdes du match aller contre Rotor et de Martigues, le portier bordelais a réalisé cette fois un sans faute.

Sous l'impulsion de Zidane, Bordeaux s'est efforcé souvent avec bonheur de porter le danger dans le camp adverse. Avant le «contre» victorieux de la 83e

minute, les Girondins auraient pu ainsi s'épargner une dernière demi-heure plutôt crispante si Bancarel n'avait pas touché la latte en première période.

Stade Central: 25.000 spectateurs.

Arbitre: M. Jol (Hol).

But: 83e Bancarel 0-1. (si)

## LA PHRASE DU JOUR

«Robert De Kok veut donner l'impression qu'il joue comme un Dieu, mais ce n'est que Jésus.»

Roland Walter

Benfica passe sur le fil  
Un petit miracle

## ● RODA KERKRADE - BENFICA 2-2 (0-0)

Il a fallu un petit miracle à Benfica pour arracher sa qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. Sans l'opportunité de son avant-centre marocain Nader Hassan, auteur d'un doublé dans les... trois dernières minutes de la rencontre, les Portugais auraient été éliminés sans gloire à Kerkrade, face à une équipe classée 12e du championnat de Hollande.

Victorieux 1-0 du match aller à Lisbonne, Benfica a cédé après l'heure de jeu. Michel Preud'homme, qui avait longtemps retardé l'échéance, était crucifié sur une tête de Hesp (61e) et sur une reprise à bout portant de Trost (74e). Ecrasé 6-1 par l'Ajaj trois jours plus tôt,

Kerkrade avait, semble-t-il, réussi le k.-o. parfait.

Mais sur un effort personnel de Joao Pinto sur le côté gauche, dont le centre croisé trouvait Hassan qui se jetait comme un désespéré sur le ballon, Benfica évitait la pire à la 87e minute. Sur cette action, les Hollandais ont réclamé un hors-jeu sans que l'arbitre soleurois Mühmenthaler ne bronche.

A l'ultime minute, Hassan était encore au bon endroit pour exploiter un renvoi de la défense. Cette réussite du trans-fuge de Farense procurait une égalisation inespérée aux Lusitaniens.

Kerkrade: 25.000 spectateurs. Arbitre: M. Mühmenthaler (S).

Buts: 61e Hesp 1-0. 74e Trost 2-0. 87e Hassan 2-1. 90e Hassan 2-2. (si)

## Le point

Hier soir	aller
Chisinau - Sparta Prague	0-2 3-4
Dynamo Minsk - Werder Brême	2-1 0-5
Roda Kerkrade - Benfica Lisbonne	2-2 0-1
Rotor Volgograd - Girondins Bordeaux	0-1 1-2
Slavia Prague - Lugano	1-0 2-1
Olympiakos Pirée - FC Séville	2-1 0-1
Bayern Munich - Raith Rovers	2-1 2-0
PSV Eindhoven - Leeds United	3-0 5-3
Eendracht Alost - AS Roma	0-0 0-4
Lazio - Lyon	0-2 1-2
Nottingham Forest - Auxerre	0-0 1-0
Liverpool - Brøndby Copenhague	0-1 0-0
Vitoria Guimaraes - Barcelone	0-4 0-3

## Ce soir

Lens - Tchernomoret Odessa 0-0  
Betis Seville - Kaiserslautern 3-1

## Demain

AC Milan - Strasbourg 1-0

En caractères gras, les équipes qualifiées.

Mercredi 1er novembre 1995

L'Impartial

# Badminton - LNA: le BCC prend une option sur le titre

## Tensions au rendez-vous

● LA CHAUX-DE-FONDS - OLYMPIC LAUSANNE 5-3

La salle des Crétets a vécu son plein d'émotions hier au soir. Au terme d'une rencontre qui a duré plus de trois heures, le Badminton-Club La Chaux-de-Fonds a pris une option sur le titre national en venant à bout d'Olympic Lausanne sur le score de 5-3, soit le même que lors du match aller. Au classement, et alors qu'il compte un match de moins, le BCC n'est plus qu'à deux longueurs d'Olympic. Or, on peut raisonnablement penser qu'il réussira à marquer trois - voire quatre - points vendredi contre Genève. Et il n'y aura pas de play-offs cette année...



Pavel Uvarov - Thomas Wapp

Le Chaux-de-Fonnier (de face) a brillamment remporté son duel avec le meilleur joueur suisse.

Par

Renaud TSCHOUMY

Si les joueurs du BCC ont réussi à s'imposer hier soir, c'est qu'ils ont eu les nerfs plus solides que les Lausannois. L'entraîneur Diana Koleva le confirmait: «Nous aurions pu gagner 7-1, mais Lausanne aurait tout aussi bien pu s'imposer 8-0. Oui, nous aurions pu perdre comme nous aurions pu arracher les quatre points.» Car une victoire 7-1 ou 8-0 vaut quatre points en badminton.

Après les deux premiers doubles, on savait cependant - et déjà - que le BCC n'empêcherait pas le bonus. En double dames, Anne Cornali et Myriam Farine n'avaient pas eu l'ombre d'une chance face à Silvia Albrecht et l'Anglaise Rebecca Pantanay (2-15 1-15). «Je pensais disputer le double dames, mais quand j'ai vu que Rebecca jouait avec Silvia, j'ai renoncé, expliquait Diana Koleva. Il n'aurait servi à rien de gaspiller

mes forces pour gagner un set et c'est tout.»

Quant au premier des deux doubles messieurs à se disputer, il avait été perdu par Fabrice Cesari et Yann Maier contre Laurent Jaquenoud et Robert De Kok (14-17 10-15). Pourtant les Chaux-de-Fonniers avaient mené 13-6 puis 14-10 dans le premier set, et le score était de 10-10 dans le deuxième.

### SUPERBE DOUBLE

Menés 0-2, les Chaux-de-Fonniers se devaient de réagir. Et ils l'ont fait! Après avoir perdu le premier set 8-15 contre Thomas Wapp et Jorge Rodriguez, Pavel Uvarov et Stefan Schneider ont su mettre la pression dans le deuxième double masculin. Vainqueurs 18-13 d'un superbe deuxième set, ils ont infligé un véritable camouflet à leurs adversaires dans le troisième (15-3).

## Tennis - Open de Paris-Bercy

### Forget frise le code

Vainqueur en 1991 de l'Open de Paris-Bercy, Guy Forget, tombé au septième et unième rang de l'ATP, a passé très près de la défaite face à son jeune compatriote Jérôme Golmard (85e ATP). Après avoir remporté le premier set au tie-break, le gaucher Golmard (22 ans) paraissait en mesure de s'adjuger à nouveau la seconde manche, grâce à son tennis agressif. Mais au septième jeu, une déchirure à l'aine l'handicapait visiblement. Il ne parvenait plus à se déplacer facilement.

S'il veut avoir une chance de bien figurer devant Thomas Muster au deuxième tour, Forget devra se montrer beaucoup plus percutant. Cédric Pioline (50e ATP) apparaît lui mieux armé pour accéder aux huitièmes de finale. Aux dépens du monumental suédois Magnus Gustafsson (86e ATP), il a remporté un succès aisé, en dépit d'un départ laborieux. Mené 0-2 dans la première manche, il alignait six jeux de suite pour s'imposer 6-2. Au second set, le Scandinave n'eut pas la réaction attendue. Il s'inclina 4-6. Au tour suivant, Pioline se heurte à l'un des plus gros serveurs du circuit, le Hollandais Krajiček.

### VICTOIRE DE BOETSCH

Arnaud Boetsch (16e ATP) n'a pas ménagé sa peine pour obte-

nir le droit d'affronter Pete Sampras, en match vedette de la troisième journée de l'Open de Paris-Bercy. Le protégé de Stéphane Oberer a battu en deux matches le bondissant Suédois Jonas Bjorkman (29e ATP), 6-2 7-6 (7-3).

Vingt-quatre heures après Henri Leconte, le numéro un français a bénéficié à son tour du soutien inconditionnel du public. Celui-ci assista à une rencontre de très haut niveau. Attaquant fougueux, le Scandinave poussa son adversaire dans ses derniers retranchements avant de s'avouer vaincu à l'issue du tie-break du second set. Boetsch aurait pu l'emporter sans passer par l'épreuve décisive s'il avait exploité la balle de match qu'il s'était procurée sur son engagement à 5-3. Il perdait alors son service et il permettait ainsi à Bjorkman de rétablir, momentanément, une situation hautement critique.

Boetsch éprouva beaucoup de mal à résister à la pression. Dans les deux sets, il perdait à chaque fois le premier jeu sur son service. Mais sur l'ensemble de la partie, il se montra plus solide à l'échange.

Vainqueur à Bercy en 1986, 1989 et 1992, Boris Becker, tête de série no 3, a dû livrer une lon-

gue bataille aux alentours de minuit avant de se qualifier pour les huitièmes de finale. L'Allemand a battu en trois sets le Russe Alexander Volkov (ATP 28), 3-6 6-3 6-4. Toujours aussi imprévisible dans ses réactions, le gaucher de Kaliningrad réussit des enchaînements superbes, mais connut aussi de sérieux passages à vide devant un Becker en forme moyenne.

### WAPP BATTU DEUX FOIS

Les simples en apportèrent une éclatante confirmation. Car si Fabrice Cesari s'inclina contre Laurent Jaquenoud (10-15 9-15), Pavel Uvarov sut utiliser la bonne tactique pour venir à bout du meilleur joueur suisse, Thomas Wapp. Après avoir fait sienne la première manche (15-7), le Russe connut un léger moment de flottement dans la deuxième: de 10-3 en sa faveur, on passa à 10-9, puis à 12-13.

«J'ai perdu le contrôle du match à ce moment-là, admet-

tait Uvarov. Mais j'ai récemment souffert du genou, et j'ai préféré jouer calmement, histoire de limiter les risques. Et puis, si Thomas Wapp jouait mal précédemment, il a su accélérer le jeu au bon moment. Mais j'ai réussi à garder ma concentration pour porter le coup fatal.» Et Thomas Wapp de quitter la salle des Crétets avec deux défaites en deux matches...

Dans le même temps ou presque, Stefan Schneider apportait le quatrième point à La Chaux-de-Fonds, non sans éprouver quelque peine à conclure face au champion suisse juniors Denis Dafflon. «J'ai actuellement un petit problème à l'épaule, et je ne pouvais pas trop tendre mon bras en arrière. De plus, j'ai parfois oublié qu'il était gaucher et j'ai trop souvent renvoyé sur son coup droit.» Reste que Schneider a réussi à faire la différence.

4-3 avant le simple dames: Diana Koleva savait ce qu'il lui restait à faire contre Silvia Albrecht, une adversaire qui ne lui convient pourtant guère, rapport au net avantage de taille de la Lausannoise. Dans une ambiance plutôt tendue, la Bulgare prêcha par l'exemple en s'imposant en deux sets, réalisant même une véritable démonstration dans le deuxième set (11-6 11-3).

«J'ai su jouer calmement et avec la tête, expliquait-elle. D'une manière générale, Silvia est meilleure que moi. Elle est plus grande et très mobile. Mais j'ai su attendre le bon moment.»

Corollaire: l'entraîneur du BCC apportait le cinquième point, synonyme de victoire, à son équipe. «Tout le monde était très concentré, poursuivait Diana Koleva. La pression inhérente à ce rendez-vous était de nature à nous rendre nerveux, et c'est bien ce qui s'est produit lors du double messieurs et du simple messieurs perdus. Car je reste convaincue que Fabrice Cesari et la paire Cesari-Maier auraient pu s'imposer. Reste que le principal, c'était de gagner. Et que nous sommes parvenus à notre objectif.»

Au classement, le BC La Chaux-de-Fonds talonne donc Olympic Lausanne. Il s'agira pour lui de bien gérer les échéances futures (et notamment le match de vendredi contre Genève) pour dépasser l'équipe vaudoise et la laisser ensuite derrière elle. Et si tout se passe bien, le BCC pourrait bien fêter le premier titre de son histoire le 17 décembre prochain au terme du dernier match de championnat qui le verra affronter Tavel... R.T.

## LE POINT

LNA, huitième journée: La Chaux-de-Fonds - Olympic Lausanne 5-3.

Classement: 1. Olympic Lausanne 8-23. 2. La Chaux-de-Fonds 7-21. 3. Gebenstorf 7-18. 4. Uzwil 7-15. 5. Tavel 7-13. 6. Genève 6-9. 7. Basilisk-GOM 7-9. 8. Uni Lausanne 7-4.

## Résultats

Simple messieurs: Uvarov bat Wapp 15-7 18-14. Schneider bat Dafflon 15-11 17-15. Cesari perd contre Jaquenoud 10-15 9-15.

Simple dames: Koleva bat Albrecht 11-6 11-3.

Doubles messieurs: Uvarov-Schneider battent Wapp-Rodriguez 8-15 18-13 15-3. Cesari-Maier perdent contre Jaquenoud-De Kok 14-17 10-15.

Double dames: Cornali-Farine perdent contre Albrecht-Pantanay 2-15 1-15.

Double mixte: Koleva-Walter battent De Kok-Pantanay 15-7 15-6.

## Boxe - Tyson affûté avant son combat de samedi

### Rude concurrence

Pour promouvoir son combat face à Buster Mathis Jr samedi à Las Vegas, Mike Tyson a permis lundi à la presse d'assister à son entraînement, pour la première fois depuis sa sortie de prison.

Après avoir durement bousculé pendant trois rounds son sparring-partner Tyrone Evans, Tyson s'est ensuite défendu d'affronter une nouvelle fois samedi un adversaire de deuxième zone.

«Vous devez ne pas oublier que je suis resté inactif quatre ans» a déclaré Tyson, sorti de prison au printemps, après avoir purgé sa peine pour viol. L'ex-champion du monde des lourds avait battu pour son retour sur les rings «l'inconnu» Pete McNeeley en quatre-vingt-neuf secondes le mois dernier.

Mike Tyson, qui se produira samedi au MGM Grand Hotel de Las Vegas, devra subir la concurrence d'un autre combat des lourds dans la cité des casi-

nos, puisque Riddick Bowe et Evander Holyfield seront aux prises dans un autre palace.

Si Tyson bat Buster Mathis Jr comme prévu, son prochain adversaire ne devrait pas déclencher de polémique. Il devrait s'agir de l'Anglais Franck Bruno, actuel champion du monde WBC des lourds, combat prévu le 16 mars 1996. Tyson n'a pas voulu confirmer la tenue de ce combat, mais a loué les qualités de Bruno qu'il a déjà battu en cinq rounds en février 1989. «Si quelqu'un mérite ce titre mondial, c'est bien lui» a déclaré Mike Tyson. Bruno est devenu champion du monde WBC cette année en battant Oliver McCall.

Lors de son entraînement, Tyson est apparu affûté, plus rapide de bras que jamais. «Personne a davantage de puissance que lui, a déclaré Tyrone Evans, après les trois rounds disputés sans retenue. «Personne ne m'a frappé aussi fort!» (ap)

Sainz retourne chez Toyota - L'Espagnol Carlos Sainz (Subaru) a confirmé à Madrid son retour au sein de l'équipe Toyota Team Europe avec laquelle il a conclu un accord pour les trois prochaines saisons. Le pilote madrilène avait remporté à deux reprises avec l'écurie japonaise le championnat du monde de rallyes en 1990 et 1992. (si)

## BRÈVES

### Hockey sur glace

#### Lomakin reste à Berlin

Le Russe Andreï Lomakin, prêté dans un premier temps par FR Gottéron aux Eisbären de Berlin jusqu'au 30 octobre, restera à Berlin jusqu'au 15 février 1996, date de son retour à Fribourg, ont annoncé les dirigeants du club suisse.

### Ligue européenne: début en automne 1996

La Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF) a annoncé à Zurich qu'une Ligue européenne sera mise sur pied pour la première fois dès l'automne 1996. Elle remplacera la Coupe d'Europe et concernera des équipes de douze pays: Autriche, République tchèque, Finlande, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Russie, Slovaquie, Suède et Suisse. Une équipe au moins par pays pourra prendre part à la compétition.

### Basketball

#### Bellinzona éliminé

Battu de quarante points au match aller, Bellinzona a dû se contenter de limiter un peu mieux les dégâts lors de son match-retour du troisième tour préliminaire de la Coupe d'Europe des clubs face aux Estoniens de Kalev Tallin. Les Tessinois se sont inclinés 79-101 (37-46) au terme d'une rencontre une nouvelle fois à sens unique.

### Coupe de Suisse:

#### Union NE contre Chêne

Le tirage au sort des seizièmes de finale de la Coupe de Suisse a eu lieu hier. Union NE se déplacera en terre genevoise pour y affronter Chêne-Basket (2e ligue). Cette rencontre doit se jouer entre le 20 et le 26 novembre.

### Fléchettes

#### Pan dans le mille!

Championnat préliminaire de LNF. Groupe A: Gris Niou - Bevaix 5-1. Olé - Areuse 6-0. Blue White - Gainsbar 4-2. Classement: 1. Olé 7-14. 2. Gris Niou 7-12. 3. Ascot 6-7. 4. Gainsbar 7-6. 5. Bevaix 7-4. 6. Blue White 7-3. 7. Areuse 7-2. Groupe B: Béroche - Peseux 0-6. Rebell - Garnet 4-2. Nomades - Bull Dogs 5-1. Classement: 1. Nomades 7-14. 2. Peseux 7-11. 3. Garnet 7-8. 4. Rebell 7-8. 5. Bull Dogs 7-4. 6. Béroche 7-3. 7. Shakesy 6-0.

DU 27 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE  
POLYEXPO

**OFFRES EXCEPTIONNELLES**

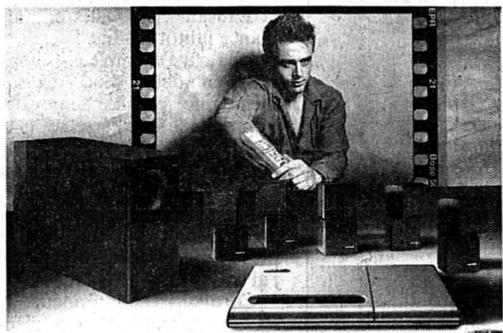
**NOUVEAU  
50%  
PLUS GRAND!**

Prix entrée adulte: 7.-  
Enfant 6-16 ans: 3.-  
Forfait familial: 17.-  
Carte permanente: 25.-

Ligne de bus au départ  
de la gare toutes les 10 min.

Navette "Petit train de fête"  
parking-expo Frs 2.-

**modhac**  
FOIRE-EXPOSITION



POUR LE CENTENAIRE DU CINEMA,  
LE MOMENT EST VENU  
DE DECOUVRIR LE SON CINEMA  
CHEZ SOL.

THE NEW BOSE® LIFESTYLE® 12  
AUDIO HOME ENTERTAINMENT SYSTEM  
FOR CONCERT-LIKE AND CINEMA-LIKE SOUND.

Pour le Centenaire du Cinéma, vous pouvez vous entourer d'un son cinéma impressionnant et d'une musique de concert - il suffit d'appuyer sur un bouton.

Profitez du son réaliste, de l'élégance et de la simplicité de ce système deux-en-un complètement nouveau.

N'oubliez pas que notre promotion Centenaire du Cinéma vous offre plus.



La Promotion du Centenaire du Cinéma pour :

**Fr. 4.980,-**

**BOSE**  
Better sound through research.

Demandez une démonstration et notre promotion !

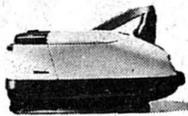
**VAC** TV - HI-FI  
VIDEO - INFO

à **modhac** Stand N° 345  
du 27.10 au 5.11 1995

132-777814

VOTRE SPÉCIALISTE EN ÉLECTRO-MÉNAGER

**Miele**  
EN PROMOTION  
REPRISE jusqu'à 195.-  
de votre ancien aspirateur  
à l'achat d'un nouvel  
aspirateur MIELE



Stand No 195  
ou  
Serre 90  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 00 55

132-777806

**Toulefer s.a.**

Place de  
l'Hôtel-de-Ville  
La Chaux-de-Fonds

OFFRE  
AVANTAGEUSE  
Lave-linge 5 kg  
séchoir intégré  
Fr. 1150.-



**QUEROP SUISSE** 132-777470

Jusqu'au  
5  
novembre

**11 commerçants dynamiques**



HABITAT  
FLEURI

Atelier mécanique Henry + Nettec  
Banque Coop  
Confiserie Frischknecht  
Coop Neuchâtel-Jura  
Croisitour Voyages SA  
Müller-Musique SA  
Façade Rideau, P.-A. Bozzo SA  
HG Commerciale  
Kiosque Espacité - Lager  
La Maison du fromage - Sterchi  
Wartek Brasserie et Boissons SA

Invité d'honneur:  
Service des Parcs  
et Plantations

132-777840

**Journée de la jeunesse**

**Journée officielle  
du Service  
des Parcs et plantations  
Ville de La Chaux-de-Fonds**

**MODHAC STAND 304**

**LE PLUS GRAND CHOIX AU  
MEILLEUR PRIX  
BENEFICIEZ DE L'OFFRE MODHAC  
CONCOURS**

**PRO SHOP**  
commerce 79  
2300 La Chaux-de-Fonds

132-77706

VOTRE SPÉCIALISTE EN ÉLECTRO-MÉNAGER

**Miele**  
EN PROMOTION

La combinaison idéale pour  
espaces limités: la colonne  
lave et sèche-linge

**Fr. 4380.- livrée  
au lieu de Fr. 5160.-**

Stand No 195  
ou  
Serre 90  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 00 55



Possibilité  
d'achat  
séparé



132-777805

**les machines et  
appareils pour  
le nettoyage  
industriel  
sont aussi à modhac !**



**AUTOLAVEUSES -  
MONOBROSSES -  
ASPIRATEURS - BALAYEUSES**

Le choix, les conseils  
et la maintenance chez nous,  
c'est toute la différence!

ATELIER MECANIQUE TEL. 23 40 05  
**HENRY**  
ROCAILLES 15 - LA CHAUX-DE-FONDS

132-777806

**Mercredi  
1er novembre**

Ouverture des stands de  
14h à 22h.

Journée de la jeunesse &

**Journée officielle  
du Service des  
Parcs et plantations  
ville de  
La Chaux-de-Fonds**



Restaurant de MODHAC  
Repas en famille de 17h30-19h30.  
Les enfants (2 au maximum) accompagnés des parents,  
mangent GRATUITEMENT!

**Orchestre DACHSTEIN ECHO**

*j'y vais, j'y gagne!*

Hockey sur glace - Deutschland Cup: des Suisses ambitieux

# Une opposition de qualité

L'équipe de Suisse entame sa saison cette semaine à Memmingen et Stuttgart, dans le cadre de la Deutschland Cup. Une saison dont l'objectif est le retour dans le groupe A des championnats du monde. L'entraîneur national Simon Schenk attend cependant de bonnes performances de ses joueurs dès cette première échéance.

«Nous ne voulons pas nous contenter d'être seulement des faire-valoir, nous allons en Allemagne avec l'intention de jouer chaque match pour le gagner» explique le Bernois. Il y a cependant loin de la coupe aux lèvres. Avec les quatre premiers des derniers mondiaux - Finlande, Suède, Canada, République tchèque - et l'Allemagne, la Deutschland Cup jouit d'une participation relevée.

Les Suisses bénéficient toutefois d'une répartition favorable des équipes. Ils affronteront, dans le groupe B, le Canada (jeudi à Memmingen) et l'Allemagne (samedi à Stuttgart), la poule A regroupant la Finlande, la Suède et la République tchèque. Une constellation due à la volonté des organisateurs de faciliter la tâche de l'équipe germanique... Dimanche, toutes les équipes disputeront un match de classement à Stuttgart.

**LE CANADA EN OUVERTURE**  
Premier adversaire d'une équipe de Suisse renouvelée mais pas

pour autant rajeunie, le Canada arrivera d'Asiago (It), où il a disputé un tournoi le week-end dernier. Les Canadiens y ont battu l'Italie (5-1) et la France (6-3), s'inclinant devant la Slovaquie (3-5). La star de la sélection est Glenn Anderson (35 ans), ancien vainqueur de la Coupe Stanley, qui évolue à Augsburg et a pris part à la dernière Coupe Spengler. Brent Thurston joue en Suède, les autres joueurs proviennent des ligues mineures (AHL/IHL) ou des universités.

L'équipe d'Allemagne repose sur deux clubs, Cologne et Düsseldorf, les deux équipes rhénanes qui dominent le championnat (DEL) et fournissent chacune dix joueurs. Optimiste, l'entraîneur George Kingston s'est exprimé en termes clairs cette semaine: «Nous voulons gagner pour la première fois la Deutschland Cup» a-t-il proclamé. Incapable de se qualifier en Suède pour les quarts de finale des championnats du monde, l'Allemagne est - comme la Suisse - contrainte à se refaire une image et une crédibilité.

**ANCIENS SOUS PRESSION**  
Simon Schenk a décidé de mettre ses joueurs sous pression. Contrairement aux années précédentes, aucun sélectionné n'est assuré de sa place en équipe nationale. Ceux qui ne donneront pas satisfaction par leurs performances ou leur engagement ne seront pas convoqués en décembre. Le coach national ne peut se permettre de faire des expériences face à des adversaires du groupe A, d'autant que ces trois rencontres seront

les seules sans enjeu de la saison. Outre les mondiaux B d'Eindhoven, la Suisse ne jouera cette saison que des matches qualificatifs pour les Jeux olympiques. «Cela ne fait qu'accroître l'importance de cette Deut-

schland Cup» estime Simon Schenk. Le conseiller national de Trubschachen se réjouit de voir son équipe confrontée d'entrée à une opposition de qualité: «Ce tournoi nous donne la possibilité d'entraîner notre jeu de défense et de tirer des expériences profitables pour le reste de la saison».

La LSHG a annoncé un cadre de vingt-huit joueurs pour ce

tournoi. Les sélectionnés de Kloten (Pavoni, Bayer, Bruderer, Celio, Hollenstein, Wäger), qui ont disputé six matches de championnat en quinze jours et seront engagés la semaine prochaine en Coupe d'Europe, seront libérés après la rencontre face au Canada. (si)



**Simon Schenk**  
Un premier test d'importance.  
(Keystone)

**À L'AFFICHE**

- Jeudi**  
19.30 Suisse - Canada  
19.30 Finlande - Suède
- Vendredi**  
16.00 Finlande - République tchèque  
19.30 Allemagne - Canada
- Samedi**  
14.30 Allemagne - Suisse  
18.00 Suède - République tchèque
- Dimanche**  
11.00 Finale pour la 5e place  
14.30 Finale pour la 1re place  
17.30 Finale pour la 3e place

**Les Jets en forme**  
Les Jets, qui devraient quitter Winnipeg pour le Minnesota à la fin de la saison, se sont portés seuls en tête de la Central Division de NHL en s'imposant 3-2 face aux Detroit Red Wings, à la Winnipeg Arena. Avec six victoires consécutives à domicile, ils connaissent le meilleur début de championnat de leur histoire. (si)

**BRÈVE**

**Hockey sur glace Université NE passe**  
Dans le cadre de la Coupe cantonale bernoise, Université NE a accédé aux quarts de finale en battant Marzili Berne sur la marque de 4-1 (1-0 2-1 1-0).

**PMUR**

Hier soir à Vincennes, Prix Juno.  
Tiercé: 8 - 6 - 18.  
Quarté+: 8 - 6 - 18 - 4.  
Quinté+: 8 - 6 - 18 - 4 - 11.

**Rapports pour 1 franc**  
Tiercé dans l'ordre: 6055,40 fr.  
Dans un ordre différent: 523,20 fr.  
Quarté+ dans l'ordre: 46.592,90 fr.  
Trio/Bonus (sans ordre): 104,00 fr.

**Rapports pour 2 francs**  
Quinté+ dans l'ordre: tirelire.  
Dans un ordre différent: 6749,80 fr.  
Bonus 4: 426,00 fr.  
Bonus 3: 75,40 fr.

**Rapports pour 5 francs**  
Zsur4: 142,50 fr.

**La sélection suisse**

**Gardiens:** Reto Pavoni (Kloten), Renato Tosio (Berne), Lars Weibel (Lugano).  
**Défenseurs:** Samuel Balmer (Davos), Marco Bayer (Kloten), Sandro Bertaglia (Lugano), Martin Bruderer (Kloten), Tiziano Gianini (Ambri-Piotta), Marc Gianola (Davos), Sven Leuenberger (Berne), Martin Rauch (Berne), Martin Steinegger (Berne), Patrick Sutter (Lugano).  
**Attaquants:** Jean-Jacques Aeschlimann (Lugano), Manuele Celio (Kloten), Jörg Eberle (Lugano), Felix Hollenstein (Kloten), Patrick Howald (Berne), Peter Jaks (Ambri), Claudio Micheli (Zurich), Gil Montandon (Berne), Harry Roggenmoser (Rapperswil), André Rötheli (Zoug), Roger Thöny (Rapperswil), Thomas Vrabec (Berne), Roman Wäger (Kloten), Christian Weber (Davos), Michel Zeiter (Zurich). (si)

La Suisse B en lice aux Eaux-Minérales  
**Trois matches à Morges**

La Suisse B, entraînée par Björn Kinding, disputera cette fin de semaine, à la patinoire des Eaux-Minérales de Morges, un tournoi à quatre avec les équipes B de Finlande, République tchèque et France.

Exception faite du Davosien Beat Equilino (24 ans), tous les sélectionnés helvétiques ont 22 ans au plus. La Suisse entrera en lice vendredi contre la Finlande.  
**La sélection suisse. Gardiens:** Thomas Papp (Zurich), Claudio Bayer (Rapperswil).

**Défenseurs:** Beat Equilino (Davos), Martin Kout (Zurich), Ivan Gazzaroli (Davos), Roland Kradolfer (Rapperswil), Pascal Sommer (Berne), Gaëtan Voisard (Berne), Jerry Zuurmond (Grasshopper).

**Attaquants:** Christophe Brown (FR Gottéron), Patrick Fischer (Zoug), René Friedli (Berne), Stefan Grogg (Bienne), Vjeran Ivankovic (Zurich), Lars Leuenberger (Berne), Philipp Lüber (Zurich), Andy Näser (Davos), Thierry Paterlini (Grasshopper), Reto Stirni-

mann (Davos), Stefano Togni (Lugano). (si)

**À L'AFFICHE**

- Vendredi**  
16.30 France - Rép. Tchèque  
20.00 Suisse - Finlande
- Samedi**  
16.30 Finlande - France  
20.00 Suisse - Rép. Tchèque
- Dimanche**  
16.00 Rép. Tchèque - Finlande  
19.30 Suisse - France

**PMUR**

Demain à Longchamp, Prix de l'Orangerie, (plat-handicap), 1600 m, réunion I, 5e course, départ 15 h 50.

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

**Restaurant Cortina**

Rue du Bois-Noir 39  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Sacrement	61	16	F. Head	D. Smaga	17/1	1p6p5p	Il mériterait bien de remporter son tiercé, car il fait preuve de beaucoup de courage.	IMPACT-PRONO 9* 10* 5*
2	Domador	60,5	11	T. Thuillez	H. Van Zuylen	12/1	6p1p0p		2 6 11 14 15
3	Dusty-Ocean	58	8	S. Maillot	F. Chappet	28/1	9p8p6p	S'il trouve l'ouverture en temps voulu, il pourra placer sa terrible pointe finale.	*BASES
4	Annatri	56,5	15	D. Bouland	D. Mercier	21/1	9p0p0p		
5	Maniana	56,5	17	M. Boutin	J. Martens	14/1	0p4p6p	A un peu déçu la dernière fois, on va le voir aux avant-postes et devrait conserver une place.	
6	Etulala	56	14	F. Sanchez	T. Clout	9/1	3p0p2p		
7	Jrab	56	3	D. Boeuf	E. Lellouche	17/1	0p3p0p	L'entraînement est en super forme, mais le poids n'est pas un cadeau.	COUP DE POKER
8	Ventriloque	56	2	G. Guignard	C. Bauer	24/1	0p0p0p	Assez régulier, et une place semble lui être promise dans ce lot.	11
9	Mister-Alleged	55,5	7	O. Doleuze	I. Turc	5/1	2p3p0p		AU 2/4 9 - 5
10	La-Fra-Angelico	54,5	10	W. Mongil	J. Martens	8/1	5p5p6p	Spécialiste des Tiercés, il vient de montrer un regain de forme et sur son expérience.	AU TIERCÉ POUR 16 FRANCS 9 - 10 - X
11	Eastern-Promise	54	6	E. Saint-Martin	D. Sepulchre	16/1	2p6p0p		IMPACT-SURPRISE
12	Meadow-Leader	53	5	O. Peslier	M. Rolland	23/1	0p9p9p	A ce poids, il est capable de tirer son épingle du jeu car sa forme est sûre.	2 8 15 9 1 11 12 10
13	Rivbrus	53	1	P. Bruneau	R. Crepon	19/1	1p0p0p	Il est redescendu d'un échelon pour se refaire le moral, et cela lui a bien réussi.	
14	Crystal-Groom	52,5	12	S. Coffigny	R. Collet	13/1	1p3p2p		
15	Kaivanto	51,5	18	A. Junk	J. Crouin	15/1	1p0p9p	<b>LES REMPLAÇANTS:</b>	
16	Waitango	51	9	N. Jeanpierre	M. Nigge	26/1	4p0p3p	Il est insaisissable, mais a déjà bien couru dans les Tiercés.	
17	Gaio	50,5	13	W. Messina	J. Fellows	18/1	2p7p8p	Sa tâche n'est pas aisée, mais à ce poids, il garde un espoir de s'octroyer une petite place.	
18	Rikitea	47,5	4	Y. Talamo	F. Bellenger	22/1	4p1p6p		

**Lunetterie Centrale**  
Lunetterie Centrale  
Lunetterie Centrale  
Lunetterie Centrale

**Jacques-E. Mahéas**  
Daniel-Jeanrichard 15  
Tél. 039/23 22 00  
La Chaux-de-Fonds

**Pour cause  
de prochaine  
fermeture  
(fin de l'année)**

**50%  
sur tout  
le stock**

**Montures solaires, instruments  
haut de gamme et accessoires.**

**Les verres de vue désirés seront  
toujours fournis. Un opticien  
compétent assurera le service  
après-vente.**

132-778135

**GASTRONOMIE**

**Restaurant de l'Aéroport**

Aimé Bongard-Sedjan  
Bd des Eplatures 54  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 82 66  
Salle pour société  
et repas de famille

Jeu d'après-midi dès 14 heures:  
**GRAND MATCH  
AUX CARTES KREUZ**  
Spécialités de chasse  
+ carte habituelle 132-778082

**DIVERS**

**INSTITUT DE BEAUTÉ**

*"Angélique"*

Durant tout novembre, pour la reprise de l'institut,  
Mlle Barbara Dogana vous offre

**10%**

sur tous les soins et abonnements, excepté  
solarium.

Avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 90 20 132-778044

**SPECTACLES - LOISIRS**

**Scotch-Club**

**Business bar (1er étage)**  
du lundi au vendredi  
de 14 à 22 heures  
avec toutes nos artistes  
**Boissons dès Fr. 5.-**



**Au cabaret**  
de 22 à 4 heures  
**show  
international  
avec musiciens**  
du lundi au samedi  
Fermé le dimanche 132-777002

**L'Ecole de ski  
de La Chaux-de-Fonds  
Supermise en forme**

Cours de préparation au ski  
8 leçons, les jeudis du 2 novembre au 21 décembre  
1995, dans la halle est du collège de Belle-  
vue, La Chaux-de-Fonds, de 20 à 22 heures  
Prix: Fr. 60.-, une personne, et Fr. 100.-, couple  
Inscriptions sur place 132-778104

L'annonce, reflet vivant du marché

vis@vis

vis@vis

vis@vis

vis@vis

vis@vis

vis@vis

vis@vis

vis@vis

vis@vis

**Réouverture**

**Alimentation du Grand-Pont**

Av. Léopold-Robert 114 - Tél. 039/23 07 83  
La Chaux-de-Fonds

Bernard Egger (succ. M. et Mme Marcel Cattin)

**Jeudi 2 novembre, dès 6 h 30**

**10%**

Sur toute la marchandise (exception: cigarettes, spiritueux et alcool fort)

Chère clientèle,  
M. Bernard Egger et ses collaboratrices: Mmes G. Mauron et A. Michel  
se feront un plaisir de vous accueillir et de vous servir avec toute leur  
attention en vous remerciant d'avance de la confiance que vous leur  
témoignerez.

Heures d'ouverture:  
Matin: lundi au samedi 6 h 30 à 12 h 15  
Après-midi: lundi, mardi, jeudi, vendredi: 14 h à 18 h 30  
Mercredi et samedi après-midi fermé

**Nouveau: ouvert le dimanche de 9 h 30 à 11 h 30**

vis@vis

vis@vis

vis@vis

VETEMENTS PROFESSIONNELS  
LUTTEURS  
JOB DRESS

LE SEUL VETEMENTS ULLPROTTE  
POUR UNE CHALEUR NATURELLE

**Werner Walki**

Forge + Atelier mécanique  
Vêtements professionnels  
2304 La Chaux-de-Fonds  
Rue du Locle 69, Tél. 039 / 267 250

**Mercredi 1er, jeudi 2 et vendredi 3 novembre 1995**  
à la grande salle de la Maison du peuple dès 14 heures



**GRANDE VENTE  
ANNUELLE**

des Paroisses réformées de La Chaux-de-Fonds,  
de la Paroisse de langue allemande et de Terre Nouvelle  
(mission, EPER, PPP)

Nombreux comptoirs, tombola, pâtisserie  
Sur la galerie: marché aux puces

Garderie d'enfants, jeux

Dès 18 h 30: le chef vous propose son menu (Fr. 14.-, demi-ration Fr. 8.-)

**Mercredi:** rôti de porc, pommes de terre purée, légumes  
**Jeudi:** vol-au-vent, salade  
**Vendredi:** choucroute garnie

Réservez: jusqu'au mardi 31 octobre ☎ 039/28 18 30  
dès mercredi 1er novembre ☎ 039/23 49 35

**Soutenez nos annonceurs, ils sont à votre service!**

132-777919

**Mirabeau**  
CONFISERIE TEA-ROOM

Neuve 7, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 79 50

Diverses spécialités en chocolat:  
pralinés de première qualité  
bâtons à la liqueur  
8 sortes de truffes

Tous les jours: menu sur assiette

**La Bricole**

Charrière 4  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039 / 28 75 35

**PHARMACIE  
DES FORGES**

Richard Müller  
Charles-Naine 2a  
2306 La Chaux-de-Fonds 6  
☎ 039/26 95 44

Livraisons à domicile

**A. STUDER**

Menuiserie  
Ebenisterie  
Vitrerie  
Parc 8  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 / 28 33 73

**Boucherie  
Nouvelle**

P.-A. Lambercier  
Jardinière 89, 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 30 16

Spécialité:  
saucisson neuchâtelois

Service à domicile

**MARENDING**

La Chaux-de-Fonds  
Le Locle  
Saint-Imier



Boulangerie - Pâtisserie - Traiteur



Tradition  
dès  
1890

**Gérance  
Charles Berset SA**

Jardinière 87  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 78 33

**VAC**

les magasins  
où vous êtes sûrs  
d'être bien servis

Av. Léopold-Robert 115  
Rue des Crétets 130  
2300 La Chaux-de-Fonds



**SOL**  
HEIMO & FILS SA

Maîtrise fédérale  
Tél. 039/28 16 24  
rue du Parc 9  
La Chaux-de-Fonds

Tapis  
Parquets  
Plastiques  
Entretien  
Stores

LA CHAUX-DE-FONDS  
LE LOCLE  
HAUT-DOUBS  
NEUCHÂTEL  
VAL-DE-RUZ  
VAL-DE-TRAVERS  
JURA BERNOIS  
JURA

Ligne Besançon -  
Le Locle

### Nouvelles menaces

Le TGV roule de mieux en mieux sur les voies et dans les esprits. Cela au détriment des lignes régionales, craint le personnel de la SNCF s'inquiétant tout particulièrement de l'avenir de la liaison Besançon - Le Locle.

Page 20

Canton de Berne

### Campagne antialcoolique originale

«Pleine forme»: sous ce slogan positif, le Département de la santé du canton de Berne a pu rallier les cafetiers-restaurateurs à une campagne de prévention contre l'abus d'alcool. Une première suisse qui a rencontré un succès probant.

Page 23

Chapelles dans le Jura

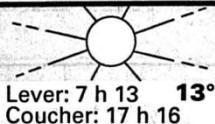
### Sanctuaires oubliés

Le dernier numéro de L'Hôtâ, revue de l'Association jurassienne de sauvegarde du patrimoine rural (ASPRUJ), consacre un intéressant article aux chapelles privées dans le Jura. Érigés pour diverses raisons, parfois très personnelles, ces sanctuaires méritent un pèlerinage.

Page 25

Mercredi 1er novembre 1995

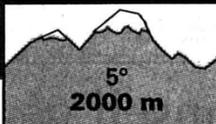
Fête à souhaiter: La Toussaint



Lever: 7 h 13 13°  
Coucher: 17 h 16



Lever: 14 h 25 8°  
Coucher: 0 h 42



5°  
2000 m

Lac des Brenets

749,94 m

Lac de Neuchâtel

429,14 m



L'Impartial

«De la nature à la nourriture», il y a 6000 ans...»

# L'Histoire à Villers-le-Lac

La chapelle des Annonciades à Pontarlier accueille jusqu'en janvier une passionnante exposition archéologique relative aux comportements alimentaires des hommes qui vivaient notamment autour de la cité lacustre de Villers-le-Lac il y a près de 7000 ans. Des éclats d'Histoire réunis dans la capitale du Haut-Doubs et matérialisés par des ossements, des outils, des ustensiles divers; ils éclairent cet embryon de société de consommation primitive alors en pleine mutation puisqu'elle abandonnait progressivement arcs et flèches pour élever sa viande sur pied.

Ce thème se nourrit largement donc du produit des fouilles réalisées à Villers-le-Lac par l'équipe de Christophe Cupillard sur les sites néolithiques de «La Roche aux Pêcheurs» et de «La Roche qui boit». Leurs investigations archéologiques ont permis en effet de faire parler les pierres et d'écrire un nouveau chapitre «de la nature à la nourriture» en découvrant, qu'à Villers-le-Lac, s'est opérée la mutation entre les chasseurs-cueilleurs et les agriculteurs.

Il y a 5 à 6000 ans environ, alors que l'homme traquait l'ours dans la grotte du Bichon (près de Biaufond), poursuivait le cerf dans Les Roches du Cerf, les bien nommées aux Gras, surprenait l'aurochs sur ses lieux de gagnage, d'autres habitants, plus évolués, sortaient de l'ancestrale relation proie-prédateur caractérisant jusque-là la nature du contact entre l'homme et la bête. A ce rapport animal et violent se substitua une approche plus paisible et une méthode aussi plus élaborée, plaçant la bête dans une situation d'obésité et de dépendance. Les premiers éleveurs de Villers-le-Lac ont ainsi rangé la hache de guerre pour construire des enclos sommaires où seraient parqués leurs prisonniers.

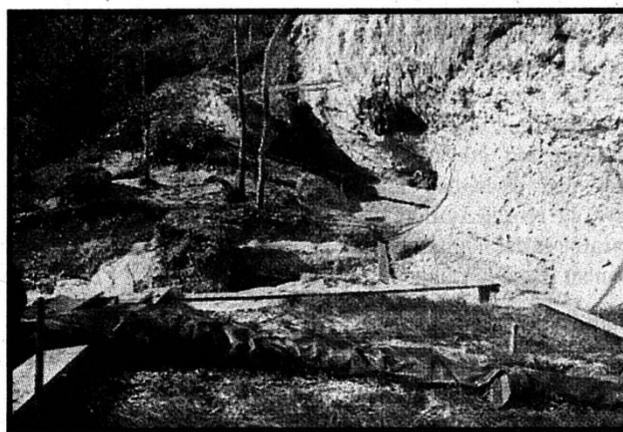
### ÉLEVAGE DE MOUTONS ET COCHONS

La domestication et l'élevage étaient nés. Sur le site de «La

Roche aux Pêcheurs», rive française du lac de Chaillexon, ce passage d'une civilisation de chasseurs-cueilleurs à une société d'agriculteurs, est attesté par l'exhumation d'ossements de moutons, cochons et bœufs. Naturellement, le passage de la prédation à la production ne s'est pas accompli en un jour, mais s'est étalé sur plusieurs centaines d'années. En tout cas il n'est pas chauvin ni abusif de relever, qu'en dehors de l'Iran et de l'Irak, plus précoces en ce domaine, nos lointains ancêtres de Villers ont été des pionniers et des précurseurs.

Les agriculteurs de Villers-le-Lac étaient limités dans leurs possibilités d'élevage car, il y a 6000 ans, le paysage du Val se partageait entre eau et forêt. Les moines défricheurs n'avaient pas encore entrepris leur mission de fertilisation de terres et de prairies cultivables. Dans ces conditions, la production de moutons et autres herbivores était assez confidentielle et ne permettait pas d'abandonner complètement le tir, à l'aide de pointes de silex, des élans, loups, ours bruns et autres gibiers.

Les phalanges de chamois, molaires d'ours brun, incisives de castor exhumées à «La Roche au Pêcheur» et exposées à Pontarlier en attestent. Profitant de la proximité du lac de Chaillexon, les premiers Villé-



La Roche aux Pêcheurs à Villers-le-Lac

C'est ici, il y a 6 à 7000 ans, que les premiers hommes se sont installés dans le Haut-Doubs. (Impar-Prêtre)

riers jettent aussi leurs filets de pêche.

### RÉCIPIENTS EN CÉRAMIQUE

Des restes de poissons fossilisés et des poids de filets réunis par l'équipe de Christophe Cupillard ont également leur place dans les vitrines des Annonciades. L'art de la table distinguait aussi ces chasseurs-éleveurs qui inaugureront la cuisine il y a 6000 ans, alors qu'aujourd'hui encore, certaines peuplades africaines et d'Amazonie mangent toujours tout cru le fruit de leur chasse. Des réci-

pients en céramique enrichissent ainsi le mobilier archéologique provenant des fouilles de la rive gauche du lac de Chaillexon. En s'appuyant sur ces indices, on pourrait être tenté de prétendre que c'est à partir de la cité frontalière des bords du Doubs que la montagne du département fut progressivement colonisée. En tout cas, les recherches et découvertes de l'équipe Cupillard ont démenti tous les historiens du cru et d'ailleurs assurant que le Haut-Doubs resta vierge de toute présence humaine jusqu'à l'an 1100 avant J.-C.

Pr. A.

## L'Arc jurassien dans les jumelles de la TSR

# De La Brévine à Saint-Brais

Pays de traditions toutefois marqué d'un esprit d'ouverture... Ce sont notamment ces deux caractéristiques, a priori contradictoires, de l'Arc jurassien, que les réalisateurs de l'émission «Passe-moi les jumelles!» ont tenu à mettre en évidence en se promenant de La Brévine à Saint-Brais.

Selon le scénario Marie et Sophie sont à la recherche des deux présentateurs de cette émission, Benoît Aymon et Pierre-Pascal Rossi. Leur quête les conduira à rencontrer des personnages de l'Arc jurassien, à découvrir les particularités et les sites de cette

région. Parmi les premiers figurent le peintre Claudévard du Cerneux-Péquignot, qui dira la beauté des tourbières du lieu, (que Suchard exploitait à l'époque pour en tirer la tourbe afin de chauffer ses installations) et l'écrivain jurassien Alexandre Voisard pour lequel le rôle de la frontière de cette région, adossée à la France voisine, est parfois complexe.

Quant aux sites et particularités, les caméras se sont baladées dans les profondeurs glacées de la cavité de Monlési (au-dessus de Boveresse), du côté du lac des Taillères, de Saignelégier, de l'étang de la Gruère, le long des

murs de pierres sèches bordant les pâtures et forêts de nos contrées. Sur ce parcours, un fabricant de gentiane du Cerneux-Péquignot réchauffera ceux qui plongent ensuite dans les moulins souterrains du Col-des-Roches.

Dans les Franches-Montagnes, la convivialité sera au rendez-vous au Café du Soleil de Saignelégier. Un chef-lieu où le cheval est à l'honneur. Notamment lors du fameux Marché-Concours (jcp)

● Passe-moi les jumelles! «Jurassique Arc», TSR, ce soir, 20 h 05.

### REGARD

## Vous avez dit «sauvages?»

Les premiers habitants sédentaires de «La Roche aux Pêcheurs» ignoraient le prix du beurre mais avaient une conscience très élevée de la valeur des élans qu'ils tuaient, des poissons primitifs qu'ils attrapaient ou des moutons qu'ils élevaient. Cette notion, ils l'avaient constamment à l'esprit car en dépendaient leur subsistance et leur survie.

Aussi, ces hommes prédateurs et éleveurs en devenir respectaient-ils et ne gaspillaient pas ce que la nature leur donnait. S'ils n'économisaient pas leurs forces pour faire chauffer la marmite, ils économisaient en revanche leur environnement naturel. Ils se servaient dans ce «supermarché» juste de ce dont ils avaient besoin pour manger et se vêtir. En fait, en cette période très reculée, l'homme n'était pas une excroissance de la nature mais en représentait l'un des maillons. L'harmonie, et non pas la domination, régnait la nature de son rapport à l'environnement. Une humilité et une sagesse disparues avec ces civilisations enfouies, mais l'étude de leur comportement rappelle bien des similitudes et des analogies avec les indiens d'Amérique que les colons du Nouveau-Monde ont massacrés et perversés au nom d'une société moderne voulant s'affranchir complètement et définitivement de l'héritage d'un passé synonyme de régression et d'obsolescence.

Il n'est pas surprenant ainsi, qu'aujourd'hui des enfants croient dur comme fer que les pommes poussent dans des cageots ou de les voir jeter sans état d'âme le pain à la poubelle. Les «sauvages» qui hantaient les berges de Villers, il y a 5000 ans avant notre ère, témoignaient déjà d'une conscience écologique que l'homme robot écervelé et décérébré a reniée et rejetée, lui préférant la civilisation du surgelé et du micro-onde, sommet de l'aliénation et de l'abandon à la philosophie du néant, quitte à brûler la mémoire de nos ancêtres fondateurs.

Alain PRÉTRE

### MÉTÉO

### Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons, au matin stratus sur le Plateau, limite supérieure vers 1300 m, se dissipant en grande partie l'après-midi. Ailleurs et au-dessus, ensoleillé. Dès l'après-midi, passages de nuages élevés sur le Jura. En montagne, vents modérés du nord-ouest; en plaine faible bise; sud des Alpes, ensoleillé.

### Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam	2°	12°	Madrid	10°	27°
Clair			Nuageux		
Athènes	11°	23°	Miami	26°	28°
Clair			Nuageux		
Barcelone	15°	24°	Moscou	-1°	4°
Pluvieux			Nuageux		
Beyrouth	17°	24°	New York	9°	14°
Clair			Nuageux		
Berlin	2°	10°	Paris	8°	18°
Nuageux			Nuageux		
Bogota	10°	29°	Rome	12°	24°
Pluvieux			Nuageux		
Le Caire	17°	25°	Stockholm	0°	5°
Clair			Nuageux		
Francfort	8°	15°	Sydney	13°	18°
Clair			Nuageux		
Genève	9°	15°	Tokyo	16°	26°
Nuageux			Nuageux		
Lisbonne	17°	22°	Varsovie	6°	7°
Pluvieux			Nuageux		
Londres	8°	16°	Vienne	7°	13°
Nuageux			Nuageux		

### Le temps qu'il va faire...

La zone de hautes pressions qui s'étend des Iles britanniques aux Alpes influence encore le temps dans nos régions jusqu'à demain soir. Evolution probable de jeudi à dimanche: au nord des Alpes, jeudi généralement très nuageux, précipitations intermittentes; chutes de neige s'abaissant jusque vers 1000 m. De vendredi à dimanche: variable, souvent très nuageux sur le versant nord des Alpes, précipitations sous forme de neige jusque vers 600 à 800 m.



# Conseil général: oui pour la BV et pour les labos des hôpitaux

## Fondation sous toit

La séance d'hier soir du Conseil général s'est déroulée au rythme d'un long fleuve tranquille. Après bien des méandres, le crédit de 485.000 francs pour la rénovation de la ferme des Bulles 4 et celui de 416.000 fr pour le nouvel équipement informatique de la Bibliothèque ont été acceptés. Après une discussion laborieuse, la réorganisation des laboratoires des hôpitaux a finalement passé la rampe.

Tous les groupes ont accepté le crédit destiné à la rénovation de l'habitation et du rural de Bulles 4, et à l'agrandissement de la fosse à purin. Ce dernier point a suscité certaines interrogations, mais il est imposé par la nouvelle réglementation cantonale en la matière. L'augmentation du devis depuis le rapport général de la commission des domaines (+73% selon le radical Marc-André Nardin) a étonné. Quant au rendement de 1,13%, il fait souhaiter à M. Nardin que l'on soit plus soucieux de rentabilité à l'avenir.

Le recours à une entreprise générale pour coordonner les travaux a soulevé les réserves de la gauche, surtout socialiste. Claude-Eric Hippenmeyer craignait pour les entreprises locales et pour la transparence. A l'opposé, M. Nardin a loué ce système qui permet, en cas de malheurs, de se retourner contre un responsable. Et de rappeler la cruelle expérience du collège Numa-Droz...

Le conseiller communal Da-



La ferme des Bulles 4

Elle sera rénovée, même si le coût des travaux en a fait tiquer plus d'un. (Impar-Gerber)

niel Vogel ne s'est pas étonné de ces réserves. Il a cependant rappelé que l'exécutif suivait strictement la politique définie par le rapport de commission, accepté par le Conseil général. Si trois domaines seront démantelés, la commune reste attachée à ses réserves de terrain et conservera donc ses exploitations viables. Bulles 4 est le seul qui nécessite un tel investissement: «C'est l'exception et non la règle.» L'objet est accepté à l'unanimité.

### BIBLIOTHÈQUE À LA PAGE

Autre demande de crédit, celle qui concerne le renouvellement de l'équipement informatique de la Bibliothèque de la ville et sa participation au réseau romand. La BV a la cote et aucun groupe ne souhaiterait la priver

d'un outil performant. Certains se sont enquis de la participation de nouveaux membres au réseau, en plus des institutions chaux-de-fonnière et neuchâtelaises: le futur nœud cantonal saurait-il accueillir la Bibliothèque communale du Locle, ou celle du Cifom? Pourra-t-on collaborer avec nos voisins français? Et qu'advient-il du matériel, se demandent les écologistes?

Des ouvertures existent pour accueillir de nouveaux membres, a répondu le conseiller communal Jean-Martin Monsch. D'autant plus que cela permettrait de répartir les coûts d'exploitation. Le matériel actuel sera revendu si quelqu'un en veut, ce qui n'est pas sûr: en informatique, tout va très vite, et le nouveau système sera

amorti sur sept ans seulement. Ce point a également obtenu l'assentiment de toute l'assemblée.

### LABOS TIRAILLÉS

La nouvelle organisation des Laboratoires des hôpitaux du canton, principalement ceux de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, regroupés sous une direction unique chapeauté par une fondation, a vu la classique division gauche-droite. Socialistes et libéraux ont mené le bal. Les premiers, par la voix de Jean Oesch, ont certes salué la plus grande transparence de la nouvelle formule, tout en souhaitant que le choix de la fondation ne devienne pas la règle en matière de collectivités publiques. En revanche, ils n'ont pas agréé la composition du futur conseil, estimant que les politiques y

étaient sous-représentés: «C'est une perte d'autonomie grave», a remarqué M. Oesch. Les socialistes veulent être assurés contre tout risque de centralisation qui entraînerait un départ de La Chaux-de-Fonds.

Tout autre son de cloche sur les bancs libéraux. Charles Chamartin relève qu'on s'est «trop longtemps préoccupé de technique et pas assez de gestion». Il voudrait savoir pourquoi on a renoncé aux «profits de la privatisation». Pour lui, la fondation jouirait d'un monopole et ses seuls clients seraient en même temps ses propriétaires. Deux entraves au développement de l'esprit d'entreprise nécessaire à la rentabilité des laboratoires. Ceux-ci ne devraient d'ailleurs pas craindre d'offrir leurs prestations hors des frontières cantonales, selon le porte-parole libéral. Deux positions difficilement conciliables.

Dans sa réponse, la conseillère communale Claudine Staehli-Wolf a sereinement, mais fermement récusé les attaques dont le projet avait été la cible. C'est ainsi qu'elle a mis sérieusement en doute les avantages de privatisation énoncés par les libéraux, expériences à l'appui. Quant aux craintes des socialistes pour les employés des laboratoires, il n'y a pas lieu de s'inquiéter, la fondation prenant en compte leurs revendications. Ces assurances ont aplani les difficultés, l'entrée en matière étant acceptée par 29 voix sans opposition et l'arrêté étant approuvé par 30 voix (abstention des libéraux-PPN). A.M.

Rédaction  
LOCALE  
Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT  
Ivan RADJA  
Pierre-F. BESSON  
Christiane MERONI

### BRÈVE

#### Ricet Barrier à l'école Saturnin revient

Ces prochains jours, Ricet Barrier charmera les oreilles de nos chers bambins. Celui qui prêtait sa voix au célèbre canard Saturnin réserve depuis toujours son répertoire aux plus jeunes. Le plus Chaux-de-Fonnière des Bourguignons se produira dans les différentes écoles primaires de sa ville d'adoption. En effet, d'autres tours de chants ayant déjà eu lieu quelques années auparavant à Morges, Moutiers et Vevey, il était temps que le chanteur honore la capitale horlogère. Les séances, auxquelles participeront toutes les classes, se tiendront du 1er au 10 novembre. (Imp)

### AGENDA

#### Club des loisirs Diététique et hygiène alimentaire

Le Club des loisirs propose jeudi 2 novembre une conférence de Florence Authier, diététicienne à Neuchâtel, sur le thème «Diététique et hygiène alimentaire». Exceptionnellement, cet exposé n'aura pas lieu à l'endroit habituel mais à la salle de paroisse des Forges, avenue Charles-Naine 11, à 14 h 30. (Imp)

#### Gare du Crêt-du-Loclé Dernier jour

Moment historique, hier en fin de journée, au Crêt-du-Loclé. Le chef de gare François Collat a fermé boutique après y avoir passé 27 ans, dont 15 en tant que responsable. Fermeture teintée de tristesse, tempérée par les fleurs offertes par les enfants d'un collègue. Plus d'aiguillage, plus de croisement, plus d'arrêt (sauf pour les groupes et sur demande), la gare du Crêt-du-Loclé se contentera de regarder passer les trains. C'est une page de l'histoire ferroviaire régionale qui s'est tournée. Nous y reviendrons. (nm)

#### Dédicace de Raoul Cop à Modhac

On le sait, Raoul Cop vient de publier son ouvrage monumental sur «La ferme dans les Montagnes neuchâtelaises». Il s'agira là de l'ouvrage de référence pour tous les spécialistes de l'habitat rural, mais aussi pour les Montagnons sensibilisés à ces trésors du patrimoine architectural que sont les maisons paysannes du Haut-Jura. L'auteur dédicacera son livre ce mercredi après-midi, dès 16 h, à Modhac, au stand de l'imprimerie Typoffset et des Editions d'En Haut. (nm)

## L'entreprise Johanson S.A. quitte La Chaux-de-Fonds Quarante emplois disparaissent

Installée depuis une dizaine d'années à La Chaux-de-Fonds, l'entreprise américaine Johanson S.A., qui fabrique des composants en céramique pour l'électronique, va quitter les Montagnes neuchâtelaises en mars 96. Ce qui entraînera la suppression d'une quarantaine d'emplois.

Dans les années 80, Johanson S.A. avait repris une entreprise de la SMH, Space Ram. La société américaine avait alors consenti d'importants investissements. Elle avait bénéficié d'une aide dans le cadre de l'arrêté Bonny, sous forme de cautionnement et de prise en charge d'une partie des intérêts. «Les sommes avancées ont été remboursées», précise Francis Sermet, délégué cantonal aux questions économiques.

Johanson avait également pu profiter d'une exonération fiscale dans le cadre de la promotion économique. Mais celle-ci concerne les bénéficiaires. Or, «la succursale chaux-de-fonnière n'était plus rentable», selon M. Sermet. Ne faisant plus de bénéfices, elle n'était donc plus exonérée! Des discussions ont eu



Johanson S.A.

Fermeture en mars 96. (Impar-Gerber)

lieu avec les autorités communales et cantonales qui souhaitent conserver une unité de production réduite à La Chaux-de-Fonds, mais Johanson a estimé que cela coûterait trop cher. Les activités de la firme en Suisse seront donc concentrées au Tessin, où elle possède déjà une usine. Du côté de la direction de Johanson, c'est le «no comment» absolu. Le président de la ville Charles Augsburg regrette cette décision, mais doit reconnaître que les autorités communales n'ont aucun moyen de s'y opposer dans le cadre d'une économie libérale. Ayant appris ce qui se préparait par le biais de l'Office du travail, M. Augsburg avait pris contact avec Johanson, mais cette démarche s'est révélée sans succès. De son côté, Francis Sermet souligne que la promotion économique connaît inévitablement quelques ratés: «On ne peut pas être assuré que les entreprises qu'on attire vont prospérer.» Il rappelle néanmoins qu'une septantaine de projets sont en négociation de par le monde, que l'année dernière, 52 nouvelles entreprises se sont installées dans le canton par le biais

de son service et qu'il y en aura à peu près autant cette année: «Ce sont des projets très modestes au départ sur le plan du nombre d'emplois créés, mais qui sont porteurs d'espoir.»

Rappelons que les exonérations d'impôts sur les bénéfices accordées aux entreprises de la région courent sur des durées de cinq à dix ans. Elles peuvent être totales ou partielles, en fonction de l'intérêt apporté par le nouveau venu à l'économie neuchâtelaise. La décision de les accorder ou non appartient au canton, et les communes suivent généralement.

Cet épisode illustre la difficulté de maintenir un solde positif d'emplois dans une région excéntrée. La venue du fabricant de cosmétiques Marie Kay promet la création de quelque 150 places de travail dans les anciens locaux d'Aciera mais cette bonne nouvelle est contrebalancée par l'annonce de la fermeture de Johanson. Cette mauvaise nouvelle vient s'ajouter à l'inquiétude qu'inspire Calida, dont le sort est toujours incertain. On peut certes tirer un parallèle entre ces deux entreprises. La firme américaine concentre ses activités à proximité de la frontière italienne, là où le géant suisse du textile possédait aussi une unité de production. Or, à l'heure où la reprise de Calida La Chaux-de-Fonds est toujours dans la brume, on apprend que 180 des 230 places de l'usine de Chiasso seront maintenues. Le directeur actuel reprend les structures et le personnel pour continuer la production sous une autre enseigne. La présence au Tessin d'une main-d'œuvre frontalière abondante, et encore moins chère qu'en France, et de syndicats peut-être plus portés sur le compromis y sont sans doute pour quelque chose. A.M.

## Bus scolaires et mini-bus des TC Ceintures pas obligatoires

Il arrive parfois de voir une poignée de mômes se faire secouer dans un bus scolaire obligé de freiner en catastrophe. Une situation banale qui soulève cependant la question des ceintures sur les sièges arrière.

Car si leur installation est obligatoire, elle ne concerne en fait que les véhicules de tourisme jusqu'à 9 places (conducteur compris), comme le stipule l'article 106 de l'Ordonnance sur l'expertise technique des véhicules. Entrée en vigueur le 1er octobre dernier, elle ne modifie en rien le fond de la précédente ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules, malgré la nouvelle loi sur le port obligatoire de la ceinture étendu à tous les occupants d'une auto de tourisme.

Ne sont donc pas concernés les deux mini-bus des TC sur la ligne 10 (rue de la Serre - Sombail - Plaisance) et la ligne 11 (Gare - Cerisiers - Grand-Fontaine - Prés-de-la-Ronde), qui comportent 16 places assises à l'arrière.

L'ordonnance ne s'applique pas non plus au bus scolaire de l'Ecole primaire utilisé aussi pour le transport des petits de l'école enfantine lors de courses d'écoles. Ni aux bus scolaires qui effectuent les liaisons entre La Chaux-de-Fonds et le Bas-Monsieur, le Valanvron et Boïnod. D'une capacité de 23 à 29 places (sur trois bancs disposés dans le sens de la longueur), ces bus assurent près de sept trajets par jour sur chacune de ces trois lignes depuis 30 ans exactement, «sans le moindre accident grave jusqu'ici», souligne Jean-Pierre Rufener, administrateur de l'Ecole secondaire. Et pourtant ces lignes sont très fréquentées, surtout à midi et durant l'hiver,

les élèves plus âgés utilisant leurs vélos et vélos-moteurs à la belle saison.

«Lorsqu'est survenu le grave accident de Payerne, il y a plus d'une année, impliquant un bus scolaire, nous nous sommes posés, à l'intérieur de l'école, la question de l'installation de ceintures de sécurité», ajoute-t-il. Mais a suivi immédiatement le problème de la surveillance de tous les élèves, le conducteur ne pouvant assurer une supervision efficace de tout ce qui se passe dans son dos. «Nous avons aussi évoqué la pose d'une fermeture automatique des portes par le chauffeur, pour éviter toute manœuvre malheureuse de la part des gosses, mais le risque d'un blocage définitif à l'occasion d'un accident nous a fait renoncer à cette idée.»

Heureusement, les véhicules gérés par l'Ecole secondaire sont remplacés régulièrement (un par année en moyenne), et les conducteurs, au nombre de cinq, peuvent assurer un tournus suffisant. Par ailleurs, et toujours dans le domaine de la sécurité, les gosses seront instruits aujourd'hui même sur les mécanismes des portes des grands bus, opération couplée comme chaque année avec un cours dispensé par la police locale sur la façon de traverser les rues, et notamment le Pod. IR

### AVIS URGENT

URGENT  
Nous cherchons

**maçons**

OK PERSONNEL SERVICE

M. Guisolan  
☎ 039/23.04.04

132-778142

Modhac: folklores et carrefour des cultures

# Maeva e iaorana à Modhac



Iles enchanteresses et folklore à la schwytoise

Le week-end sera chaud! Six danseuses tahitiennes se produiront en alternance entre Habitat fleuri et Modhac; avec Antoine Fluck et ses musiciens, il y en a pour tous les goûts.



(Photo sp et Impar-Gerber)

**Maeva e iaorana! Bienvenue et bonjour en tahitien! Coup de cœur et ultime coup de folie, la 28e édition de la foire exposition chaux-de-fonnière, Modhac, va vivre des heures inoubliables samedi et dimanche prochain. Six merveilleuses danseuses polynésiennes seront présentes.**

Grâce au dynamisme de certains commerçants d'Habitat fleuri, la foire exposition tirera sa révérence au public jusqu'à l'an prochain en disant, nana (au revoir en tahitien). La nouvelle vient de tomber! Michel Ryser, directeur de Croisitour, a réussi un réel tour de force. Aidé dans ses démarches par Manuel Terai, directeur de l'Office du tourisme de Tahiti, les deux propagateurs de rêves ont pu contacter in extremis, six danseuses tahitiennes. Ces dernières, qui n'ont encore jamais quitté les îles, sont attendues vendredi en début de soirée à La Chaux-de-Fonds. Georges Jeanbourquin, conseiller communal, chargé du tourisme, est d'ores et déjà ravi à l'idée de préparer une petite réception à Espacité, au nom du Conseil communal et de l'Office du tourisme de la ville.

Vedettes du folklore tahitien, Irma Prince, Esther Telanna, Jeannine Maru, Rsewytha Araverupu, Mehiti Hart et Vaheana Le Bihan, les six chanteuses et

danseuses ont toutes enregistré plusieurs disques qui font un véritable tabac dans les îles. Pour leur premier grand voyage (23 heures de vol et 24.000 kilomètres), les danseuses ont prévu d'emporter dans leurs bagages des tiaras (fleurs), cueillies le matin même au large de lagons couleur émeraude.

Peint par Gauguin, chanté par Brel, le charme de la Polynésie ne peut laisser personne insensible. Envoûtantes, 130 îles, dont une quarantaine sont habitées, couvrent une surface aussi grande que l'Europe. Et si l'on sait que le climat est un peu moins chaud d'avril à novembre, de 23 à 30 degrés, il faudra toute la chaleur humaine des Chaux-de-Fonnières pour réussir à faire oublier Tahiti aux belles. Tant il est vrai que si le paradis n'existe pas, Tahiti doit en être la version la plus proche!

**LES «SCHWYTZOISES» DE FLUCK**

Véritable carrefour des cultures,

Habitat fleuri recevait hier Antoine Fluck et son groupe qui tirèrent la «renifle made in Schwytz» de 16 à 22 heures, invitées par la Brasserie Warteck. L'ambiance avait revêtu un habit folklorique cher aux visiteurs venus nombreux.

Une contrebasse et trois accordéons schwytois ont véritablement séduit le public qui n'en finissait pas d'être heureux. Emporté à travers tout un répertoire de musique folklorique suisse, le spectateur, et néanmoins acteur, avait l'air de tout connaître de cet étrange instrument dont la mélodie est diatonique et les basses chromatiques. Fort bien connu de tous, Antoine Fluck a déjà enregistré cinq CD et en a déjà vendu plus de 25.000 à ce jour. C'est vrai que tous les week-ends, ce fou de ce petit accordéon très particulier joue chez lui au Relais équestre du Peu-Péquignot, au cœur des Franches-Montagnes, dans un endroit qui privilégie avant tout la joie de vivre. C.M.

«Amis de l'opéra»

## Dix ans!

Les «Amis de l'opéra» marquent dix ans d'activité! La nouvelle saison débutera le 2 novembre par un visionnement vidéo. Les voyages reprendront dès le 7 janvier.

«Lorsque nous avons lancé le projet des «Amis de l'opéra», Lucie Vergriete, déléguée aux Affaires culturelles à l'époque, et moi-même, nous n'aurions jamais osé imaginer que, dix ans plus tard, le projet aurait pris un tel essor...», commente Henri Houlmann, animateur du club. C'est que ce passionné d'opéra a la conviction lyrique communicative. Il ne craint pas de compiler les programmes internationaux, d'organiser les voyages, d'assumer l'administration du club. M. Houlmann a su retenir l'intérêt des amateurs par le haut niveau des interprétations qu'il a proposées jusqu'ici - une septantaine - tant en visionnements à la Bibliothèque de la ville, que sur les scènes lyriques de Suisse et de Dijon, Mulhouse, Lyon, Vienne, Milan... Bon an, mal an, le club compte quelque quatre-vingts membres.

La nouvelle saison débutera le 2 novembre par un visionnement de la Tosca de Puccini à la Bibliothèque de la ville. D'autres rendez-vous, à la bibliothèque toujours, ont été programmés les 21 novembre, 6 décembre, 9 janvier et 20 février. Les déplacements, à Lausanne, Berne, Dijon, reprendront dès le 7 janvier.

L'Université populaire a invité M. Henri Houlmann à évoquer l'opéra, lors d'un cycle de 5 soirées. Ce cours débutera le 16 janvier à la Fondation Sandoz au Locle.

D. de C.

• Informations: «Amis de l'opéra» Case postale 5011, 2300 La Chaux-de-Fonds.

## BRÈVE

### Bikini Test Troc sur Internet

A partir du 1er novembre, les abonnés à Internet y trouveront le programme de Bikini Test, avec extraits sonores, photos des groupes et plans d'accès. D'autres salles similaires proposent la même prestation, parmi lesquelles la Dolce Vita de Lausanne, le Caveau de Delémont ou encore la Rote Fabrik de Zurich. Une synergie intéressante pour les amateurs de concerts rock qui n'hésitent pas à avaler des kilomètres pour prendre du bon temps. En outre, il faut souligner que pour les aficionados débarquant de nuit à La Chaux-de-Fonds, trouver La Joux-Perret peut s'apparenter à un chemin de croix. Dorénavant, pour autant qu'on soit relié à Internet, une simple adresse donne les informations: «http://www.ping.ch/hugo/». Le service Hugo abrite également une collection sans cesse grandissante de groupes et artistes suisses, des plus obscurs aux plus en vue, classés par canton, style et noms, sans tenir compte du succès commercial. Ce service est gratuit pour les groupes. De plus, Hugo proposera aussi les pages d'événements culturels en Suisse et à l'étranger. On y trouve déjà le festival de jazz zurichois Music 95 et Trans Europe Halles, une fédération de centres culturels européens.

(comm-imp)

## Hier et aujourd'hui

La journée d'hier à Modhac s'est déroulée d'un côté avec les accordéons schwytois d'Antoine Fluck et de son groupe, et de l'autre, avec l'Orchestre Dachstein Echo. La présence de Marcel Laliberté a également réjoui tous ceux qui aiment se faire «croquer» le portrait.

Aujourd'hui, la foire exposition va vivre à l'heure des fleurs. C'est en effet la journée officielle du Service des parcs et plantations de la ville et celle de la jeunesse. Le responsable Bernard Wille et les jardiniers de la ville de La Chaux-de-Fonds vont créer à Habitat fleuri, un jardin amateur. Ils sont d'ores et déjà prêts à répondre à toutes les nombreuses questions que vous ne manquez pas de leur poser.

Le soir, toujours à Habitat fleuri, se tiendra le Forum sur l'aviation de l'an 2000, présenté par l'agence de voyages Croisitour avec la participation de Swissair. (cm)

## Un charmant petit train

Tous les visiteurs l'auront sans doute déjà remarqué. Le petit train de la fête, ou Velis Festbahn, fait inlassablement le même parcours. C'est-à-dire, Modhac le parking destiné aux visiteurs, le stand de tir et retour.

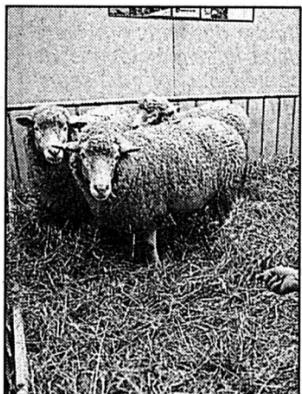
Une locomotive et deux wagons s'arrêtent immédiatement si, sur le chemin, un doigt venait à se lever. Les trolleybus ont joué le jeu.

Sans doute parce que le prix du petit train, un ou deux francs, suivant le trajet parcouru, n'est pas franchement bas! (cm - Impar-Gerber)



## Ville et campagne

Bien installé à l'entrée de Modhac, le stand tenu par la Société d'agriculture, le Syndicat des producteurs de lait et l'Union des femmes paysannes est particulièrement sympathique. C'est vrai que tous les gourmands y trouvent leur content. Le soir, la fondue au champagne mérite bien le label «excellent». Présents depuis le début de Modhac, Nouky et Princesse, les deux poneys shetland semblent néanmoins se lasser de voir tant de monde. Seuls les moutons continuent de faire les «jolis cœurs». Compréhensible non? (cm - Impar-Gerber)



## Steudler Antiquités

Boulevard des Endroits 2  
La Chaux-de-Fonds

## 12e exposition-vente

de meubles et objets anciens du XVII au XIXe siècle  
Un choix authentique et de qualité accompagné cette année d'une

### sélection de tissus exclusifs

aux notes champêtres ou traditionnelles  
pouvant agrémenter votre intérieur et votre table

## du jeudi 2 au samedi 11 novembre

les 2, 6, 7, 8, 9 et 10 novembre de 10 h 00 à 18 h 30  
les 3 et 4 novembre de 10 h 00 à 22 h 00  
le dimanche 5 novembre de 10 h 00 à 20 h 00  
le samedi 11 novembre de 10 h 00 à 17 h 00

à notre magasin:

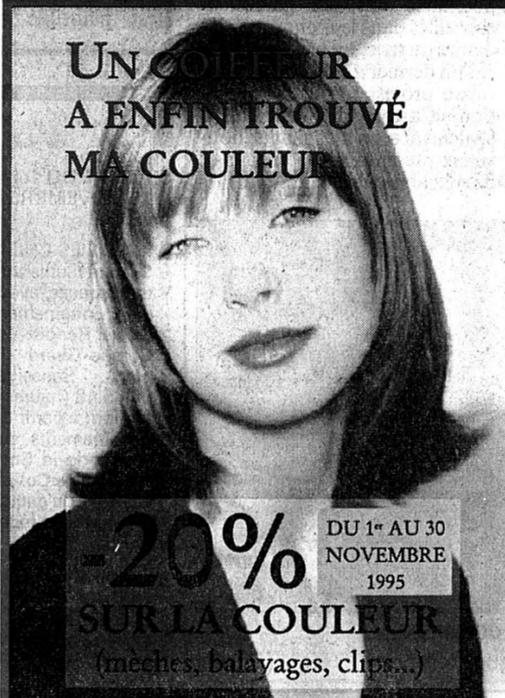
boulevard des Endroits 2 à La Chaux-de-Fonds  
Tél. et fax: 039/26 52 49

Entrée libre et parking aisé

132-777511

## DIVERS

UN COIFFEUR  
A ENFIN TROUVÉ  
MA COULEUR



20% DU 1<sup>er</sup> AU 30 NOVEMBRE 1995

SUR LA COULEUR  
(mèches, balayages, clips...)

67.20  
FÉMININ

EXEMPLE: SHAMP. + SOIN + COUPE + COULEUR + COIFF.

PRIX pour cheveux courts - (rabais non cumulable)

METROPOLE 039 / 24 10 02  
CENTRE  
LA CHAUX-DE-FONDS

Saint Algue  
COIFFEUR VISAGISTE  
270 SALONS EN EUROPE

17-169699

## Epopée sur papier pour les 25 ans de la Bibliothèque des jeunes

# Les cathédrales du rêve

En 1956, on commençait à parler d'une Bibliothèque des jeunes au Locle. En 1956 également, les parents de John Howe, illustrateur canadien établi à Neuchâtel, parlaient de «créer» un deuxième enfant. Dont acte. Le petit John naît en 1957. Trente-huit ans plus tard, il expose ses dessins – ils sont beaux, tout simplement – à la biblio des jeunes, qui marque ainsi d'une pierre blanche son 25e anniversaire.

Méline et de l'enchanteur Merlin...

### AUSSI AUX PARENTS

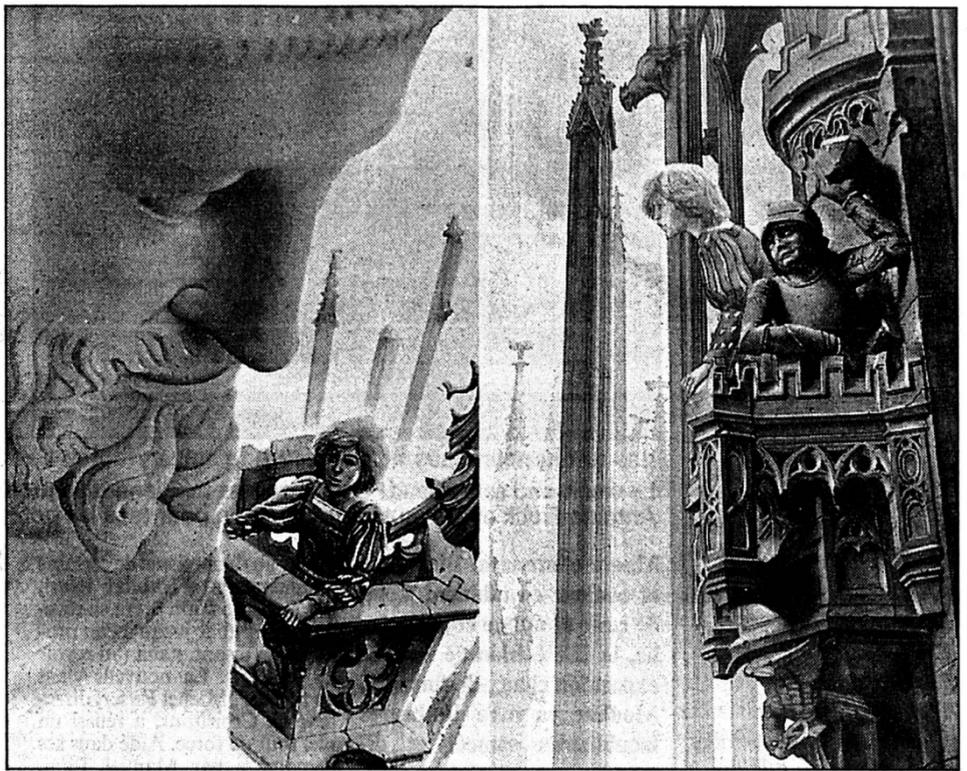
Cette expo, à mille lieues des «japonaiseries» débitées en pack sous vide par TF1, s'adresse bien sûr aux enfants, mais aussi à leurs parents. Et, ce qui ne gêne rien, John Howe n'a surtout pas la grosse tête. Ce qui ne l'empêche pas de mener paisiblement une carrière internationale: après avoir exposé ses œuvres au festival de la BD de Sierre, il travaille maintenant pour l'Australie. Pourtant, il vit à Neuchâtel: comme quoi l'esprit ne souffle pas que dans la Ville Lumière.

### 200.000 FRANCS: TILT

Le 25e anniversaire de la BJ a donc été fêté officiellement lundi soir. Et du même coup, elle a reçu 11.000 francs de la part de la Fondation pour la jeunesse locloise. Son représentant, Charles-André Breguet, a expliqué que cette somme n'était pas allouée au hasard: le total des dons octroyés par la Fondation à la BJ, depuis sa naissance, totalisait 189.000 francs; manquaient 11.000 francs pour arriver au chiffre rond de 200.000 francs, «et nous continuerons à vous aider».

Rares sont les Loclois à ignorer encore le chemin qui mène, dans le parfum du pain chaud, à ces locaux chaleureux quoiqu'un peu exigus vu leur succès toujours croissant.

Depuis 1970, année de son ouverture au Crêt-Vaillant, en passant par 1986, année du déménagement à la rue M.-A. Calame, l'historique de la BJ a été rappelé par sa responsable, Francine Rausa, qui n'a pas manqué de remercier ses collaboratrices, Anne-Marie Cosan-



### Un Moyen Age onirique

Sur les traces de John Howe, illustrateur de rêves destinés aux enfants de 7 à 77 ans. (Impar-Gerber)

dey et Lucie Barth Hurlin. Des 4000 volumes en stock en 1970, la BJ en est maintenant à 30.000 ouvrages. Elle continue à accueillir de nombreuses classes, et à recevoir son petit monde avec un grand sourire, pour que les enfants s'y sentent comme à la maison.

### PLACE, PLACE!

Le président de la ville, Rolf Graber, a dûment salué «nos dames, – puisque nous n'avons heureusement pas introduit les

quotas – qui font de réels miracles», et cela à raison d'un poste trois quarts au total.

Si, en douze ans d'activité comme conseiller communal, Rolf Graber a déjà entendu pas mal de commentaires sur la manière d'utiliser les deniers publics, «jamais la BJ n'a été sur la sellette». C'est dire que son travail est reconnu. A tel point que le dynamisme de cette BJ pose parfois problème aux autorités, notamment celui de l'espace.

Lors du déménagement rue

M.-A. Calame, M. Graber avait demandé «que nous puissions ne plus évoquer le problème de manque de place pendant dix ans». Francine Rausa a gentiment fait remarquer que neuf ans s'étaient déjà écoulés...

CLD

● *Illustrations de John Howe, Bibliothèque des jeunes, rue M.-A. Calame 15, jusqu'au 19 novembre, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h, samedi matin de 10 h à 12 heures.*

### Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

### BRÈVE

#### Opéra de Gluck au Casino

#### Un ivrogne bien sympathique!

Faire ses premiers pas sur scène dans un rôle «léger», c'est une aubaine pour un artiste lyrique. Cette aubaine a été offerte aux élèves de l'école de chant Yves Senn, de Neuchâtel, avec la réalisation de «L'ivrogne corrigé», opéra bouffe de C.-W. Gluck, présenté jeudi soir au Casino.

L'œuvre est savoureuse et les comédiens-chanteurs ont très facilement communiqué au public le plaisir qu'ils prennent à l'interpréter. La musique est plaisante et les sept musiciens du Conservatoire de Neuchâtel, dirigés par Yves Senn y ont mis toutes les nuances voulues. Ce sont toutefois les sept chanteurs et cantatrices, également à l'aise dans leurs prestations de comédiens et danseurs, qui ont imprégné l'œuvre de leur fraîcheur, de leur spontanéité et de leur joie de vivre, de leur aisance. Ils manifestent déjà des talents confirmés.

On peut ajouter à tous ces points positifs l'inventivité de Xavier Hool qui a réussi des costumes et décors (d'une extrême sobriété!), en harmonie parfaite avec l'esprit de cette farce qui tient à la fois du vaudeville et de la comédie dell'arte.

Le jeu de chacun fut tout en finesse et en clins d'œil complices avec un public conquis dès les premières mesures. Un public qui manifesta sa satisfaction et sa joie par de nombreux rappels.

On aurait souhaité une salle mieux fournie, tant le spectacle valait, par sa qualité, le déplacement, mais le manque d'expérience dans le domaine de l'information, avoué par Yves Senn, et une bévue de la Poste se sont malheureusement ligués pour que très peu de gens soient au courant de la venue au Locle de «L'ivrogne corrigé». Dommage, vraiment, pourtant on se consolera en sachant qu'une représentation est prévue à La Chaux-de-Fonds au début de l'an prochain. Et celle-là, il s'agira de ne pas la manquer! (dn)

Les amateurs de BD (bandes dessinées en français) connaissent bien la série des «Cités obscures», et notamment un album superbe, «La tour». Les dessins tirés des livres pour enfants qu'illustre le jeune Canadien John Howe, et qu'on peut admirer actuellement à la Bibliothèque des jeunes (BJ), rappellent étrangement cet univers architecturo-onirique.

John Howe, c'est l'homme qui aime les cathédrales. Ce passionné du Moyen Age brosse de jeunes seigneurs à visage d'ange surplombant des gargouilles sataniques, des à-pics vertigineux, d'hallucinantes successions de flèches se perdant dans le brouillard bleu du rêve...

A coups de ciels d'orage et de fracassantes déferlantes, il décrit l'angoisse des premiers explorateurs partis au fond de l'horizon vers ce qu'ils croyaient être les abysses du bout du monde. Aussi tendre que l'auteur du «Roi et l'oiseau», il chante les songes de «L'homme qui allumait les étoiles» et la fabuleuse épopée des forêts de légende, les chuchotements du vent mêlés aux voix de

### Troc amical à la Maison de paroisse

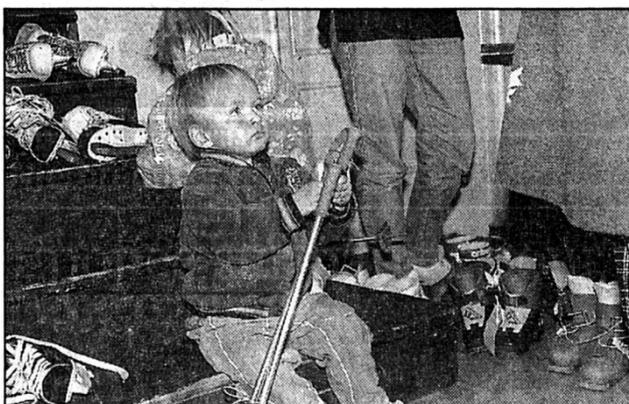
## Le must de l'échange

Après être tombé dans l'oubli pendant quelques années, plusieurs dames bénévoles du quartier des Monts au Locle ont relancé le Troc amical il y a quatre ans. Il s'est déroulé la semaine dernière à la Maison de paroisse et a obtenu un franc succès.

Faits marquants à relever, beaucoup de personnes ont téléphoné spontanément aux organisatrices pour leur apporter de l'aide et un local de rangement a été mis gratuitement à leur disposition dans un immeuble tout proche de la vente. Voilà qui à l'avenir simplifiera grandement leur tâche. «Jusqu'ici, nous avions besoin d'un demi-jour pour transporter notre matériel des Monts à la rue des Envers. Ce nouvel espace nous permettra donc de gagner un temps précieux. Depuis que nous avons repris ce troc, nous modifions chaque fois de petites choses. Peut-être que d'ici dix ans, nous aurons acquis notre

vitesse de croisière», explique Catherine Droxler, membre du comité.

Pour le reste, le terme de troc est évidemment à prendre au sens large. Dans la normalité, un article devrait être échangé contre un seul autre article, une paire de skis contre une seule autre paire de skis... La formule est heureusement beaucoup plus souple, car le but en soi est de rendre service aux gens et de vendre. Dans la pratique, chacun a amené ses articles d'hiver principalement durant la semaine. Ils ont été étiquetés et classés selon leur genre et leur taille. La vente proprement dite s'est déroulée samedi. Afin d'éviter l'anarchie, les acheteurs potentiels ont été guidés et conseillés dans leur choix par les dames du troc. Le bénéfice réalisé l'an dernier a été versé à la paroisse protestante et à l'opération «Cartons du cœur». Il a également servi à l'achat de nouveaux présentoirs, de miroirs et de machines à calculer. (paf)



On essaie, on se tâte, on échange...

Il n'y a pas d'âge pour pratiquer le troc.

(Favre)

### Correctionnel: elle soulage la caisse de 100.000 francs

## Douze mois avec sursis

Alors que le substitut avait requis une peine de 18 mois d'emprisonnement, avec sursis, à l'encontre de J. H.-D., cette ex-employée qui s'est servie à plusieurs reprises dans la caisse du réfectoire de son entreprise, («L'Impartial» d'hier), le Tribunal correctionnel du Locle l'a finalement condamnée à douze mois d'emprisonnement sans s'opposer au sursis. Il a retenu des vols pour un montant de 100.000 francs.

100.000 francs, c'est la somme que la condamnée avait d'abord admis avoir volé, avant de revenir sur ses dires. Pour le tribunal, ce montant est plausible même si des

contrôles ultérieurs, après la mise à jour de cette affaire, avaient finalement établi un manque, dans la caisse du réfectoire, de 312.800 francs dérobés depuis 1989. Le tribunal a surtout retenu que J. H.-D. entretient des rapports avec l'argent et qu'elle n'a pas compté tout ce qu'elle a dérobé.

En outre, le mode de fonctionnement de cette caisse aurait pu permettre à d'autres personnes de se servir. Il a enfin constaté la «négligence particulière» de l'entreprise dans la manière d'exercer des contrôles sur cette caisse. Malgré une «petite hésitation», le juge et les jurés sont arrivés à

la «conviction que la somme de 100.000 francs correspond à ce qui a été prélevé sans droit». Au vu de ces éléments, ils ont condamné J. H.-D. à douze mois d'emprisonnement avec un sursis de deux ans. Elle devra aussi supporter les frais de la cause s'élevant à 2700 francs et verser 2000 francs à l'avocat commis d'office qui la défendait. (jcp)

● *Composition du tribunal: président: Jean Oesch; jurés: Claude Vermot et Gérard Santschi. Ministère public: Daniel Blaser, substitut du procureur général. Greffière: Simone Chatpatte.*

### SOCIÉTÉS LOCALES

#### SEMAINE DU 1er AU 7 NOVEMBRE

- **AMIS DES CHIENS LE LOCLE.** Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas). Attention: à partir du 4 novembre, entraînements sur le nouveau terrain de la Société des Amis des chiens, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel derrière les entrepôts fédéraux.
- **AMIS DE LA NATURE SECTION LE LOCLE - LES BRENETS.** Chalet des Sanéys, 4-5 novembre, gardien M. Rochat.

- **CAS GROUPE DES AÎNÉS.** Stamm le lundi à 18 h aux Trois-Rois.
- **CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE.** Dimanche 5 novembre, dîner choucroute à Roche-Claire. Inscriptions jusqu'au 2 novembre. Organisations: C. Vallon, L. Santschi, tél. 31.68.84. Gardiennage de Roche-Claire: 25-26 novembre, S. et G. Vermot.
- **CAS SECTION SOMMARTEL** Samedi 4 novembre, sortie VTT. Réunion le 3 novembre à 18 h au restaurant de la Jalouse ou tél. 23.35.59. Gardiennage au Fiotet 4-5 novembre P. Matthey, Ph. Peter.
- **CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION» LE LOCLE** Lundi 6 novembre, répétition à 20 h à la Maison de paroisse.

- **CLUB DES LOISIRS.** Jeudi 2 novembre à 14 h 30 au Casino, «l'été du grizzli», film sonore présenté par André Paratte.
- **CONTEMPORAINES 1924.** Jeudi 2, réunion à 14 h au Cercle de l'Union. Pensez aux jeux! Inscription pour le repas de fin d'année.
- **CONTEMPORAINES 1950-1951.** Comité mardi 7 novembre à 20 h à la Croisette, au Locle.
- **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE.** Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.
- **VÉLO-CLUB EDELWEISS.** Jeudi 2 novembre, assemblée mensuelle à 20 h 15 au restaurant des Sports.

# NOUVEAU: PRODUITS LAITIERS



Tél. 039 31 90 30  
Rue Bournot 35  
Centre Migros Le Locle

VINO DA PASTO litre **1.65**

CÔTES-DU-RHÔNE  
AC 1994, Dom. les Coudouils  
bout. **3.50** carton de 6

JULIENAS  
AC 1993  
bout. **6.50** carton de 6

CARDINAL 10 x 33 cl **7.50**

HEINEKEN 12 x 25 cl **10.50**

COCA-COLA caisse de 10 x 150 cl  
PET MAXI bout. **1.50** **14.50**

Jusqu'à épuisement du stock

EVIAN carton de 12 X 150 cl  
PET MAXI bout. **1.-** **10.95**

CHOMBOS Kellogs 375 g **3.25**

CATSAN Litère pour chats 10 l **7.90**

## IMMOBILIER

A vendre au Locle  
**maison familiale**  
avec grand jardin (1200 m<sup>2</sup>). Superbe situation, grande tranquillité, verdure, néanmoins proche du centre.  
Actuellement: 2 appartements rénovés de 3½ pièces, 1 appartement rénové de 2 pièces, chambres hautes, grenier, caves, buanderies. Prix raisonnable. ☎ 039/24 27 31. 132-777093

A vendre aux Brenets  
**MAGNIFIQUE 4½ PIÈCES**  
avec deux garages, cheminée, balcon, vue imprenable sur le Doubs et sa vallée, dans immeuble récent, calme, avec ascenseur. ☎ 039/32 15 30 157-717629

A vendre au centre de Couvet  
**Immeuble de caractère**  
Comprenant 2 appartements et une surface de vente. Prix intéressant.  
Pour tout renseignement: ☎ 039/254 170 132-777489

**À LOUER**  
Quartier-Neuf, Le Locle  
**Appartement 3 pièces en pignon**  
Confort moyen  
Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 480.-  
☎ 039/31 64 72 157-717626

**Centre industriel et commercial**  
2400 Le Locle/NE

Le Canton de Neuchâtel offre de nombreux avantages pour l'implantation de nouvelles industries et commerces.

A louer: Fr. 105.- le m<sup>2</sup>/année rez inférieur, 827 m<sup>2</sup>, hauteur 4 m charge 1000 kg/m<sup>2</sup>

Libre tout de suite ou à convenir  
- construction récente  
- possibilité reprise des installations  
- possibilité de division

Convient pour industrie, commerce de meubles, machines, etc.

Renseignements:  
All-Diffusion SA  
case postale 56, 2034 Peseux  
☎ 038/31 50 22 28-32967

A louer au Locle  
rue du Progrès  
**Magnifique appartement de 3 pièces**

Cuisine agencée, jardin  
Loyer: Fr. 973.-, charges comprises  
Libre tout de suite

Location-vente  
Transactions immobilières  
GERANCE PERUCCIO  
Rue de France 22  
2400 Le Locle  
☎ 039/31 16 16 157-717613

Un coup de ponce à la propriété!  
Au nouveau prix actuel!

**LE LOCLE**  
Votre futur logement  
**REFAIT A NEUF**  
Bloc-cuisine moderne, vitrocérame, lave-vaisselle, sanitaires neufs, etc...  
4 pces: Mensualité: Fr. 738.- + ch.  
3 pces: Mensualité: Fr. 601.- + ch.

Devenez propriétaire, c'est plus que jamais le moment!  
28-33018

Pourquoi chercher plus loin!  
**HABITATIONS POUR TOUS**  
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel  
Tél. 038 / 25 94 94

**plus**  
de rendement pour vos offres immobilières...

**4x4 plus**

Le succès de votre annonce

L'EXPRESS Le Quotidien Jurassien  
L'Impartial JOURNAL DU JURA

## AUTOS - MOTOS - VELOS

Project garage

La Claire 3-5 LE LOCLE 039/31 15 15

Notre nouvelle étoile ALMERA !!!

by NISSAN  
Michel Liechti et toute son équipe vous invite à un essai!

Nous voulons vous la présenter en toute tranquillité, c'est pourquoi nous serons ouverts tous les soirs.

jusqu'au vendredi 3 novembre 1995 de 17 à 21 heures

et samedi 4 novembre 1995 de 10 à 18 heures

N'hésitez pas, venez fêter avec nous

50% sur nos pneus hiver

NOCTURNE

## GASTRONOMIE

SERVICE TRAITEUR

Menu du jour à domicile

RESTAURANT LA CROISSETTE  
Le Locle. Tél. 039 / 31 35 30

## OFFRES D'EMPLOI

CAFÉ DES SPORTS  
Envers 64, 2400 Le Locle  
cherche une  
**SOMMELIÈRE**  
Téléphoner au 039/31 39 39 157-717625

## AUTOS - MOTOS - VELOS

Votre concessionnaire Peugeot vous la dévoile.  
**La nouvelle Peugeot 406.**



Le voile va bientôt se lever sur une nouvelle voiture dont les qualités de confort, d'esthétique et de sécurité constituent la quintessence du plaisir de conduire: la Peugeot 406. Rendez-nous donc visite et découvrez la route sous un jour inédit en essayant la nouvelle 406. Avec un peu de chance, c'est peut-être vous qui gagnerez la Peugeot 406 qui récompensera le gagnant de notre concours. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.

**406**  
PEUGEOT

Nous serions très heureux de vous accueillir chez nous

**du 1er au 4 novembre 1995**  
pour porter un toast à l'occasion de l'arrivée de la nouvelle Peugeot 406

**ENTILLES SA - STAND SA**

Léopold-Robert 146  
2300 La Chaux-de-Fonds

garage et carrosserie

Girardet 25-27  
2400 Le Locle

Les Breuleux  
La Chaux-de-Fonds  
Chézard  
Courtelary  
Les Genevez  
Montfaucon  
La Neuveville  
Les Ponts-de-Martel  
Tramelan

Garage Thierry Clémence  
Garage de l'Etoile, G. Casaburi  
Garage Ulrich Schürch  
Garage J.-P. Schwab  
Garage Clément Miserez  
Garage Bellevue SA, J. Boillat  
Garage du Château SA, M. Richard  
Garage de la Prairie, R. Robert  
Garage du Chalet, F. Meyrat

039/54 11 83  
039/28 13 64  
038/53 38 68  
039/44 14 44  
032/91 95 78  
039/55 13 15  
038/51 21 90  
039/37 16 22  
032/97 56 19

## Ligne ferroviaire Besançon-Le Locle

## Nouvelles menaces

Récemment, le personnel de la SNCF a fait grève pour alerter l'opinion publique sur les menaces qui pèsent sur les transports ferroviaires en France dans le cadre de la négociation actuelle du contrat de plan Etat-SNCF. A Morteau, une nouvelle fois, des questions se posent sur l'avenir de la ligne Besançon-Le Locle.

Les organisations syndicales dénoncent les investissements qui privilégient le «tout TGV au détriment des petites lignes qui assurent un réel service public de transport». C'est dans cette problématique que se situent des lignes d'intérêt local telles que celle qui, passant par Morteau, relie Besançon au Locle. Actuellement, elle est maintenue grâce à une participation financière de la Région de Franche-Comté, dans le cadre d'une convention avec la SNCF. Combien de temps cela durera-t-il encore? Qu'arrivera-t-il si, comme il le semble, des travaux d'entretien des voies doivent être entrepris



Le train à Morteau  
Jusqu'à quand?

(Roy)

et que la Région est sollicitée pour y participer? Compte tenu de l'évolution constatée également en Suisse, le tronçon Morteau-Le Locle reste-t-il intéressant pour les Helvètes?

Ce sont ces questions que se pose l'Association de défense et de rénovation de la ligne Besançon-Le Locle dans un courrier adressé à la Direction régionale de la SNCF et au président du Conseil régional de Franche-Comté.

Les responsables de l'association rappellent le déclassement de la gare de Morteau et la fermeture du SERNAM. Ils argumentent sur la fréquentation de la ligne par les lycéens de Morteau qui viennent de toute la France dans les sections horlogerie et bijouterie. Ils rappellent également, comme le montre l'expérience, que la mise sur route du trafic voyageurs a toujours créé des problèmes aux utilisateurs des transports publics.

Dans l'attente d'une réponse des responsables interpellés, ils participeront à la réunion régionale de la Fédération nationale des usagers des transports qui se tiendra à Dole le 10 novembre. (dry)

Rédaction  
du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80  
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÉTRE  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY  
Dominique INGLADA

## BRÈVES

## Villers-le-Lac

## Le blessé entendu

L'homme de 34 ans, domicilié à Villers-le-Lac et hospitalisé lundi après-midi pour un coup de couteau au cou est sorti de l'hôpital hier. Sa blessure, proche de la carotide, avait provoqué une forte hémorragie mais il avait pu alerter les secours. Il affirmait avant son transport au CH Pontarlier avoir été victime d'une agression à son domicile. Son audition débutée hier devrait permettre d'éclaircir les circonstances a priori mystérieuses de ce coup de couteau. (p.sch.)

## Besançon

## Nouvelles violences

Cinq voitures ont été incendiées volontairement lundi soir par des jeunes du quartier de Clairs-Soleil à Besançon. L'une d'elle était dirigée contre une réserve de gaz. A hauteur du 44 de la rue de Chalezeule certains riverains ont eu très peur la nuit dernière. Cible des jeunes révoltés le dépôt de bouteilles de gaz contre lequel ils ont dirigé une voiture dans laquelle ils avaient mis le feu. Un témoin a heureusement eu la présence d'esprit d'aller refermer la bonbonne intentionnellement ouverte par les incendiaires. (p.sch.)

## La Rasse: une enclave française en Suisse

## Bizarreries frontalières

Les rares habitants du hameau français de La Rasse, sur la commune de Fournet-Blancheroche, sont obligés d'entrer en Suisse pour rejoindre leur domicile.

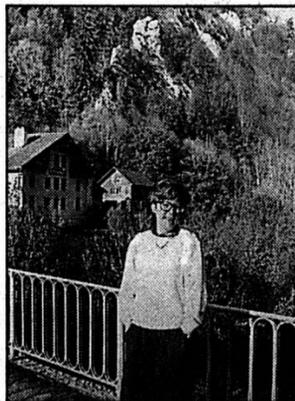
Cette enclave française a perdu en effet son indépendance et sa souveraineté avec l'abandon de la route qui la reliait directement à Fournet au profit du pont transfrontalier enjambant le Doubs à Biaufond.

Depuis 1880, ce sont les douaniers helvètes qui disposent, en théorie, des clés de ce hameau, car les trois familles de La Rasse doivent fouler le sol helvétique sur 1,1 km afin de retrouver leur petit coin de France.

Constant Jeannerot, lui-même maire de Fournet-Blancheroche, n'est en principe pas le seul maître à bord dans sa commune. Lorsqu'il se déplace à La Rasse, il est susceptible d'être fouillé comme tout étranger. Mais la brigade de gardes-frontière suisse est fair-play. «On est en bon termes avec eux», souligne le maire de Fournet. Ce serait d'ailleurs là un comble pour

ce républicain, n'oubliant pas que La Rasse conserve, sur son sol, l'empreinte et l'héritage de la liberté durement arrachée à la royauté.

«Aussi bizarre que cela puisse paraître, la terrasse de notre hô-



La Rasse  
Hélène Castang, tenancière de l'auberge.

(Impar-Prêtre)

tel restaurant ne nous appartient pas, car elle est considérée comme la place de la Liberté avec encore d'ailleurs le frêne de la liberté planté à la Révolution» signale en effet Hélène Castang, venue de Montbéliard il y a quatre ans tenir cet établissement.

Cette aubergiste jouit à la limite d'une plus grande liberté de mouvement que la maréchassée française de Maïche dont la zone de compétence comprend La Rasse. «Les gendarmes, il faut qu'ils aient une mission pour venir à La Rasse, car ils n'ont pas le droit de passer la frontière suisse avec leurs armes», observe Mme Castang. La tenancière de l'Hôtel de La Rasse a pris quant à elle son parti des formalités imposées par le passage de la douane suisse. «Je dois remplir des papiers spéciaux de transit pour mes achats en France. Je ne suis autorisée à acheter que le nécessaire à ma subsistance et à mon commerce», précise Mme Castang.

Cette disposition s'applique

aussi aux deux couples Steyner, venus de Pont-de-Roide à La Rasse pour se rapprocher de leur lieu de travail à La Chaux-de-Fonds. En tout cas l'obligation pour les Français du plateau de traverser deux postes de douane, celui de La Cheminée, français, et le second de Biaufond, suisse, est dissuasif pour se rendre à La Rasse. Cela explique sans doute que les citoyens suisses soient beaucoup plus nombreux à fréquenter les rives du Doubs à cet endroit. «Ils sont tout aussi nombreux à ne pas savoir qu'ils sont en France», relève d'ailleurs Mme Castang qui a mis un drapeau français et affiché les prix en francs français pour identifier le territoire. «Mais cela ne suffit pas, car les gens ne comprennent plus rien», poursuit Mme Castang.

Et quand ils s'agit d'expliquer aux Suisses alémaniques ou aux Hollandais, passant sur le GR5 proche, qu'ils sont sur France, c'est un véritable casse-tête! Pour ajouter à la confusion, les deux familles Steyner résidant à

La Rasse ont la double nationalité. Raymonde, l'épouse de Christian, originaire de La Chaux-de-Fonds où elle travaille comme laborantine en chimie, est considérée comme une «Suisse à l'étranger» en raison de son lieu de domicile. La Rasse, finalement, est plus proche de cœur de la Suisse que de la France. Et puis, ce hameau frontalier est un peu oublié par Fournet-Blancheroche, si ce n'est pour le paiement de la taxe professionnelle, relève Mme Castang. L'exploitant du restaurant assure même que La Rasse est toujours en quarantaine pour des histoires de prétendue collaboration avec l'ennemi lors du deuxième conflit mondial. «Il y avait ici un cantonnement de la Wehrmacht et les Fournet ne l'ont jamais pardonné aux habitants de La Rasse. Ils ont même tondu deux sœurs, accusées de collaboration mais oubliant aussi que ces deux filles avaient fait passer en barque beaucoup de résistants et d'alliés en Suisse». (pr.a.)

## IMMOBILIER

A louer à Travers, tout de suite ou à convenir

**LOCAUX de 70 m<sup>2</sup> env.**

pour bureaux, laboratoire, ateliers, etc. Bureau-service à disposition.

Renseignements: ☎ 038/63 24 24  
Fax 038/63 20 48

28-33004

**A vendre**  
«La Résidence La Molière»  
à la rue du Débarcadère  
à Saint-Aubin (NE)

**Visite**  
les 3 et 4 novembre  
prochains

**Très beaux**  
appartements  
de 3½ à 6½ pièces

Pour de plus amples renseignements ou afin de confirmer votre visite, veuillez téléphoner au 038/25 02 47 ou au 038/24 33 64

28-32740

A louer tout de suite ou à convenir  
av. Léopold-Robert 80, La Chaux-de-Fonds

**Local de 94 m<sup>2</sup> au 3e étage**

Loyer: Fr. 863.- plus Fr. 120.- charges

Pour visiter: M. Schärer (conciergerie)

☎ 039/23 93 40 (dès 18 heures)

Pour renseignement et location:  
Société immobilière  
et de gérances SA  
Seidenweg 17, 3000 Berne 9  
☎ 031/302 34 61

5-242330

**Domaine de Beaumont**

Boulevard des Endroits

A vendre (bâtiment côté sud)  
à louer (bâtiment côté forêt)

**MAGNIFIQUES**  
APPARTEMENTS

du studio de 38 m<sup>2</sup>  
au 5½ pièces de 130 m<sup>2</sup>

Documentation et visite  
sur demande

Agence Bolliger, immobilier  
☎ 039/23 33 77

132-777401

A louer à Renan, place Ami-Girard 4

**APPART. 3 PIÈCES**

tout confort moderne. Fr. 550.- + ch.

**APPART. 4 PIÈCES**

Fr. 450.- + ch.

Beau-Soleil SA, ☎ 033/51 19 90

5-246246

A louer à La Chaux-de-Fonds  
tout de suite

**appartement**

**2 pièces**

Loyer: Fr. 803.- charges comprises

A louer au Locle

tout de suite ou à convenir

**appartements**

**3 et 4 pièces**

Loyer: dès Fr. 680.- + charges

Pour visiter: 28-312720

RÉGIE IMMOBILIERE

**MULLER & CHRISTE**

Temple-Neuf 4 2001 NEUCHÂTEL

Tel 038/24 42 40

MEMBRE  
**UNPI**

**Le mazout.**  
**Pourquoi dépenser**  
**plus pour une**  
**autre énergie**

Si vous voulez connaître tous les avantages économiques et écologiques du chauffage au mazout, appelez le numéro vert 155 55 79 ou commandez la brochure «Des faits - des données - des conseils pour l'assainissement des chauffages» au Service d'information du mazout, Löwenstrasse 1, 8001 Zurich, téléphone 01 221 19 79.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ NP/Lieu \_\_\_\_\_  
Envoyer à: Service d'information du mazout, Löwenstrasse 1, 8001 Zurich

**LE CHAUFFAGE AU MAZOUT**

Le bon choix

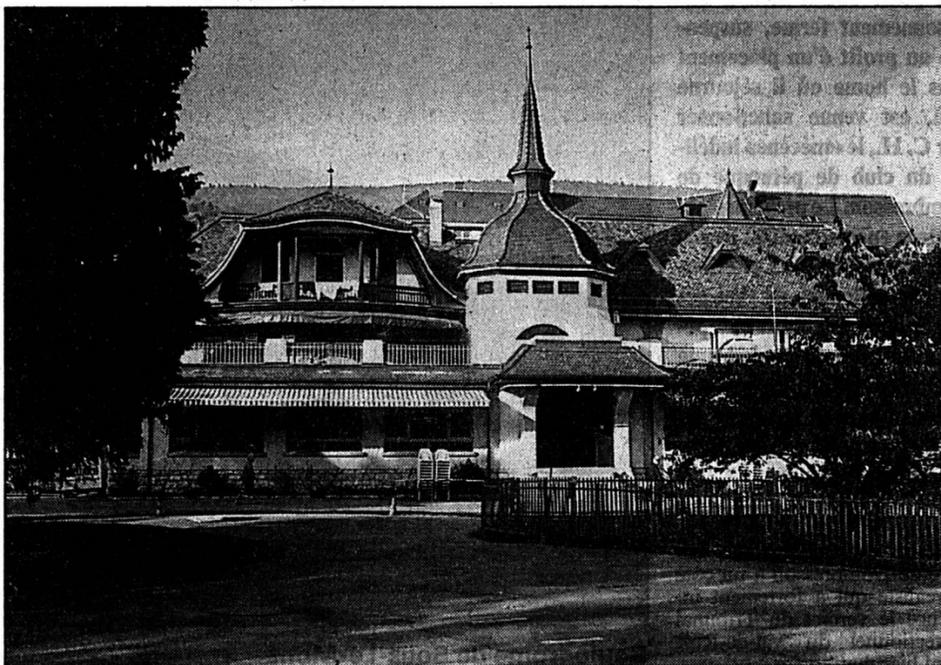
# Après la fermeture de la discothèque Le New-York Club à Neuchâtel

## La Rotonde dans le collimateur

Annoncée lundi, la fermeture définitive, pour cause de drogue, du New-York Club à Neuchâtel agit comme un «coup dans la fourmière». La Rotonde est dans le collimateur des autorités, de même que Le Plastic qui dépose les plaques à la fin de l'année: ras-le-bol de trier une clientèle trop difficile à... trier.

«Ça ne résout rien de fermer une discothèque. Ça fait le jeu des trafiquants: la marchandise disparaît et les prix augmentent», lance un responsable de discothèque à Neuchâtel. Didier Burkhalter, directeur de la police, est d'avis contraire: «On n'a pas la prétention d'éradiquer le trafic de drogue, c'est clair, mais je suis persuadé qu'en agissant de tous côtés, on finit par dissuader». Un constat le réjouit: «S'agissant des jeunes, on retrouve de moins en moins deux fois le même nom dans les bulletins de police. A chaque fois, c'est une victoire».

La fermeture du New-York Club porte «un coup dans la fourmière», estime-t-on dans le milieu des discothèques. Est-ce un exemple qui doit servir d'avertissement? «Oui, c'est un exemple», répond le conseiller communal. C'est même une jurisprudence maintenant. Si les



### Discothèques à Neuchâtel

Après la fermeture du New-York Club, quatre procédures ont été ouvertes contre des bistrotts et des discothèques de la ville, dont la Rotonde et le Plastic. (Impar-Galley)

établissements publics règlent le problème, c'est en ordre».

Outre le New-York Club, quatre procédures identiques viennent d'être ouvertes contre des établissements publics (bistrotts et discothèques) de la ville. Pas d'ordre de fermeture mais,

vu les rapports de police, une invitation à s'expliquer (droit d'être entendu). Après quoi, le Service cantonal de la police administrative, compétent pour retirer les patentes, statuera.

«Ils ne font pas tout ce qu'ils peuvent pour éviter la drogue et

le trafic, estime Didier Burkhalter. Ils pourraient réduire le nombre de soirées techno dont on sait qu'elles attirent des trafiquants». «Ils», c'est entre autres la Rotonde, haut lieu des nuits chaudes de Neuchâtel qui, soit dit en passant, appartient à la

ville. Son gérant sait pertinemment qu'il est «dans le collimateur». «C'était clair qu'après le New-York, ça allait retomber sur la Rotonde», lâche-t-il. «La fermeture du New-York, ça fait réfléchir. Il faudra tripler de vigilance, trier la clientèle et repenser au choix des DJ's lors des soirées». Puis il s'interroge: «Annuler les soirées techno sous prétexte qu'elles amènent de la drogue? Chaque musique a sa drogue, prétend-il: on ne fait que suivre un mouvement, un phénomène de mode qui a pris dans le monde entier». Il répète qu'il faudra tripler de vigilance, et si c'est plus possible, il faudra arrêter».

Pas si simple de se débarrasser des trafiquants d'ecstasy et autres. Menacé par une procédure, le tenancier du Plastic a décidé d'abandonner. «Ras-le-bol, dit-il, ça devient invivable. A la fin de l'année, il ferme. Un autre accuse: que fait la police? «On trie la clientèle et ceux dont on est sûr qu'ils trafiquent, on leur interdit l'entrée mais la police refuse de nous communiquer les noms des trafiquants. Elle voudrait qu'on soit des balances et qu'on lui donne les adresses avec». «Secret de l'instruction», note la police «et c'est normal, ajoute-t-elle, qu'on demande aux tenanciers; ce sont eux qui voient les trafiquants. C'est leur rôle de trier les clients». «Sale travail», résume un gérant pour mieux en souligner le dilemme. (se)

Rédaction  
NEUCHÂTEL  
Tél: 038/24 34 76  
Fax: 038/24 34 67

## BRÈVES

### Neuchâtel

#### Pêcheur condamné

Hier, le Tribunal de police de Neuchâtel a rendu son jugement dans l'affaire de ce pêcheur professionnel de Saint-Aubin pris en fait cet été dans la baie de l'Évole, au large de la ville. Pour avoir pêché au grand filet à une profondeur de 32,2 mètres, et non 40 mètres minimum comme le fixe le règlement, il a été condamné à une amende de 400 francs. A l'audience la semaine dernière, il avait expliqué qu'en ce fameux 26 juin, il s'était dit victime d'un fort courant qui avait fait dériver son bateau. Outre son amende, il devra s'acquitter des frais de justice qui se montent à 130 francs. Sachant que ce jour-là, il n'a pas pris un seul poisson, ça fait cher le coup de filet. (se)

### BCN

#### Nominations

Dans sa dernière séance, le conseil d'administration de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) a nommé au siège de Neuchâtel et avec effet au 1er janvier, Arielle Raemy, François Robert, Pierre-André Hauert, Jean-Pierre Sermet, Alain Christenet en qualité de mandataires commerciaux et José von Gunten en qualité d'adjoint du chef de l'inspection interne. A la succursale des Montagnes neuchâteloises, Nicole Comby et Cédric Bourquin ont été nommés en qualité de mandataires commerciaux. Enfin, Fabienne Jakob a été promue sous-chef de l'agence de Marin-Village et Stéphane Billieux, sous-chef de celle de Marin-Centre. (comm)

### Neuchâtel

#### Atag Ernst & Young: avec Jean Guinand

La société Atag Ernst & Young, de Neuchâtel, a organisé hier son traditionnel apéritif d'automne à l'Hôtel Beaufort. Le conseiller d'Etat Jean Guinand, chef du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, y a prononcé un exposé sur le thème de l'Expo 2001. (at)

## Sous-traitants de l'Arc jurassien de l'industrie automobile

### «Table-top» pour se découvrir

Produire, c'est bien. Se connaître entre producteurs, c'est encore mieux. Dans ce but, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie tenait hier une «Table-top» à Neuchâtel, réunissant une vingtaine de fournisseurs neuchâtelois et jurassiens de l'industrie automobile. Le secteur médical pourrait connaître prochainement une même manifestation.

L'Arc jurassien compte nombre d'entreprises œuvrant dans la sous-traitance automobile. Pour mettre en relation ces producteurs, afin de dégager des complémentarités et renforcer la position de la région dans ce marché, la CNCI a mis sur pied un réseau de compétences de l'industrie automobile - un «cluster» - groupant une trentaine d'entreprises de l'Arc jurassien

actives dans ce domaine. Hier à Neuchâtel, une vingtaine d'entre elles ont fait le déplacement des salons de l'Hôtel Beaulac, à Neuchâtel, pour participer à une «Table-top», une des premières manifestations organisées par la CNCI dans le cadre de la promotion de ce «cluster» automobile.

«Il s'agit de permettre à ces sous-traitants de mieux se connaître et de voir ce qui se fait sur ce marché spécifique», expliquait Pierre Hiltbold, secrétaire de la CNCI. Une nécessité au vu de l'apreté du marché en question: «En l'espace de quelques années, les grands groupes comme VW et Renault ont réduit drastiquement le nombre de leurs fournisseurs et exercent une pression énorme sur les prix des sous-traitants. L'avenir dans ce domaine appartient aux en-

treprises aptes à fournir des systèmes ou sous-systèmes faisant appel à la microtechnique et entrant dans la catégorie des accessoires de confort, de contrôle et de sécurité». D'où la nécessité de contribuer à réunir forces et compétences.

L'exemple de la manifestation d'hier à laquelle clients et fournisseurs des exposants étaient aussi conviés, pourrait rapidement être suivi par cet autre «cluster» que la CNCI a mis sur pied pour la soixantaine d'entreprises de l'Arc jurassien actives dans le domaine médical.

A relever encore que la mise sur pied d'autres réseaux de compétences dans le domaine de l'aéronautique et dans celui de l'information-communication est aussi envisagée par la CNCI. (cp)

### Vendredi et samedi à Neuchâtel

## Portes ouvertes au CPLN

L'Ecole technique du Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN) ouvre ses portes au public vendredi, de 19 à 22 h, et samedi, de 9 à 12 heures.

L'occasion annuelle offerte par l'Ecole technique de s'informer et de visiter ses laboratoires s'adresse à un large public. Les maîtres et les élèves seront présents à cette occasion. Il y aura donc des démonstrations, des

choses à voir dans une trentaine de salles et de laboratoires.

Vendredi et samedi, on pourra visiter les laboratoires de télécommunication, de physique, d'informatique industrielle, de productique, d'électronique, les ateliers de mécanique et d'électricité, les laboratoires et ateliers pour la maturité professionnelle technique, bref, divers ateliers liés aux métiers de la technique. Des informations seront don-

nées sur l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, les différentes voies de formation offertes par l'Ecole technique, la maturité professionnelle technique, les formations de techniciens en deux ans et sur l'Ecole technique du soir également.

Le parcours sera fléché depuis l'entrée sud et l'entrée nord du CPLN. Les informations générales sur l'école seront situées au rez-de-chaussée inférieur. (at)

### «Cartons du cœur»

## Nouvelle collecte de nourriture

Samedi 4 novembre, les «Cartons du cœur» organisent une collecte de nourriture non périssable aux endroits suivants: aux magasins Migros de Neuchâtel

(centre-ville), Peseux, Boudry et aux magasins Migros et Magro de Marin. Cette année encore, ce sont plus de 400 familles qui ont fait appel à cette organisa-

tion. Sans le soutien de la population, toutes ces personnes n'auraient pas eu de quoi se nourrir normalement chaque jour. (comm)

## SIB: manifestations à Neuchâtel et à Bevaix

### «Carton rouge»

Hier matin, le Syndicat industrie et bâtiment (SIB) a manifesté sur les chantiers de la N5 à La Béroche et de l'Office de la statistique à Neuchâtel. Des tracts intitulés «carton rouge» ont été remis aux automobilistes et aux passants. Leur slogan: «La N5 oui, 35 centimes de renchérissement aussi!».

Ces manifestations du SIB venaient appuyer la conférence de presse tenue hier matin par les instances suisses du syndicat. Celui-ci demande une pleine compensation du renchérissement soit 2,5% d'augmentation des salaires (ce qui correspond à 35 centimes de plus par heure). Le patronat de la construction, lui, n'offre

que 0,8%. A Bevaix et à Neuchâtel, le «carton rouge» distribué par les travailleurs rappelle qu'ils avaient soutenu le Comité SOS N5 afin que le Conseil fédéral débloque les crédits routiers nécessaires. En «soutenant la «marche sur Berne», les patrons et leurs notables ont obtenu ce qu'ils désiraient, mais ils se refusent à redistribuer la juste part du gâteau qui doit revenir au personnel». Si les négociations n'aboutissent pas d'ici à fin novembre, le SIB menace de dénoncer la convention collective de travail. Après quoi, «il faudra s'attendre à des grèves», annonce Adriano Cramer, secrétaire syndical adjoint à Neuchâtel. (se)

### Tribunal de police de Neuchâtel

## Accident à la gare

Deux ouvriers d'une entreprise privée avaient été blessés (dont l'un grièvement) lors d'un chargement en gare de Neuchâtel, le 23 août 1994, une ligne de haute tension ayant été remise en service durant leur pause. Le présumé responsable de l'accident comparait hier devant le Tribunal de police de Neuchâtel qui rendra son jugement le 7 novembre.

Peut-on parler de fatalité? «Un maniaque de la sécurité», a dit hier un témoin en parlant du prévenu qui, selon la partie plaignante (1), «a fait preuve d'une probité exemplaire».

En accordant le droit à l'entreprise d'accomplir les travaux, après avoir ordonné le déclenchement de la ligne de contact, il était persuadé qu'on s'adresserait à lui pour réenclencher la voie, comme l'exige le règlement du service de la voie pour les chantiers, un domaine dans lequel il travaille depuis 20 ans.

Or, il ignorait qu'en gare de Neuchâtel, le règlement du ser-

vice d'exploitation est différent! Il accorde la possibilité de remettre la ligne sous tension en s'assurant que personne ne se trouve sur les lieux. Ainsi, les malheureux ouvriers ignoraient qu'il fallait réassurer leur sécurité en revenant de leur pause de midi, tout comme le prévenu.

En outre, on avait affaire à un cas exceptionnel: une entreprise privée qui, pour amener du matériel sur son chantier en bordure de voies, sans accès routier, devait y accéder par les CFF...

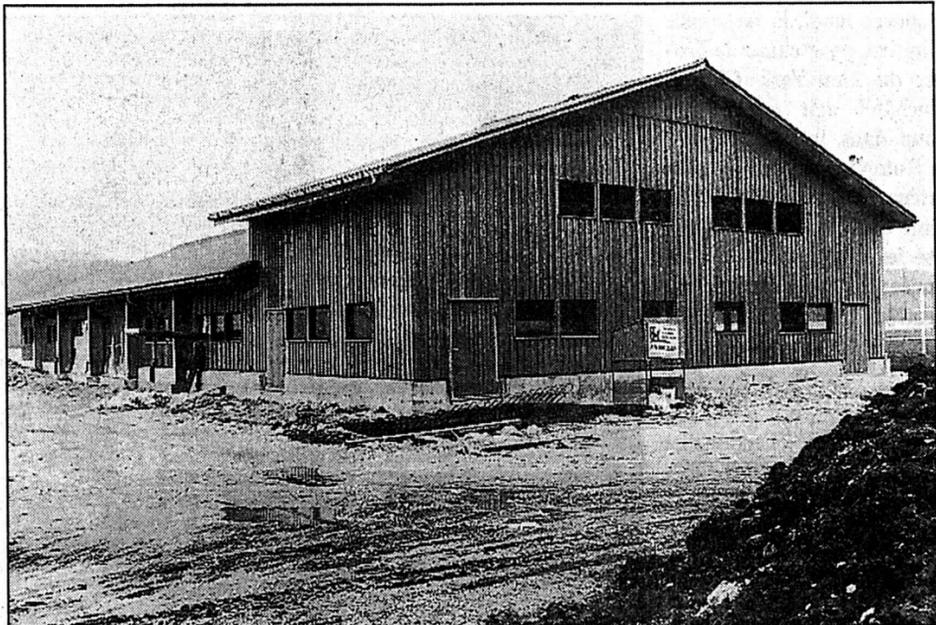
### TRENTE JOURS D'EMPRISONNEMENT

Trente jours d'emprisonnement ont été requis à l'encontre du prévenu pour lésions corporelles par négligence et entrave aux services des chemins de fer (aucune sanction n'a été prise par les CFF dont la réglementation n'a pas paru limpide lors de l'audience). Le tribunal, présidé par Niels Sørensen, rendra son jugement mardi prochain. AT

# L'affaire du boulodrome de Dombresson devant le Correctionnel du Val-de-Ruz

## Six mois pour le «mécène»

Une peine de six mois d'emprisonnement ferme, suspendue au profit d'un placement dans le home où il séjourne déjà, est venue sanctionner hier C. H., le «mécène» indélicat du club de pétanque de Dombresson. Le prévenu s'acquittera encore de 4102 francs de frais de justice. Le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz a donc mis un terme pénalement à l'affaire du boulodrome de Sous-le-Mont, magnifique bâtiment pour la pétanque qui n'a pu être achevé faute de financement.



**Boulodrome de Sous-Le-Mont**

Construit il y a près de deux ans et toujours pas terminé ni payé, ce bâtiment est encore à la recherche d'une affectation. (E-a)

L'affaire du boulodrome impayé de Dombresson a un côté surréaliste qui a fortement influencé le verdict du Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz, réuni hier matin.

Selon le juge Daniel Jeanne- ret, la tromperie opérée par C. H. aux dépens du club de pétanque La Bourdonnière est digne d'un roman de Gogol. Prometteur de l'argent sans le verser est-il une escroquerie? Tout a tourné autour de cette question hier matin.

### LES FAITS

Les faits: en automne 1993, le club de pétanque La Bourdonnière, à la recherche d'un terrain d'entraînement, fait indirectement la connaissance de C. H. qui lui promet de financer la construction d'un boulodrome couvert de seize pistes à Sous-le-Mont, en lisière de la forêt de Chaumont.

Le Conseil général de Dombresson, saisi d'une demande de dézonage du terrain communal sur lequel va s'édifier la construction, donne son feu vert. Le prévenu vient s'établir au village, dans un petit studio en visant un appartement de deux pièces en cours de rénovation. Au bout de trois mois, la commune lui demande de régulariser sa situation en déposant ses papiers ou de déguerpir. Entre-temps, C. H. a commandé les travaux de construction pour un montant de 340.000 francs, en versant 20.000 francs aux entrepreneurs à titre d'acompte, sur

la base d'un prêt du club de pétanque de 27.000 francs. Puis, il disparaît sans avoir versé le moindre centime supplémentaire, ni pour le boulodrome, ni pour le loyer de son studio, ni encore pour rembourser un prêt de 2900 francs qu'un entrepreneur du village lui a consenti.

### PAS D'ESCROQUERIE AU BOULODROME

Tromperie il y a donc eu, mais la prévention d'escroquerie n'a pu être retenue par le tribunal pour la question du boulodrome. Le juge a exclu que C. H. ait pu recourir à une quelconque astuce pour abuser le club de pétanque, et la commune. Cette dernière, pas plus que les entrepreneurs concernés, n'a rien entrepris pour vérifier la solvabilité de C. H. «La loi ne protège pas les naïfs», a indiqué le procureur Thierry Béguin.

Le côté le plus déroutant de cette affaire est que le prévenu ne s'y est pas enrichi. Tout au plus a-t-il reçu quelque argent pour se nourrir et quelques vêtements, en témoignage de reconnaissance pour son «offre généreuse».

Le prévenu, sexagénaire, est actuellement au home des Rochettes, après un séjour à Perreux. Il y suit un traitement médicamenteux lourd. Les exper-

tises psychiatriques le décrivent comme un homme à tendance dépressive, qui cherche à se mettre en valeur en jouant au bienfaiteur. Cela marche jusqu'au

moment où il ne peut plus cacher son insolvabilité, même s'il assure ses victimes qu'il est fortuné, allant même jusqu'à dire qu'il possède un avion privé, un yacht et des propriétés en Espagne. Il ne travaille pas et, selon ses dires, ne peut pas avoir d'emploi. Il sera prochainement mis au bénéfice d'une rente de l'assurance-invalidité.

Le tribunal a donc retenu l'escroquerie que dans les cas du prêt de 2900 francs et de l'appartement loué sans payer à Dombresson, ainsi que pour l'achat non réglé de vin dans un commerce vaudois. Il a abandonné les préventions de voies de fait à l'encontre de la mère du prévenu, de filouterie d'auberge et d'escroquerie dans le cadre de l'affaire du Café du Jura, aux Hauts-Geneveys.

La peine tient compte aussi du fait que le prévenu est récidiviste, ayant déjà été condamné à quatre reprises pour escroquerie. Ph. C.

● **Composition du Tribunal correctionnel:** Daniel Jeanne- ret, président; Marie-Claire Chassot et Francis Besanct, jurés; Thierry Béguin, procureur général, pour le Ministère public; Me Oscar Zums- teg, défenseur du prévenu.

Rédaction  
VAL-DE-RUZ  
Tél: 038/53 16 46  
Fax: 038/53 43 31  
VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

### BRÈVES

#### Boveresse

«Gilberte» s'est énuquée

Disparue depuis plus de six semaines, «Gilberte», une jeune femme de treize ans, a été retrouvée morte vendredi dernier dans les forêts de Boveresse par une promeneuse (voir notre édition du 28 octobre). Selon l'autopsie pratiquée samedi, le cheval a fait une chute d'une centaine de mètres dans les pierres et s'est énuqué. (mdc)

#### Buttes

##### Cheminées à refaire

Récemment, le Conseil général de Buttes a accordé un crédit de 6000 francs à l'exécutif pour la réfection de deux cheminées dans la Maison de commune. En février dernier, suite aux intempéries, des dégâts d'eau ont été occasionnés dans la salle du Conseil communal, rénovée depuis peu. Une fissure dans une cheminée est à l'origine du dommage. Avec le crédit voté, on réparera cette cheminée et on profitera de supprimer la partie supérieure d'une seconde cheminée inutilisée. (mdc)

### AGENDA

#### Fleurier

##### Vente de paroisse

La traditionnelle vente de la paroisse réformée de Fleurier aura lieu, à la salle Fleurisia, le jeudi 2 novembre de 13 à 19 heures et le samedi 4 novembre de 9 à 15 heures. Au programme: pâtisseries, gaufres, jeux, boutique cadeaux, tricots, loterie et lâcher de ballons. Samedi, un repas sera servi à midi. Prière de s'inscrire au Cora (tél: 038/61.35.05). (mdc)

#### Cernier

##### Troc du Val-de-Ruz

L'Association du Troc du Val-de-Ruz organise sa traditionnelle manifestation d'hiver samedi 4 novembre, de 9 h à 11 h, au collège de la Fontenelle, à Cernier. (comm)

#### Cernier

##### Marché hebdomadaire

Les membres de la Communauté d'exploitation agricole du site de Cernier ont instauré un marché hebdomadaire le jeudi après-midi, afin de promouvoir les produits de la ferme directement auprès des consommateurs. Les responsables en sont les femmes des membres de la communauté, soit Mmes Ottilia Streit, Josiane Rouiller et Christine Wasser. (Imp)

### Journée forestière à Fleurier

## Sapin tricentenaire inauguré!

Samedi dernier, le Conseil communal de Fleurier, accompagné par le garde-forestier cantonal Paul Gertsch, a vécu sa désormais traditionnelle journée forestière, huitième du genre. L'occasion d'effectuer une plantation aux Preissettes et, surtout, d'inaugurer un sapin tricentenaire! Une plaque explicative a été apposée sur le tronc de ce vénérable ancêtre.

Le sapin dit de l'Hôpital - situé dans la forêt de La Montagnette, à quelques centaines de mètres au-dessus de la cabane des bûcherons en direction des Preissettes - est un arbre exceptionnel. Son âge est estimé à 300 ans, il mesure 49 mètres de haut et possède un tronc d'une circonférence de 5,12 mètres. Abattu, il serait à même de fournir 22 m<sup>3</sup> de bois! Mais ce vénérable sapin ne sera jamais coupé. Les autorités de Fleurier ont d'ailleurs pris un engagement moral dans ce sens.

Quel rapport entre ce sapin et l'hôpital? «C'est un arbre situé dans une forêt qui appartenait à la Fondation de l'Hôpital et qui, suite à un échange de terrains effectués il y a de cela 25 ans, est

aujourd'hui propriété de la commune de Fleurier», explique Paul Gertsch. Outre la plaque explicative sur le tronc, un panneau indique désormais où il se situe. Avis aux amateurs, une place de pique-nique a été aménagée au pied de l'arbre.

Aux Preissettes, les conseillers communaux et les forestiers ont

planté quelque 300 petits sapins. «Nous avons recréé une forêt dans une zone ravagée par les bostryches», précise Paul Gertsch. Enfin, après avoir participé à l'abattage d'un gros hêtre, conseillers communaux et forestiers, ont partagé l'apéro, offert par ces derniers, sur le tronc fraîchement coupé. Comme le veut la coutume. (mdc)



**Forêt de La Montagnette**

Le sapin dit de l'Hôpital méritait bien d'être mis en valeur. C'est aujourd'hui chose faite. (Impar-De Cristofano)

## Suites civiles en suspens

L'épilogue pénal de l'affaire du boulodrome de Dombresson, révélé hier par le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz, ne saurait cependant éclipser les suites civiles de la construction de ce bâtiment impayé. Le dossier, d'une complexité juridique phénoménale, doit encore être traité pour clairement établir les responsabilités financières de la commune et du club de pétanque La Bourdonnière, face aux aspirations des entrepreneurs impliqués.

Actuellement, il manque environ 100.000 francs pour terminer la construction de Sous-le-Mont. Il va de soi que La Bourdonnière ne possède pas les moyens financiers pour régler la totalité de la dette.

Du côté de la commune, il faut rappeler que le Conseil général s'est déchargé en mars 1994 de toute responsabilité, en rejetant cette dernière sur les pétanqueurs au cours d'une séance tenue à huis clos.

Parallèlement, les autorités communales cherchent à trouver une affectation à ce bâtiment actuellement inutilisable. Les entreprises qui l'ont construit ont souhaité un moment l'acheter. Ce

projet a avorté, de même que l'intérêt d'un autre entrepreneur du village.

L'audience civile, prévue dans quelques semaines, établira donc qui devra payer quoi. Vu que le boulodrome est construit sur un terrain communal, il est fort à parier que les autorités de Dombresson ne sortiront pas de ce guépier sans bourse délier. Il ne faut pas oublier qu'elles ont voté le dézonage du terrain. L'audience pénale d'hier matin a démontré que cette décision faisait office de caution morale dans ce projet. Le club de pétanque a rappelé hier que l'utilisation des deniers publics pour résoudre cette affaire ne saurait facilement s'envisager. Le référendum serait assuré si le Conseil général devait se prononcer sur un crédit pour payer la facture! Sans compter le fait que les habitants de Dombresson ne sont pas tous disposés à faire un geste pour résoudre le problème. La justice tranchea, certainement dans le vif à propos de cette affaire surréaliste. En attendant, les pétanqueurs, en plein désarroi, jouent à Sous-le-Mont, mais sur les pistes extérieures au boulodrome, juste - ironie du sort - à côté de celui-ci... Ph. C.

## L'Union cantonale des arts et métiers à Chézard Nouveau souffle

Nouveaux statuts, comité revu et corrigé: l'Union cantonale neuchâteloise des arts et métiers (UNAM) a choisi de se déposé- sifier. Réunis hier à Chézard, les délégués ont avalisé ce coup de jeune salutaire.

Datant de 1943, les statuts de l'UNAM, qui regroupe une trentaine d'associations, représentant quelque 2000 entreprises du canton, avaient besoin d'un singulier toilettage. Sous le regard de leur président André Kistler, les invitant à «redynamiser une UNAM qui s'endormait», les délégués ont avalisé à l'unanimité la nouvelle mouture proposée.

Le comité comporte désormais un représentant des différentes catégories professionnelles composant l'UNAM. Ont ainsi été élus dans le nouveau comité Charles-Edmond Guinand pour le secteur de l'alimentation, de la restauration et de l'hôtellerie; Pierre Golay et François Moser pour celui de la construction; Luc Rollier pour l'artisanat; Georges Sandoz pour les services et Jean Wenger pour le commerce de détail.

Outre le revirement, bien accueilli, de l'Etat en matière de

soutien à la formation professionnelle, le rapport du président a été l'occasion d'évoquer l'accord intercantonal sur les marchés publics. Dans ce contexte, la clarification des critères de qualification pour la soumission et l'adjudication des travaux ainsi que l'absence d'un registre professionnel neuchâtelois ont incité le président à proposer l'étude d'un système de préqualification des entreprises, un peu à l'image des étoiles délivrées aux hôtels ou des toques aux restaurants. Un groupe de travail étudiera le projet.

Au terme de l'assemblée, le patron de l'économie neuchâteloise Pierre Dubois est venu rompre quelques lances en faveur de la promotion économique neuchâteloise par rapport à ses concurrents lémaniques, mais aussi faire état de son souci face aux nouvelles velléités réductrices de la Confédération quant au subventionnement promis au canton pour l'achèvement du réseau autoroutier. Ici, une concertation avec les partenaires de l'Espace économique du Plateau central (EEPC) et leurs représentants parlementaires à Berne est envisagée afin de remettre la pression. (cp)

Succès d'une campagne menée en première suisse

# Sain face à l'alcool

«Pour le plaisir: un verre d'eau minérale, un jus, un lait». La campagne 1994/95, menée sur mandat de la Santé bernoise a rencontré un tel succès que les professionnels de la prévention demandent qu'elle soit renouvelée sous une forme optimisée. Pour la première fois en Suisse, d'autres cercles que les professionnels de la santé se sont impliqués dans une action visant à stimuler un comportement sain face aux boissons alcoolisées.

Après quelques aléas de type financier, celui-ci démarrait l'an dernier et ses responsables viennent donc d'en tirer le bilan.

## LA MOITIÉ DES RESTAURATEURS Y ONT PARTICIPÉ

L'évaluation scientifique de la campagne intitulée «Pour le plaisir: un verre d'eau minérale, un jus, un lait» contient des résultats réjouissants. A commencer par le fait que 45% des restaurateurs du canton ont activement participé, durant toute une année, à la promotion des boissons sans alcool. Des boissons dont ils ont mis en valeur l'attractivité, en suspendant rotaires (affichettes) et listes de prix dans leurs établissements.

De grandes affiches et des cartons publicitaires, posés dans la rue et les transports publics, soutenaient l'action ciblée dans les établissements publics.

C'est à l'initiative du Centre PLUS Bienne-Jura bernois que naissent, en 1987, des projets de prévention originaux, parce que dépassant l'antagonisme séculaire entre la branche hôtelière, considérée comme profiteuse de la consommation d'alcool, et les mouvements antialcooliques. Sous le thème «Plaine forme», les responsables de la Fédération régionale des cafetiers s'engageaient alors aux côtés du Centre PLUS.

Les résultats très positifs de cette première campagne commune incitaient les partenaires en question à lancer un projet similaire au niveau cantonal.

Le degré élevé de participation des restaurateurs démontre à l'envi que ce type de collaboration, entre centres de prévention et cafetiers, a de l'avenir. Une conclusion capitale, non seulement pour le canton de Berne, mais pour tous ceux qui se préoccupent du problème de l'alcoolisme.

Les responsables soulignent d'ailleurs que c'est la première fois, en Suisse, que la prévention active n'a pas été laissée aux seules spécialistes payés pour cela, mais qu'elle a suscité une



Un jus pour le plaisir

Les résultats très positifs de cette première campagne commune incitent les partenaires à lancer un projet similaire au niveau cantonal.

participation directe de cercles plus larges de la population.

## UNE CHANCE POUR L'IMAGE DE MARQUE

Autre élément déterminant de ce bilan positif, le fait que ladite campagne a délibérément renoncé à «diaboliser» la consommation d'alcool.

La psychologue Inge Schröder, de la Communauté de travail pour la recherche sociale, a été mandatée pour réaliser l'évaluation scientifique du projet.

Les préventologues professionnels souhaitent fortement que la campagne «Pour le plaisir» se poursuive sans coupure. Se basant sur des recherches démontrant la nécessité de la continuité dans ce genre d'action, ils demandent dès lors que le projet soit relancé immédiatement pour une nouvelle phase, de quatre ans celle-ci. Ils suggèrent que cette deuxième phase soit enrichie de nouveaux sujets annuels et de nouveaux supports publicitaires destinés aux restaurants, tels que des sous-verres ou des sets de table.

Au Centre PLUS, on affirme qu'il serait très regrettable de perdre, après une année, le potentiel important que représentent les restaurateurs et restauratrices, considérés comme des relais sympathiques de la prévention.

## UNE INFLUENCE DURABLE

La Fondation suisse pour la promotion de la santé, qui a assumé une partie des frais liés à cette campagne, est elle aussi convaincue qu'à long terme, seules de telles actions communes peuvent exercer un impact réel sur la manière de boire dans la société. Et de souligner que des actions de ce type ont une influence durable sur l'individu, en le stimulant à se responsabiliser, consciemment, pour adopter un comportement sain face à l'alcool. (sp-de)

## BRÈVES

### Administration imérienne

#### Nomination à la voirie

Suite à une mise au concours et après avoir étudié les postulations qui lui sont parvenues, le Conseil municipal, sur préavis de la commission des Travaux publics a nommé Hans Ueli Sprunger en qualité d'employé de voirie au service des Travaux publics. Son entrée en fonction est prévue pour le 1er janvier 1996. (cm)

### Fête nationale En musique

La Fanfare des Cadets et le Corps de Musique se sont approchés du Conseil municipal en exprimant le désir d'organiser les manifestations qui marqueront la Fête du 1er Août 1996 au stand de tir de Saint-Imier. L'exécutif communal a pris acte de cette requête et s'est déclaré d'accord de confier l'organisation à ces sociétés musicales. A cet accord, il ajoute ses vifs remerciements pour cet engagement spontané. (cm)

### Bureau de vote

#### Absence sanctionnée

A la suite des dernières élections fédérales du 22 octobre 1995, une personne désignée par le Conseil municipal pour fonctionner au sein du bureau de dépouillement ne s'est pas présentée pour accomplir ses devoirs envers la communauté. En conséquence, une amende de 200 francs lui a été infligée. (cm)

## AGENDA

### Paroisse réformée

#### Dimanche de la réformation

Comme chaque année, la paroisse réformée de Saint-Imier participe au culte réunissant les paroisses du Val-lon. Cette année, il se déroulera dimanche à 9 h 45 à la halle de gymnastique de Sonceboz. Il n'y a pas de culte à la Collégiale ce dimanche et un service de voitures est à disposition à 9 h 15 devant la Collégiale. (comm)

### Tramelan

#### Folklore à La Marelle

Le Chœur mixte des jodleurs «Anémone» donnera son concert annuel le samedi 4 novembre prochain, à 20 h, en la salle de la Marelle. Comme les années précédentes, le chœur a préparé un programme varié de chants, complété par une pièce de théâtre. (comm)

## Importante compétition de patinage à Yverdon

# Des lauriers pour la région

Organisée samedi dernier à Yverdon par l'association romande de patinage, la coupe de libre constitue un des grands rendez-vous de la saison. L'Imérienne Alicia Gerber et la Tramelote Séverine Bourqui se sont partagés les honneurs.

Cette compétition permet à chacun de présenter son nouveau programme libre dans le cadre d'une compétition et surtout de se confronter aux autres participants de sa catégorie, définie selon les critères nationaux.

Fraîchement débarquée en cadets, Alissia Gerber a prouvé avoir maîtrisé ce changement de catégorie puisqu'elle a remporté un concours qui réunissait quinze participantes. Elle devance la Tramelote Séverine Bourqui. Le tandem régional précède Wendi Weber de Bienne, Olivia Dufour de Malley et Saskia Von Gunten de Bienne. Alissia Gerber ne manquera pas d'associer à son succès le professeur du club imérien Florence Lemaître qui, jour après jour, corrige, améliore,

modifie et fait inlassablement répéter les éléments techniques. Cette jeune sportive aura l'occasion de peaufiner sa forme puisqu'elle participera aux entraînements du cadre national les 11 et 12 novembre, avant de suivre la réunion du cadre romand la semaine suivante.

D'autre part, le Club des patineurs de Saint-Imier se réjouit du succès rencontré lors des cours d'initiation qu'il proposait la semaine passée. Une cinquantaine de jeunes ont répondu à son invitation. (sp)

## Concours de l'EX-TRA

# Les noms des gagnants

Visiblement séduit par l'EX-TRA, le nombreux public n'a pas manqué de participer aux concours qui lui étaient proposés.

Le comité de l'exposition l'invitait à se prononcer sur le nom du plus beau stand. Artisanat et Couture, la Trame a recueilli le plus de suffrages. Les réponses enregistrées ont donné lieu à un tirage. Louis Gerber de Reconvilier s'attribue le superbe prix qui était en jeu, à savoir un sé-

jour à choix de quatre jours dans une capitale européenne.

Basé sur des photos truquées le concours de «L'Impartial» a rencontré un vif succès. Près de 400 bulletins ont été déposés dans l'urne. Les Tramelots se sont montrés particulièrement perspicaces, puisque les dix lauréats sont domiciliés dans cette cité. Lukas Vigiotti remporte le premier prix. Il devra choisir entre un vol en montgolfière et un abonnement d'une année à «L'Impartial». Dauphine du

concours, Mélodie Oppliger se voit, elle, remettre un abonnement de six mois. Un prix, concrétisé sous la forme d'un abonnement de trois mois à «L'Impartial» récompense le don d'observation de Ulrich Brechbühler, Lucien Büler, Colette Houriet, Philippe Bögli, M. Goetschmann, M. Zürcher, Liliane Châtelain et Renée Tedeschi.

Gagnants et participants ont maintenant une année pour entraîner leur acuité visuelle. (nic)

## La CEP étend son offre

# Bienvenue au club

Un club d'entreprises sera bientôt créé dans le Jura bernois. Lancé par la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), il entend réunir des décideurs et des responsables d'entreprises de la région.

Pourquoi mettre sur pied un tel club? Pour deux raisons. L'une financière, l'autre confraternelle et amicale. Etant donné la res-

truction de la SEVA, la CEP voit ses rentrées diminuer très fortement. Or, elle regroupe actuellement plus de 600 membres - particuliers, entreprises et collectivités - et représente ainsi réellement le forum économique de la région. Il importe donc que la CEP puisse poursuivre ses activités et ses actions dont l'efficacité et le dynamisme sont reconnus. Aussi, les cotisations du

tout nouveau club d'entreprises constitueront-elles une manne bienvenue pour les finances de la CEP.

L'idée d'un club d'entreprises a été bien accueillie dans les milieux intéressés et les démarches pour sa création sont actuellement en cours. Tout renseignement peut être obtenu auprès de la CEP à Tavannes, tél. (032) 91.47.41. (comm)

## Bienne

# Agresseur de femmes arrêté

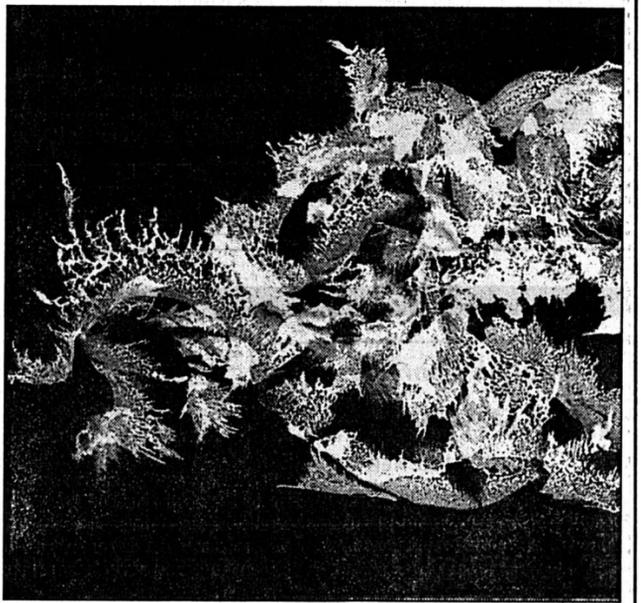
Un homme de 38 ans qui avait agressé trois femmes dans la région bienneoise a été arrêté. La police a pu l'identifier mardi de la semaine dernière dans un hôtel de Lyss (BE).

Il venait d'attaquer une femme chauffeur de taxi lors d'une course entre Berne et Lyss.

L'agresseur, un Suisse, a avoué avoir menacé avec un pistolet deux femmes lundi dernier à Bienne. Il avait ainsi réussi à soutirer plusieurs centaines de francs à l'une d'entre elles. Il se trouve actuellement en détention préventive. L'enquête se poursuit, a indiqué hier la police cantonale. (ats)

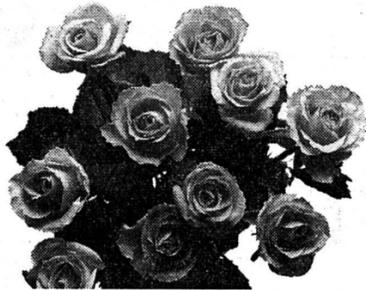
## De la Collégiale à Espace Noir

# Démarche particulière



Jusqu'à fin novembre, Espace Noir expose dans sa galerie les peintures de Yvan Nicolet. Pour cet artiste de 35 ans, il s'agit de la deuxième présentation publique de son travail. Cet été, c'est dans les cimaises du Château de Vaumarcus qu'a pu être appréciée, pour la première fois, cette approche originale. Sa base artistique, ce Fribourgeois établi

déjà depuis près de 10 ans à La Chaux-de-Fonds, il la doit à un apprentissage de verrier d'art. Cette formation l'a notamment amené à participer à la rénovation des vitraux de la Collégiale de Saint-Imier. Il se sert de techniques mixtes pour peindre et appuie ses créations sur une couleur dominante, le noir. (Photo sp-nic)



**L'action-fraîcheur**  
du 1.11 au 4.11

Roses à longues tiges

le bouquet de 10 roses

**6.-**

**L'action-fraîcheur**  
du 1.11 au 4.11

Pommes de terre «nicola»  
du pays  
de Migros-Sano-Production  
le cabas de 2,5 kg

**250**  
(1 kg 1.-)

**L'action-fraîcheur**  
du 1.11 au 7.11

Fromage à raclette Raccard

en tranches,  
le kg **22.90**

en bloc,  
le kg **20.80**

**18.50**  
**16.50**

# LA QUALITÉ EN ACTION

**L'action-fraîcheur**  
du 1.11 au 7.11

M-Lard à cuire  
fumé

le kg **13.50**

~~19.-~~

**L'action-fraîcheur**  
du 1.11 au 4.11

Cake tyrolien

340 g **2.80**

~~3.50~~  
(100 g - 82)

Tiroler  
Cake  
alla tirolese

**Action**  
MULTIPACK du 1.11 au 7.11

Haricots verts séchés  
le sachet de 100 g

**2.20**

A partir de 2 sachets

**Action**  
PRIX D'ESSAI du 1.11 au 7.11

Têtes choco au coco râpé  
«Mont Cervin»

6 pièces, 162 g **2.40**

**1.50**  
(100 g - 93)

**NOUVEAU**

En vente dans les MM et MMM

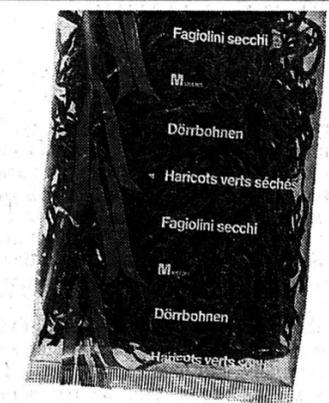
**Action**  
MULTIPACK du 1.11 au 14.11

Tout l'assortiment Curl (sans Curl-Color)  
-.60 de moins

Exemple:  
Shampooing Curl 2 en 1  
en sachet de recharge  
300 ml **2.70**

**2.10**  
(100 ml - 70)

A partir de 2 produits au choix



**MIGROS**

**Actions**  
JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!

«Vreneli» fromage suisse à pâte molle  
le lot de 2 x 125 g **3.60** au lieu de 4.60  
(100 g 1.44)

du 1.11 au 4.11

Toutes les pizzas fraîches  
180-450 g  
1.- de moins

Exemple:  
Pizza Prosciutto, 350 g **3.80** au lieu de 4.80  
(100 g 1.09)

Concombres de serre, importés  
la pièce **-.70**

Carottes, du pays  
de Migros-Sano-Production  
le kg **1.-**

du 1.11 au 7.11

Toutes les Crèmes-Dessert  
en pot de 500 g **1.20** au lieu de 1.50  
(100 g - 24)

Viande séchée des Grisons  
1ère qualité  
les 100 g **6.50** au lieu de 7.40

Tortellini «Schiavon»  
250 g **1.80** au lieu de 2.30  
(100 g - 72)

Toutes les tartelettes, surgelées  
260-280 g **-.80** de moins

Exemple: Ramequins  
4 pièces, 280 g **2.-** au lieu de 2.80  
(100 g - 71)

Cornichons, Petits oignons et Concombres  
aux fines herbes en bocal de 380-450 g  
-.40 de moins

Exemple: Petits oignons  
380 g (Eg. = 230 g) **1.40** au lieu de 1.80  
(Eg. 100 g - 61)

Bonbons Gorge d'or aux herbes  
240 g **1.90** au lieu de 2.40  
(100 g - 79)

Bonbons Gorge d'or aux herbes sans sucre  
145 g **1.90** au lieu de 2.40  
(100 g 1.31)

**ACTION-PRIX D'ESSAI du 1.11 au 7.11**

Espresso classico sachet de portions  
en sachet de 28 portions  
210 g **4.-** au lieu de 5.50  
(100 g 1.90)

**NOUVEAU**

Tomates pelées ou tomates pelées/hachées  
en boîte de 400 g **-.20** de moins

Exemple:  
Tomates pelées  
400 g (Eg. = 280 g) **-.60** au lieu de -.80  
(Eg. 100 g - 21)

A partir de 2 boîtes au choix

**MULTIPACK du 1.11 au 14.11**

Tout l'assortiment de déodorants  
-.50 de moins

Exemple:  
Iduna fraîcheur Deo Roll-on  
50 ml **2.20** au lieu de 2.70  
(10 ml - 44)

A partir de 2 produits au choix

**IMMOBILIER**

A vendre à Saint-Imier

**Immeuble locatif et commercial**  
Comprenant une grande surface de  
vente, un salon de coiffure, un kiosque et  
11 appartements. \*

Pour tout renseignement:  
☎ 039/254 170

132-777494

---

A louer dès le 1er novembre 1995  
à l'avenue Léopold-Robert 80  
La Chaux-de-Fonds

**PLACE DE PARC**  
Loyer: Fr. 50.- par mois

Pour renseignement et location:  
**DEVO, société immobilière et de  
gérances SA, Seidenweg 17  
3000 Berne 9. ☎ 031/302 34 61  
(Mme Tschudy)**

5-245775

**AFFAIRE À SAISIR**  
**Appartement de 3½ pièces  
95 m²**

Rue du Parc 83 à La Chaux-de-  
Fonds, deuxième étage ouest

Prix de vente: Fr. 110000.-

Pour visiter, veuillez contactez la  
société Azimut. ☎ 038/31 51 09

28-32133

**À VENDRE  
SUR PLANS**  
Quatre villas mitoyennes  
dans le quartier de Chapeau-Rablé avec  
garage individuel, terrasse, jardin, possi-  
bilité d'y ajouter un attique. Commence-  
ment des travaux: printemps 1996.

Pour tous renseignements, s'adresser à  
**Géranica & Bolliger SA**  
avenue Léopold-Robert 12  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 33 77

MEMBRE  
**UNPI**

132-778087

A louer tout de suite ou à convenir  
av. Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds

**Locaux de 90 m² aux 2e et 6e étages**

Loyer: favorable

Pour visiter: Mme Lopes (concierge)  
☎ 039/24 21 49 (dès 19 heures)

Pour renseignement et location:  
**Société immobilière  
et de gérances SA**  
Seidenweg 17, 3000 Berne 9  
☎ 031/302 34 61

**devo**

5-242339

**À VENDRE**  
Immeuble locatif de 2 ap-  
partements rénovés. Ter-  
rasse, garage double pour camping-car  
et grand garage pour camion. Idéal pour  
une petite entreprise. Situation centrée.

Pour tous renseignements complémen-  
taires, s'adresser à:  
**Géranica & Bolliger SA**  
avenue Léopold-Robert 12  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 33 77

MEMBRE  
**UNPI**

132-778089

**À VENDRE**  
à l'ouest de la ville

**APPARTEMENT**  
de 4½ pièces. Tout confort.  
Balcon, véranda.

Place de parc dans parking souterrain.  
Excellente occasion: Fr. 200000.-

**Pierre Grandjean**  
Immobilier  
Jardinière 15/Parc 14  
☎ 039/24 16 40. Fax 039/24 16 45

132-778099

**Jardin d'enfants**

**PIMPRENELLE**  
CLAUDE KOCHER  
Atelier de création-initiation  
musicale-découverte  
de l'environnement

☎ 039/28 86 46. ☎ 039/63 15 04, privé  
132-777599

**NOUVEAU**  
Marchandise européenne

**Bippo di Roma  
SUPER MARCHÉ**  
Au 1er self-service  
10 000 paires de chaussures  
à choix  
19.-, 29.-, 39.-, 49.-, 59.-

Av. L.-Robert 51, La Chaux-de-Fonds  
132-778069

**Pour la grande  
décision de votre vie!**

Réalisez vos faire-part de mariage  
à l'imprimerie de L'Impartial:  
un grand choix... pour la vie!

**L'Impartial**  
IMPRIMERIE

Rue Neuve 14  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 / 210 330  
Fax 039 / 210 361

**Direction des  
Services industriels**

**AVIS À LA  
POPULATION**

Les Services industriels vous  
informent que ses services des  
abonnements et de la caisse  
seront fermés

**le vendredi  
3 novembre 1995**  
pour cause de déménagement.

Dès le 6 novembre 1995, les  
services susmentionnés repren-  
dront leurs locaux habituels  
situés à la rue du Collège 30.

**Services industriels  
Direction**  
132-777625

Vidéotex: \* NE #  
Audiotex: 24 21 21

A louer dès le 1er janvier 1996  
av. Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds

**Local de 102 m² au 3e étage**  
Loyer: Fr. 1432.- plus Fr. 150.- charges

**4 vitrines dans  
le couloir de l'immeuble**  
Loyer: Fr. 30.- par mois par vitrine

Pour visiter: Mme Thourat (concierge)  
☎ 039/23 17 86

Pour renseignement et location:  
**Société immobilière  
et de gérances SA**  
Seidenweg 17, 3000 Berne 9  
☎ 031/302 34 61

**devo**

5-242363

---

**La Chx-de-Fonds**  
quartier de  
la Charrière

**Grand 2 pièces**  
avec du cachet, cuisine  
agencée. Fr. 700.-  
☎ 038/41 21 59

28-33050

---

**CORMORET**  
A louer appartement  
de 3 ou 4 pièces plus  
hall meubleable. Cui-  
sine agencée. Grand  
jardin, garage et dé-  
pendances. Fr. 700.-  
☎ 077/21 02 65

22-352676

**SOUL**  
HEIMO & FILS SA  
Maîtrise fédérale

Tapis  
Parquets  
Plastiques  
Entretien  
Stores

Tél. (039) 28 16 24  
rue du Parc 9  
La Chaux-de-Fonds

132-766584

**En faveur de la population  
de montagne**

**L'Aide suisse  
aux  
montagnards**

Demandez notre bulletin  
de versement  
Téléphone 01/710 88 33

**L'Impartial**  
IMPRIMERIE

Rue Neuve 14  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 / 210 330  
Fax 039 / 210 361

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

## Les chapelles privées dans le Jura

## Sanctuaires parfois oubliés

Le dernier numéro de L'Hôta, revue de l'Association jurassienne de sauvegarde du patrimoine rural (ASPRUJ), consacre un intéressant article aux chapelles privées dans le Jura. Les auteurs, Agnès et Jean-René Quenet, de Porrentruy, ont fait un véritable pèlerinage dans ces sanctuaires dont ils nous révèlent parfois l'existence et les secrets. Ils font la différence entre un oratoire, lieu de prière et une chapelle pourvue d'un autel, sans fonts baptismaux, ni cimetière alentour. Un tel sanctuaire n'a pas été consacré, mais simplement béni. Autrefois, trois messes au moins y étaient célébrées chaque année.



La chapelle de la Large-Journée

Les auteurs de cet inventaire ont fait un véritable pèlerinage dans ces sanctuaires. (sp)

Vacherie-Dessus, exploitation agricole à l'est de Roche d'Or, a été transmise au fil de cinq générations dans la famille Lachat. Deux au moins ont disparu: Sainte-Anne des Rangiers et celle de l'Essert, au sud de Cour-télette.

## LA VACHERIE-DESSUS

Bâtie sur le territoire communal de Chevenez, la chapelle de la

cerne et qui était né dans une ferme proche. Les prêtres jurassiens avaient alors été amnistiés par Berne, mais pas leur évêque. Le plafond en stuc est aujourd'hui en mauvais état. Comme l'ensemble du bâtiment, il aurait besoin d'une rénovation dont le coût dépasse cependant les possibilités financières d'un simple particulier.

Plus connue est la chapelle

Saint Vendelin, du domaine de Derrière Mont-Terri, rebâti par le propriétaire après qu'un incendie de sa ferme l'a décidé à reconstruire celle-ci cinq cents mètres plus loin. On y trouve un tableau représentant saint Vendelin, avec une inscription en français plutôt rare, ce saint étant surtout vénéré en Allemagne, en Alsace et dans le nord de la Suisse. L'Ajoie compte en-

core une chapelle à La Vacherie-Mouillard et à Sur-Plainmont, sur le territoire de Courgenay.

## À LA LARGE-JOURNÉE

En sortant des Bois, en direction de La Ferrière, un panneau indique la direction de la chapelle Saint-Joseph. Sise au lieu-dit «Chez Jacques-Ignace», elle a été construite en 1960 par la famille de Roger Luterbacher qui en avait émis le vœu. Béni par Mgr von Streng en 1968, elle est d'allure résolument moderne et montre bien que la foi traverse les âges et les modes architecturales. Assez grande, cette chapelle offre un cadre idéal à de nombreuses messes de mariage.

L'inventaire des époux Quenet s'arrête encore à la chapelle de Valoin, à Buix, à celle du Paradis à Bure, à celle de Bonembez à Glovelier, béni en 1876 par Mgr Vautrey, juste après le Kulturkampf.

Enfin, à Porrentruy, on connaît deux chapelles privées: celle des familles Ecabert, président de paroisse en 1881 et Notre-Dame des Soupirs, construite par François-Xavier Gressot et incluse dans la propriété de la famille d'Auguste Viatte, il y a environ un siècle.

Cet inventaire des chapelles privées constitue une base intéressante qui pourrait servir de fondement à une étude plus poussée de ce domaine particulier de l'histoire jurassienne.

V. G.

## Rédaction

## JURA

Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85  
Michel GOGNIAT

## BRÈVES

## Cafetiers-restaurateurs

## Des interrogations

Au cours de sa récente assemblée générale, la Fédération jurassienne des cafetiers-restaurateurs a examiné une nouvelle fois la création d'une caisse d'allocations familiales. Hans Peyer, directeur de Gastrosuisse, a ensuite exposé la situation économique et les perspectives. Quant au ministre Roth, il a promis de rendre efficaces les dispositions de la loi sur les auberges et de celle du tourisme. (vg)

## Directeurs de fanfares

## Nouveau règlement

Au cours de leur assemblée, les directeurs de fanfares ont examiné le nouveau règlement des Journées musicales. Le découpage de la Fédération de musique en plusieurs régions est supprimé. Plusieurs sociétés peuvent s'unir en vue de participer à une ou plusieurs fêtes. (vg)

## Secours d'hiver

## Aide indispensable

Le Secours d'hiver jurassien vient en aide toute l'année à des familles en difficultés, par des prestations en nature et financières. Les vêtements, les frais médicaux et dentaires ou de chauffage constituent les cas d'aide les plus fréquents. Les dépenses annuelles du Secours sont de l'ordre de 20.000 francs. (vg)

## Porrentruy

## Lotissement contrecarré: les tireurs épaulent

La société de tir La Campagne a décidé de s'opposer à tout projet de construction dans le lotissement de La Perche. Elle reproche au Conseil municipal de n'avoir rien entrepris afin de lui proposer un nouvel emplacement du stand de tir qui devrait cesser ses activités en cas de constructions dans le nouveau lotissement. (vg)

## Accident mortel

## Un Jurassien se tue

Un Jurassien âgé de 31 ans s'est tué lundi après-midi à la suite d'une chute dans la région du val Onsernone au Tessin près de la frontière italienne. Cet habitant de Delémont se promenait dans la vallée d'Isornia à un kilomètre de cette frontière, a indiqué mardi la police cantonale tessinoise. Il a perdu l'équilibre en faisant un faux pas. Le corps a été enlevé par un hélicoptère de la Rega. (ap)

## Apprentis francs-montagnards

## Une quarantaine de diplômés

Ce sont une quarantaine de jeunes Francs-Montagnards qui ont décroché leur diplôme de fin d'apprentissage au cours de cette année 1995. Comme d'habitude, les employés de commerce forment le gros des troupes alors qu'on ne trouve qu'un horloger.... En voici la liste.

Assistante en pharmacie: Véronique Aubry (Les Emibois).

Bouillère-charcutière: Nathalie Liechti (Lajoux).

Charpentier: Thierry Froidevaux (Le Noirmont).

Constructeur de routes: Bât Furrimann (Le Noirmont).

Cuisiniers: Isabelle Chapatte (Le Noirmont), Jean-Henri Choveaux (Saignelégier), Raphaël Theurillat (Saignelégier).

Dessinateurs en bâtiment: Zoé Evans (Lajoux), Patrick Meier (Saignelégier).

Employés de commerce: Nathalie Bouillaud (Le Noirmont),

Laurence Chételat (Les Pommerats), Mariève Frésard (Saignelégier), Jean-Luc Froidevaux (Les Breuleux), Vincent Froidevaux (Saignelégier), Didier et Nadine Hintzy (Le Noirmont), Laure Jeanbourquin (Montfaucon), Anita Liechti (Lajoux), Ludovic Meier (Saignelégier), Carole Paratte (Les Breuleux), Sandrine Poullard (Les Bois), Nathalie Theurillat (Les Breuleux), Fabio Vettese (Les Breuleux).

Employée de maison: Aline Rich (Goumois).

Horloger: Jean-Maurice Donzé (Les Breuleux).

Laborantine en biologie: Cindy Brahier (Lajoux).

Maçons: Moïse Berberat (Lajoux), Yves Chaignat (Saignelégier), Daniel Giorgio (Saignelégier), Thomas Wermeille (Saignelégier).

Magasinier: Joël Chenal (Saint-Brais).

Mécaniciens en automobiles: Daniel Affolter (Saignelégier), Cédric Bréchet (Le Noirmont).

Mécanicien en étampes: Jean-Noël Froidevaux (Saignelégier).

Mécanicien en machines agricoles: Thierry Theurillat (Epauvillers).

Mécaniciens de machines (option A): Bastien Grimm (Saignelégier), Eric Jeanbourquin (Le Noirmont), Christophe Miserez (Montfaucon).

Menuisier: Jérôme Farine (Saint-Brais).

Micromécanicien: Francis Gogniat (Les Genevez).

Monteur-électricien: Fabien Schaffner (Saint-Brais).

Ouilleur: Martin Noirjean (Saint-Brais).

Sommelier: David Bellenot (Les Pommerats).

Vendeuse: Sarah Queloz (Saint-Brais).

Mgo

## Fédération de coopération au développement

## Indispensable malgré la crise

La toute jeune Fédération jurassienne de coopération au développement (FJCD) avait convié les représentants des fédérations seurs genevoise et vaudoise à présenter leurs activités, lors d'une soirée tenue à Delémont. Elle a malheureusement été suivie par un public clairsemé, ce qui prouve que la FJCD devra se livrer à un intense travail d'information si elle entend jouir d'un large soutien populaire.

Tant Jean-Pierre Gondard que son collègue vaudois Thierry Pellet, plus connu dans son rôle de secrétaire permanent de la Déclaration de Berne, ont montré comment une fédération doit s'y prendre afin de présenter des

projets concrets d'aide au développement, de jouir de la confiance des autorités cantonales ou autres capables de lui fournir des subventions et de mener ces projets à bonne fin en consacrant le moins d'argent aux frais de fonctionnement et aux tâches administratives.

## UNE CRISE RELATIVE

Contrairement aux craintes de beaucoup, la période d'incertitude économique ne constitue pas un handicap irrémédiable pour l'aide au développement. Elle induit certes une diminution de la manne, mais celle-ci subsiste. Plus grave est la concentration des investissements directs dans une douzaine

de pays, alors que les plus pauvres sont délibérément ignorés par ce genre d'aide.

Vu les défaillances du secteur public, il faut mettre l'accent sur l'aide de nature privée, même si cela comporte des risques de dérapages importants. Un effet positif de la situation est l'accent mis sur l'efficacité des projets. De plus en plus de personnes sont convaincues de vivre dans une région favorisée par rapport aux plus démunies de la planète. Les autorités sont donc le plus souvent disposées à faire confiance aux projets mis sur pied par les organismes non gouvernementaux, surtout s'ils ont déjà fait leurs preuves.

V. G.

## Archives de l'Ancien Evêché

## Moderniser les méthodes

Le rapport de gestion des archives de l'Ancien Evêché de Bâle rappelle qu'elles sont gérées par une fondation financée en parts égales par les cantons de Berne et du Jura. Celui-ci a pour la première fois perçu une location de 24.000 francs en 1994. L'amélioration des méthodes d'inventaire des fonds demeure un objectif prioritaire du conservateur Jean-Claude Rebetez et de son personnel.

En matière de conservation, la restauration de documents endommagés a été entreprise. Le rangement dans des chemises chimiquement inoffensives et prévenant les frictions mécaniques a été poursuivi, de même que le microfilmage progressif du fonds d'archives.

Une douzaine de chartes des Xe au XVIIe siècles ont été confiées au restaurateur, de nombreuses autres étant dans un état jugé préoccupant. Les comptes de Porrentruy de 1590

à 1640 ont été microfilmés. Il a en outre été procédé à un grand recensement accompagné de sondages systématiques dans les liasses en vue de découvrir des documents en mauvais état.

## ET DES DONNS

Les AAEB ont reçu de nombreux dons, dont les registres et «protocoles» de 12 notaires des environs de Bellelay, de 1626 à 1795. Les AAEB ont aussi cédé certains fonds qui seront mieux à leur place en d'autres lieux. Elles n'ont pas la vocation de conserver les documents du présent siècle.

Enfin, le conservateur a dressé une présentation systématique bien que sommaire du cadre de classement des AAEB. Cette orientation doit permettre au chercheur de se faire une idée générale des fonds et des moyens de recherche à disposition. Ce tableau synthétique pourra être complété dans les années à venir.

V. G.

## Anciens du Lycée

## Le bulletin annuel est paru

Le bulletin annuel de l'Amicale des anciens élèves du Lycée de Porrentruy vient de paraître. Il comporte les habituelles photographies de classes des bacheliers de l'année 1993-1994 et la publication du discours de remise des certificats de baccalauréat prononcé par le directeur du Lycée Bernard Bédet.

Dans un premier texte, Jean-François Scherrer, dont les talents littéraires ont déjà été signalés en d'autres occasions, présente une «Lettre à Claudia», alors que Philippe Wicht fait découvrir les talents d'Antoine Blondin, journaliste et écrivain qui a chanté les mérites des

champions cyclistes. Puis, Nicolas Barré se penche sur les apports d'idiomes étrangers à la langue française, particulièrement des mots venus de l'arabe, tel qu'algorithme ou d'autres langues, tel que sinus. Il affirme qu'ils témoignent «de la supériorité de la civilisation arabe sur celle de l'Europe». Outre une chronologie de l'année scolaire et la liste des anciens ayant obtenu prix, distinctions ou diplômes, le bulletin comporte aussi un hommage à Paul Moeckli, professeur disparu durant l'année écoulée.

V. G.  
● Bulletin de l'Amicale des anciens élèves du Lycée cantonal, Porrentruy, No 50, 1994.

## CINÉMAS

LE REGARD D'ULYSSE (de T. Angelopoulos), 16 ans, tous les jours à 20 h 30, dimanche aussi à 16 h.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
TRAQUE SUR INTERNET (de I. Winkler avec S. Bullock), 12 ans, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 15, mercredi aussi à 15 h.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
LES ANGES GARDIENS (de J.-M. Poiré avec G. Depardieu et C. Clavier), pour tous, tous les jours à 18 h 15, 20 h 45, mercredi aussi à 15 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
DON JUAN DE MARCO (de J. Leven avec J. Deep), 12 ans, tous les jours à 18 h.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
SUR LA ROUTE DE MADISON (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 30.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
CASPER (de B. Silberling avec C. Ricci), pour tous, mercredi à 15 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
LES ANGES GARDIENS (de J.-M. Poiré), pour tous, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
UNDERGROUND (de E. Kusturica avec M. Manojlovic), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h, toutes les séances en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
SAUVEZ WILLY 2 (de D. Little avec J.-J. Richter), pour tous, tous les jours à 15 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
SUR LA ROUTE DE MADISON (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 17 h 30 et 20 h 15.	BIO ☎ (038) 28 10 55
LA SCANDINAVIE Connaissance du monde, mercredi et jeudi à 16 h et 20 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
LA FLEUR DE MON SECRET (de P. Almodovar), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h en V.O., 20 h 30.	REX ☎ (038) 28 10 77
TRAQUE SUR INTERNET (de I. Winkler), 12 ans, tous les jours à 15 h, et 20 h 15, vendredi et samedi à 23 h.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
DOLORES CLAIBORNE (de T. Hackford avec K. Bates), 12 ans, tous les jours à 17 h 30 en V.O.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
CASPER (de B. Silberling avec C. Ricci), pour tous, tous les jours à 15 h et 17 h 15.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
BRAVEHEART (de M. Gibson), 12 ans, tous les jours à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
NELLY ET M. ARNAUD (de C. Sautet avec E. Béart), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
<b>AU PROGRAMME</b>	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin.	LA CHAUX-DE-FONDS
CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h.	
CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: Service de l'hygiène et de l'environnement, Serre 23, ☎ 27 63 91, lundi à jeudi de 11 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30; vendredi de 11 h à 12 h et de 16 h à 17 h. Kiosque place du Marché, samedi de 10 h 30 à 11 h 30; dimanche de 18 h 30 à 19 h 30.	
VENTE: des paroisses protestantes, Maison du Peuple, de 14 h à 22 h.	
CONTES: Christiane Givord, Cave du P'tit Paris, à 20 h.	
LA LANTERNE MAGIQUE: ciné-club des enfants, cinéma Plaza, à 14 h et 16 h.	
MODHAC: Polyexpo, ouv. des stands de 14 h à 22 h; journée officielle des parcs et plantations et journée de la jeunesse.	
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	LE LOCLE
CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: local Société mycologique, A.-M. Piaget 12, samedi et dimanche de 20 h à 21 h; mardi de 20 h 30 à 21 h 30 ou sur appel téléphonique mercredi et vendredi de 18 h 30 à 19 h, Chs.-H. Pochon, ☎ 31 31 71 ou 077/37 63 08.	
EXPOSITION: Photo-Club des Montagnes neuchâteloises, collège Jehan-Droz, de 16 h à 21 h.	MARTEL-DERNIER
<b>URGENCES</b>	
PHARMACIE D'OFFICE: Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17.	
HÔPITAL: ☎ 272.111	
CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117	LE LOCLE (039)
PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17.	
HÔPITAL: ☎ 34.11.44	
PHARMACIE D'OFFICE: Tripet, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17	NEUCHÂTEL (038)
HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24	VAL-DE-TRAVERS (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25	VAL-DE-TRAVERS (038)
AMBULANCE: ☎ 117	
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111.	SAINT-IMIER (039)
HÔPITAL: ☎ 422.422	
URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360	
MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30	TRAMELAN (032)
MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03	SAIGNELÉGIÉ (039)
HÔPITAL: ☎ 51.13.01.	
AMBULANCE: ☎ 51.22.44	
MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51.	
POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	
LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

## BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. Exposition Monique Saint-Hélière-Lucien Schwob, une correspondance électorale, jusqu'au 26 novembre, lundi à vendredi de 14 h à 18 h; samedi de 10 h à 16 h et sur demande.	LA CHAUX-DE-FONDS
DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h.	
LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h.	LE LOCLE
DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	
LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h.	NEUCHÂTEL
DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h.	COUVET
LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h.	COURTELARY
JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIÉ
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
<b>MUSÉES</b>	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Samedi à jeudi 14 h-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96.	
INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h.	
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattienier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Monique Saint-Hélière, peinture, jusqu'au 26.11 et Charles de Montaigne, sculpture, peinture, jusqu'au 19.11. Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h.	
D'HISTOIRE ET MÉDAILLERIE. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. 2e Triennale de l'estampe originale, Prix de la Ville du Locle, jusqu'au 5 novembre.	LE LOCLE
D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h.	
MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Individuel: de mai à octobre, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Groupe dès 15 personnes: sur rendez-vous.	
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h.	NEUCHÂTEL
D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. Toto Meylan, sculptures 1960-1990, jusqu'au 12 novembre. P.-E. Bouvier, peinture, jusqu'au 7.1.96.	
D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h.	
D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	
VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	
CHÂTEAU. Tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf vendredi après-midi et lundi. Animation par les dentellières, (☎ 038/572 383).	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péguignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
<b>GALERIES</b>	
J.-C. MEIER. Philippe Wyser, jusqu'au 11.11. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DU MANOIR. Gressot, peinture, jusqu'au 25.11. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h.	
VILLA TURQUE. Armand Avril, jusqu'au 30 novembre. Sur rendez-vous, ☎ 039/22 31 47.	
SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Éplattienier. Lundi-samedi 14-18 h.	
UBS. Roger Jeanneret-Gris, aquarelles, jusqu'au 1.12.	
LES ARBRES. Tous les jours 10 h-17 h. Patchwork, jusqu'au 18.11.	
DITESHEIM. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h.	NEUCHÂTEL
DE L'ORANGERIE. David Richoz, peinture, sculpture, jusqu'au 26.11. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30.	
DU PEYROU. Suarez, peinture, jusqu'au 23.11. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30.	
CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h.	
AMIS DES ARTS. Elisabeth Pérusset, peinture, jusqu'au 19.11. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h.	
ARCANE 1. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. Denise Emery, tapisserie, gravure, jusqu'au 11.11.	
ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h.	
MDJ ART CONTEMPORAIN. Sebastian Muniz, jusqu'au 19.11. Mercredi-dimanche 14-18 h.	
2016. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. Rolf Blaser, peinture, dessin, jusqu'au 12.11.	HAUTERIVE
COÏ. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
JONAS. Natasha Krenbol, peinture, jusqu'au 5.11. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30. Jean Mauboulès, sculpture, jusqu'au 19.11.	AUVERNIER
NOELLA G. Bram Van Velde, lithographies; B. Dejonghe, sculpture, jusqu'au 12.11. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h.	LA NEUVEVILLE
DI MAILLART. François Bôle, dessins, encres, jusqu'au 18.11. Mercredi-jeudi 14-18 h, vendredi 14-20 h, samedi 9 h 30-12 h et 14-18 h.	LE LANDERON
PAUL-BOVÉE. Malou Colombo, jusqu'au 5.11. Vendredi à dimanche 15 h-19 h.	DELEMONT
CENTRE. Theres Colongo, peinture, jusqu'au 26.11. Tous les jours 13 h 30-17 h.	SORNÉTAN

**TÉMOINS**

**Gorges du Seyon**

Jeudi 26 octobre vers 17 h 30, une voiture conduite par M. S. F., de Lausanne, circulait sur la route des Gorges du Seyon en direction du centre-ville de Neuchâtel. Au bas des gorges, il perdit la maîtrise de sa voiture qui effectua un tête-à-queue avant de heurter avec l'arrière, puis l'avant, la paroi rocheuse. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel, tél. 038 24.24.24.

**Neuchâtel**

Vendredi 27 octobre, une voiture conduite par M. P. M., de Neuchâtel, descendait l'avenue des Alpes. A l'intersection de la rue des Parcs, elle entra en collision avec une automobile conduite par Mme A. P., de Peseux, qui circulait rue des Parcs en direction ouest. Dégâts. Les témoins sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. 038 24.24.24.

**Tranchée de Malvilliers**

Un automobiliste du Locle, M. V. M., circulait sur la J20 de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds, dimanche 29 octobre à 13 h 30. Dans la tranchée couverte de Malvilliers, il perdit la maîtrise de sa voiture qui heurta la glissière centrale et termina sa course sur la voie de droite et le trottoir. Dégâts.

**Les Hauts-Geneveys**

Le conducteur de la voiture qui, dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 octobre, a endommagé la borne lumineuse à l'entrée de la bretelle d'autoroute J20 aux Hauts-Geneveys, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Cernier, tél. (038) 53.21.33.

**La Chaux-de-Fonds**

Les quatre jeunes gens, trois hommes et une fille, qui se trouvaient dimanche 29 octobre vers 1 heure sur la place Le Corbusier (Espace), et qui ont assisté à une dispute entre un couple, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds au tél. (039) 28.71.01.

**CHAUFFAGE**

**CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE**

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

**SEMAINE DU 23.10.1995 AU 29.10.1995**

Neuchâtel (ville)	11,6°C	38,4 DJ
Littoral ouest	11,4°C	38,7 DJ
Littoral est	11,1°C	40,7 DJ
Val-de-Ruz	8,6°C	79,6 DJ
Val-de-Travers	9,2°C	75,9 DJ
La Brévine	7,8°C	85,4 DJ
Le Locle	10,0°C	62,0 DJ
La Chx-de-Fds	8,1°C	83,2 DJ
Vue-des-Alpes	7,4°C	88,4 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.

Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 39 67 20, fax: 038 39 60 60) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

**COMMUNIQUÉ**

**Opposition du SEB-BLV**

La SEB-BLV ne saurait accepter de nouvelles diminutions de salaire. Le corps enseignant bernois a déjà fait beaucoup de sacrifices. Voici près de dix ans que la révision des traitements du corps enseignant a été entreprise dans le but de corriger les inégalités et les injustices. L'état catastrophique des finances du canton a pratiquement réduit à néant les améliorations prévues, dont la nécessité avait pourtant été largement admise. Au contraire, des économies notables ont été réalisées d'emblée, d'une part par des diminutions d'emplois consécutives aux diminutions de leçons, aux regroupements et fermetures de classes, d'autre part, par la non-compensation du plein renchérissement.

La révision de l'échelle des traitements du personnel de l'Etat (BEREBE) sera à l'ordre du jour de la session de novembre du Grand Conseil. Elle influencera directement l'échelle des traitements du corps enseignant. Le comité cantonal de la SEB-BLV fait valoir que le corps enseignant ne saurait accepter de nouvelles diminutions de salaire, telles qu'elles sont demandées par la commission parlementaire du Grand Conseil, contre l'avis du gouvernement.

**RETENUE MAL RÉCOMPENSÉE**

Conscientes du fait que seul un Etat financièrement sain peut assumer ses responsabilités, les instances dirigeantes de la SEB-BLV, forte de 11.000 membres, ont fait preuve de retenue dans la lutte contre les diminutions

des salaires et des acquis sociaux. Durant ces dernières années, seul le démantèlement des prestations offertes aux élèves a été combattu avec vigueur.

Le désenchantement est là: si l'on additionne les effets des différentes mesures d'économies, dont la révision des traitements et la non-compensation répétée du plein renchérissement, force est de constater que les salaires réels ont été sensiblement réduits, en particulier chez les catégories d'enseignantes défavorisées, à qui une amélioration de leur traitement avait pourtant été promise. La suppression de l'allocation de famille s'ajoute partiellement à ces diminutions.

**LA COUPE EST PLEINE**

Depuis 1992, le corps enseignant bernois, de même que le personnel de l'Etat, ont participé pour une grande part aux mesures d'économie du canton. Par la répartition des charges entre communes et canton, les communes ont également économisé sur les traitements du corps enseignant.

La coupe est pleine. Le personnel de l'Etat et le corps enseignant n'acceptent plus que l'on économise sur les salaires. La SEB-BLV s'oppose à la proposition de la commission parlementaire du Grand Conseil de porter une nouvelle atteinte à l'échelle des traitements, d'ores et déjà insatisfaisante, en économisant dix millions de francs supplémentaires. Les entreprises et le commerce ont un intérêt direct à ce que les employés conservent leur pouvoir d'achat déjà bien entamé. (comm)

**FAITS DIVERS**

**Marin**

**Jeune piéton renversé**

Hier à 15 h 55, au volant d'une voiture, Mme I. M., de Wavre, circulait sur la rue de la Fleur-de-Lys en direction ouest. A la hauteur de l'immeuble Cité des Sors 14, elle a heurté le jeune M. L., de Marin-Epagnier, qui traversait la chaussée à pied, de gauche à droite. Blessé, le jeune piéton a été transporté au moyen d'une ambulance à l'Hôpital Pourtalès. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Saint-Blaise au tél. (038) 33 17 21.

**DÉCÈS**

**Valangin**

Mme Monique Petter, 1941

**Peseux**

M. Samuel Schumacher, 1907

**Les Geneveys-sur-Coffrane**

Mme Suzanne Kramer, 1916

**La Jonchère**

Mme Gabrielle Maridor, 1923

**Saint-Sulpice**

Mme Germaine Percassi, 1923

**Vaumarcus**

M. Ernest Berger, 1950

**Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures**

**LES HAUTS-GENEVEYS**

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

**Madame Nelly AEBY-BRUGGER**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin par leur présence, message, envoi de fleurs ou don.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

28-33193

**LE LOCLE**

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

**Madame Blanche MATTHEY-LOEFFEL**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

157-717648

**DOMBRESSON**

*Puisque nous nous reverrons, disons-nous un doux au revoir.*

Berthe Vauthier-Steiner, à Dombresson; ses enfants et petits-enfants:

Josette et Willy Hoffmann-Vauthier, Les Planches et leurs enfants:

Thierry,  
Catherine et son ami Yann,  
Martine et son ami Patrick;

Denise et Adolphe Bangerter-Vauthier, à Marin et leurs filles:

Sandra et Carole;

Dorette et Michel Chiappa-Vauthier, à Saint-Aubin et leurs enfants:

Stéphanie et son ami David,  
Fabrice;

Raymond et Sylvia Vauthier-Ecoeur, à Cernier et leurs enfants:

Vanessa,  
Sébastien et son amie Isabelle,  
Yann;

Patrick et Monique Vauthier-Campestrin, Les Planches et leurs fils:

Damien et Vladimir,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Jean-Frédéric VAUTHIER dit «Fredy»**

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection dans sa 82<sup>e</sup> année suite à un arrêt cardiaque.

2056 DOMBRESSON, le 29 octobre 1995.  
(Allée des Peupliers 2 A).

*Nous avons le cœur brisé, mais nos regards sont sur toi.  
Je l'ai fait, et je veux encore vous porter, vous soutenir et vous sauver.  
Esaïe: 46: 4*

Le culte sera célébré à la Salle de paroisse de Dombresson, le jeudi 2 novembre, à 13 heures 30, suivi de l'inhumation au cimetière.

Le corps repose à l'Hôpital de Landeyeux.

Pour honorer la mémoire du défunt, vous pouvez penser à l'Hôpital de Landeyeux, Fontaines, ccp 20-334-0.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**Gino MANZON**

s'en est allé le 30 octobre 1995 entouré de tous les siens:

Marina Manzoni Christinat et Alexis

Glauco et Margherita Manzoni

Emanuele et Alessandra Manzoni et Jacky

Loredana et Lotfi Toumi Manzoni et Mehdi

Fulvio et Dominique Manzoni

Jean-Louis et Anne-Marie Christinat Tissot

Annick Christinat et son ami

Sabine Christinat et son ami

ses oncles, tantes, cousins, cousines, ses amis.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 novembre à 10 heures, au Centre funéraire.

Domicile de la famille: Chapeau-Râblé 50.

**LA SOCIÉTÉ RENAUD & PAPI S.A. & LA SOCIÉTÉ CHRISTOPHE CLARET S.A.**

ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur Gino MANZON**

fil de Monsieur Glauco Manzoni et frère de Monsieur Emanuele Manzoni nos deux estimés collaborateurs.

Et présentent leurs condoléances à la famille.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

132-778173

**CALORIE S.A. LA CHAUX-DE-FONDS**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Gino MANZON**

frère de notre cher collaborateur Fulvio Manzoni.

132-778179

**LA MAISON AUDEMARS**

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur Gino MANZON**

beau-frère de Mademoiselle Sabine Christinat, responsable de l'entreprise.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

132-778178

# Grande liquidation

Annie mode jersey

Daniel-JeanRichard 37  
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 95 35

jusqu'au  
23 décembre

# 50%

132-778027

## DIVERS



L'EXPRESSION

DES TERROIRS

### Modhac STAND No 349 Halle 3

#### Dégustation et présentation de vins d'anthologie

Des blancs secs, moëlleux ou liquoreux, des vins rosés, des rouges fruités et de charme jusqu'aux plus corsés, des vins prêts à boire ou de grande garde, mais que des véritables joyaux élevés par les vignerons les plus talentueux et réputés de leur appellation.

#### Extrait de notre programme de dégustation Modhac

Touraine: Château de Chenonceau, rosé	1994
Chinon: Philippe Alliet, «Vieilles Vignes»	1993
Saumur-Champigny: R.-N. Legrand, «Vieilles Vignes»	1993
Châteauneuf-du-Pape: Château Simian	1990
Crozes-Hermitage: Domaine Pochon	1994
Côte-Rôtie: Jean-Michel Gerin	1993
Chambolle-Musigny: Ph. Leclerc, «Les Babillères»	1992

#### et... en première suisse:

Saint-Emilion: Château Roylland, grand cru	1992
Hermitage: Domaine du Colombier, G. Viale	1993
Savennières: Domaine du Closel, Mme de Jessey	1994
Vouvray: Domaine de la Sabotterie, Chr. Chaussard	1990
Montlouis: François Chidaine	1993-1990

### OFFRE SPÉCIALE MODHAC'95: constitution d'une cave à vin...

VINOTHÈQUE DE LA CHARRIÈRE SA

NADIA POCHON

132-778101

#### Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

## CHANGEZ D'HUILE MAINTENANT!

**Vous ne pouvez pas changer l'environnement, mais bien votre huile de chauffage. Choisissez alors le nouveau mazout Shell Ecotherm. De fabrication suisse, il est quasiment exempt de soufre, et sa teneur en azote est nettement inférieure. Pour votre chauffage, optez dès maintenant pour Shell Ecotherm, le mazout tout feu tout flamme pour l'environnement.**

Votre fournisseur Shell Ecotherm:

Margot Mazout SA  
Bôle  
Téléphone 038-44 11 55

**Shell Ecotherm**  
Un meilleur mazout

144-732508

Snack-bar Gelateria  
**LA FORTUNA**  
Nouveau Ouvert de 7h00 à 24h00  
Café Frs.2...  
Léopold-Robert 70 tel.242 666

«Peut-être est-ce seulement durant l'enfance que les livres ont sur nos vies une influence profonde»

Graham Greene

### OUVERTURE AUJOURD'HUI MERCREDI

1er NOVEMBRE 1995 de la librairie pour enfants

La Dam'Oiseau

Dès 14 h 30: Animation musicale

Une attention sera remise à chaque enfant

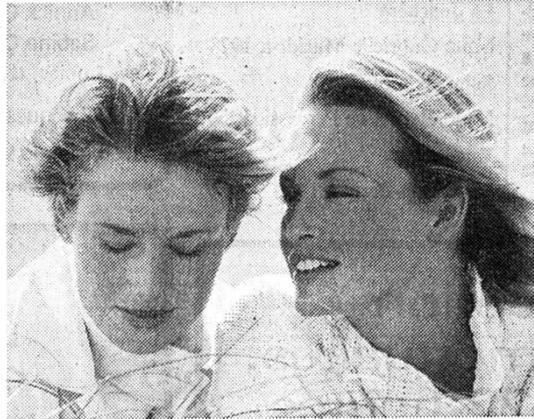
Rue du Premier-Mars 4 - La Chaux-de-Fonds

juste en face de la Place des Lilas

132-778077

### JOURNEES CONSEILS VICHY DANS NOTRE PHARMACIE:

les 2, 3 et 4 novembre



Pendant les journées conseils VICHY dans notre pharmacie, faites analyser gratuitement votre peau et recevez un cadeau à l'achat de produits VICHY.

20% de réduction

VICHY

LABORATOIRES

Nous vous conseillerons volontiers

Votre pharmacien

**PHARMACIE PARFUMERIE**  
DU CENTRE COMMERCIAL JUMBO

NOUVELLE PHARMACIE DES EPLATURES S.A.

2304 La Chaux-de-Fonds  
Boulevard des Eplatures 20  
Tél. 039 / 26 68 58  
Fax 039 / 26 68 59

132-778052

## DIVERS



### ROBES DE MARIÉES

Vente et location  
La collection 1996 arrive!!!

Avant de choisir votre robe de mariée, venez et comparez nos prix, vous serez étonnés.

Horaires du magasin: lu-ve: 13 h 30 à 18 h 30 ou pour un service plus personnalisé, le matin et le samedi sur rendez-vous

Le jardin de la Mariée

Collège 21, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/283 251

Participe au défilé Expol du Locle le dimanche 19 novembre 1995

132-778084

132-776000  
tout pour la vue...  
**novoptic**  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 51  
Immeuble Richemont  
☎ 039/23 39 55

## IMMOBILIER

**TORGON**  
(Portes du Soleil)  
**SUPERBES APPARTEMENTS**  
A vendre  
PRIX INTÉRESSANT  
☎ 025/81 49 90  
ou 022/736 04 51  
18-261683

Feu:  
118

## OFFRES D'EMPLOI

### VOUMARD

Dans le cadre de la réorganisation de notre département logistique, nous cherchons

### UN ACHETEUR

Activités:

- gestion des offres et des commandes
- contacts avec les fournisseurs

Profil souhaité:

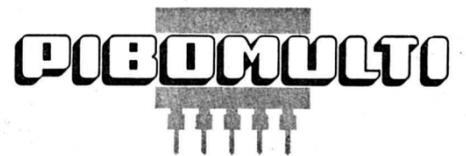
- langue maternelle française mais parlant bien l'allemand
- bonne maîtrise des outils informatiques
- des connaissances techniques et électromécaniques seraient un avantage
- notre préférence ira à une personne motivée, désireuse de relever un défi

Engagement: immédiat ou à convenir.

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature écrite accompagnée des documents usuels à: **Voumard Machines Co. SA**, rue Jardinière 158, 2304 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/25 11 77, à l'attention du chef du personnel, M. Guillet, ou de prendre contact directement par téléphone pour de plus amples renseignements.

132-778094



Une entreprise jeune et dynamique de renommée mondiale dans le secteur de la mécanique de précision cherche

### TOURNEUR/FRAISEUR

pour travaux sur machines conventionnelles, CNC et CU

### MAGASINIER

possédant le sens des responsabilités et de l'organisation; connaissances en mécanique et informatique souhaitées

### CONTRÔLEUR DISTRIBUTEUR D'OUTILS AIDE-MÉCANICIEN

Les personnes intéressées par un travail varié, au bénéfice d'une solide expérience, sont priées d'adresser leur offre à M. F. Duperthuis, chef du personnel, **PIBOMULTI SA**, rue de France 55, 2400 Le Locle.

157-717631

Solution du mot mystère  
HOUBLON

## Le chat et ses exigeantes habitudes alimentaires

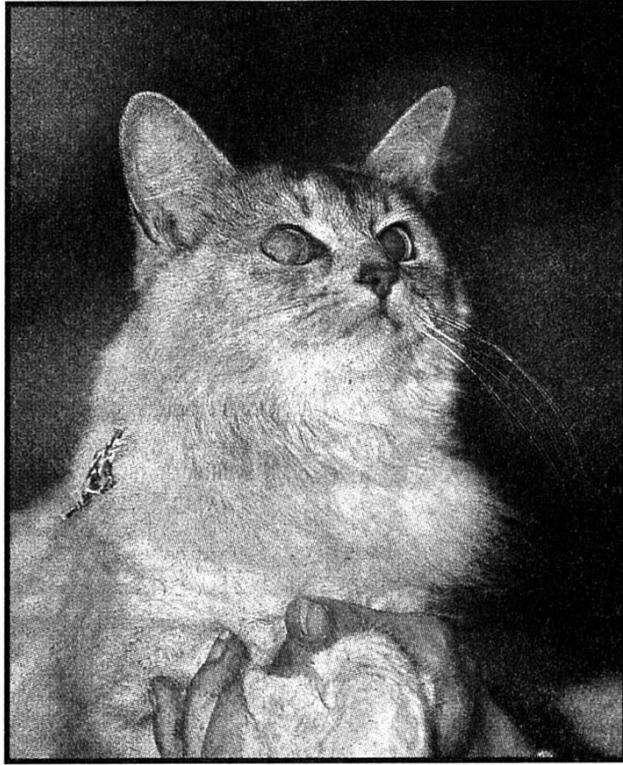
## Un grignoteur délicat

L'environnement est très important dans le comportement alimentaire du félin domestique. On se souvient des conseils prodigués par le Pr Wolter, auteur de «Diététichat»: «Toute cause d'inconfort, tout changement d'habitude tenant à l'éclairage, aux bruits, aux odeurs environnantes (...) provoquent des refus».

Le chat mange dans une assiette bien rincée, qui ne comporte aucune trace de produit de vaisselle, dans un endroit tranquille, suffisamment loin de son bac à litière.

Dans la nature où il chasse 66% de son temps d'éveil, le chat fait environ dix à vingt repas. Le calcul est simple: il brûle 300 kilocalories par jour; une souris apporte 30 kilocalories. Minouchet doit donc consommer dix souris par jour pour subvenir à ses besoins. A la maison, un chat nourri ad libitum se dirige jusqu'à 16 fois en 24 heures vers son assiette.

Sa vitesse d'ingestion, beaucoup plus lente que chez le chien, est de deux à quatre grammes par minute lorsqu'il mange une croquette, huit à



Ni n'importe où, ni n'importe comment. Le chat a besoin de conditions particulières pour manger. (Impar-Galley-a)

doze pour un aliment humide. La texture des croquettes fait l'objet d'études et de tests dans les centres de recherche en nutrition animale. On sait aujourd'hui que le consommateur à moustaches déteste les croquettes fines ou réduites en poudre. Il préfère ce qui est pâteux et ce qui se broie entre les dents carnassières. Enfin, contrairement au chien, le chat n'aime pas les formes réhydratées comme les soupes, les flocons...

Il est vrai qu'avec le canidé, il montre peu de points communs lorsqu'il s'agit de passer à table. L'un ne fait que tordre et avaler, l'autre délicatement grigote, quitte à revenir prendre un petit casse-croûte un peu plus tard. Autre différence: l'entourage. En effet, autant la présence des congénères est déterminante chez l'animal de meute, autant elle est sans influence pour le chat. Ce solitaire, en milieu naturel, a tendance à se rassembler pour manger. Chez lui, il n'y a aucune préséance. Ni chef, ni vassal.

Néanmoins, un détail n'a pas échappé aux comportementalistes de la Société française de félinotechnie: «Les femelles en œstrus ont tous les droits».

Il reste, comparativement au chien, une attitude commune

devant la gamelle, même si elle est moins marquée chez le chat. Ce dernier mange beaucoup mieux en présence de son maître et des familiers. Ainsi, lorsqu'il fait la fine bouche, faites-lui lécher vos doigts enduits de sa pâtée. Et si vous confiez votre chat à une personne étrangère, demandez à ce qu'il soit caressé. Le chat a meilleur appétit quand on l'aime.

Papier, gommes, pilules, bouts de laine...: lorsque votre chat avale tout ce qu'il trouve, il est atteint de pica. Ce trouble du comportement est souvent observé chez le Burmese et le Siamois, qui se mettent à mâchonner les objets dès l'âge de huit mois. Lorsque certains éléments exercent sur lui un attrait puissant, comme la laine ou les plantes, sachez que votre chat est toxicomane. Il faudra alors lui donner de l'herbe à chats, une alimentation plus rassasiante et, dans le cadre d'une restructuration des rapports avec lui, élever son niveau de stimulation (en jouant avec lui).

Enfin, si Minouchet le boulimique a une faim de loup, on le dit atteint de polyphagie. Gare! Les spécialistes sont unanimes pour dire qu'il s'agit «d'un trouble relevant plus du maître que du chat». (ap)



## INSOLITE

## Des puces pour les crocodiles en fuite?

Le gouvernement thaïlandais ne veut plus voir les crocodiles d'élevage s'enfuir de leur enclos. Il propose donc qu'une puce électronique soit implantée dans chaque reptile pour que les fuyards puissent être retrouvés facilement. Depuis le début de la saison des pluies en effet, pas moins de 300 crocodiles se seraient déjà échappés de leur enclos d'élevage dans la seule province de Nakhon Sawan, dans le centre du pays. Avec le risque qu'ils échouent ensuite dans le fleuve Chao Phraya, qui coule jusqu'à Bangkok. Des équipes mobiles de bateaux rapides, munies de filets et de tiges électriques, sont donc obligées de partir à la recherche des reptiles disparus. La plupart du temps, les crocodiles sont rattrapés et ramenés dans leur ferme d'élevage. Mais certains habitants inquiets de la capitale, vivant en bordure du fleuve, affirment en avoir repéré plusieurs. Pour leur part, les éleveurs s'inquiètent du coût supplémentaire que leur ferait supporter la proposition du gouvernement. A chacun ses angoisses... (ap)

## VIDÉO

## Compétition à Genève

De vendredi à dimanche, la 6e Semaine internationale de vidéo, biennale organisée par St-Gervais Genève, mettra l'accent sur les liens unissant notamment la vidéo et la littérature. En dix ans, cette manifestation s'est imposée comme l'une des principales du genre en Europe. Cette année, elle s'est attachée à créer un pont entre le cinéma, l'art, la vidéo et les médias. Une rétrospective sera consacrée à Robert Filliou (1926-1987), écrivain, plasticien, cinéaste et vidéaste. St-Gervais Genève s'est aussi associé au Western Front de Vancouver (Canada) pour restaurer les vidéos de cet artiste du groupe Fluxus, victimes du processus de dégradation propre aux bandes magnétiques. Chris Marker, rénovateur du court métrage documentaire en France, ainsi que Guy Debord, auteur du livre et du film intitulés «La société du spectacle», l'un des premiers à avoir dénoncé les pièges et la vacuité de la médiatisation, seront également honorés. Plus de 500 œuvres récentes en provenance de 40 pays pourront être visionnées. (ats)

## La mer: un peu encyclopédie, un peu histoire de la navigation

## L'aventure commence au rivage

François Bellec est contre-amiral et directeur du Musée de la marine française. En d'autres termes, marin expérimenté qui, durant un quart de siècle, a franchi les océans, de la mer de Barentz aux Kerguelen et, revenu sur terre ferme, est devenu protecteur de l'héritage maritime et historien de la navigation et des découvertes. Après avoir publié de nombreux ouvrages sur la mer et les hommes qu'elle a appelés et qu'elle continue de fasciner, il vient de signer une perle que chacun voudra avoir dans sa bibliothèque: «Le livre de l'aventure maritime».

En trente-deux chapitres qui peuvent se lire indépendamment l'un de l'autre, l'auteur a composé une fresque de la mer qui n'est ni histoire pure, ni dictionnaire et encore moins encyclopédie, mais tout cela à la fois. L'approche de la mer et de l'océan, son impact selon que l'on soit de Roscoff ou de Vierzon, les villes portuaires dont la seule évocation fait rêver, les



docks, le négoce, les envahisseurs portés par les flots, les pirates, les épidémies, les raz de marée, les journaux de bord, la littérature, tout ce qui tourne autour du sujet a retenu son attention, pour partager ses connaissances et son amour de la mer.

Au chapitre consacré aux migrants, par exemple, les lecteurs

prendront toute la mesure de l'importance du navire, «vecteur obligé de toutes les migrations transcontinentales. Après celles des Vikings et des Maoris» (peuple pour qui la mer était un biotope, un espace à vivre offert par les dieux), «il est encore celui des réfugiés de l'Indochine et de Cuba», comme il fut celui de 102 colons qui, après deux mois de mer difficiles, débarquèrent du May Flower le 21 novembre 1620 dans le Massachusetts.

Très soigné, ce livre se distingue en plus par une iconographie de choix: d'Harold sur la mer, extrait de la tenture de la reine Mathilde (XIe siècle) à l'angoissant «Cargo noir» peint par Raoul Dufy en 1952, en passant par Bruegel, Géricault, Turner ou Monets, les illustrations sont toutes œuvres d'art significatives du patrimoine mondial. (sg)

● «Le livre de l'aventure maritime», François Bellec, Editions du Félin/Philippe Lebaud/Paris, 1995.

## Langage

## Fourrage: et si c'était une farce?

Dans une recette de cuisine donnée par le journal Coopération, on voit apparaître un mot dans un contexte qui nous est inhabituel. Il s'agit de faire un Strudel viennois fourré aux raisins, et la recette parle de fourrage: «Etaler le fourrage sur la pâte, etc.», là où nous nous attendrions plutôt au terme de farce.

Le verbe fourrer est utilisé dans son sens culinaire depuis le treizième siècle, son équivalent farcir, et le nom farce également. Quant à fourrage, il dérive du mot de l'ancien français feurre qui signifie paille. Son origine est franque (langue germanique). Fourrage «nourriture pour le bétail» a été synonyme de pillage au quatorzième siècle, «des soldats ayant l'habitude de voler les vivres nécessaires à leur entretien», selon le Robert historique.

Notre sentiment linguistique de Romands minoritaires nous fait croire, une fois de plus, à

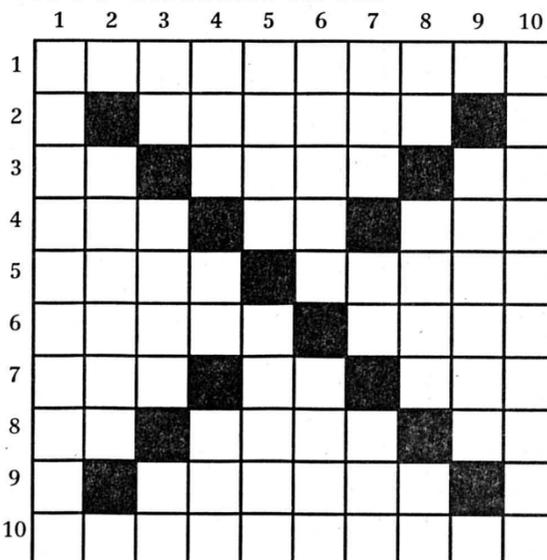
une faute de traduction de l'allemand. Si on ouvre le Larousse, on ne voit en effet sous fourrage que «1. Action de fourrer un vêtement» et «2. Matière végétale servant à l'alimentation des animaux domestiques». En revanche, le Robert ne donne pas le premier sens du dictionnaire Larousse, mais propose «Action de fourrer (un gâteau, etc.) de crème, de confiture...; la garniture elle-même. Fourrage à la praline d'une bûche de Noël».

Donc, même si le terme fourrage dans son acception de farce ne semble pas très courant, on ne saurait y voir une mauvaise maîtrise du français ou un mépris quelconque pour les Romands par le biais d'un manque de soin dans la traduction. Le terme dans son sens culinaire existe bel et bien, au moins dans le Robert... mais pourquoi pas dans le Larousse?

Affaire à suivre!

Marinette MATTHEY

## MOTS-CROISÉS No 692



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 691:

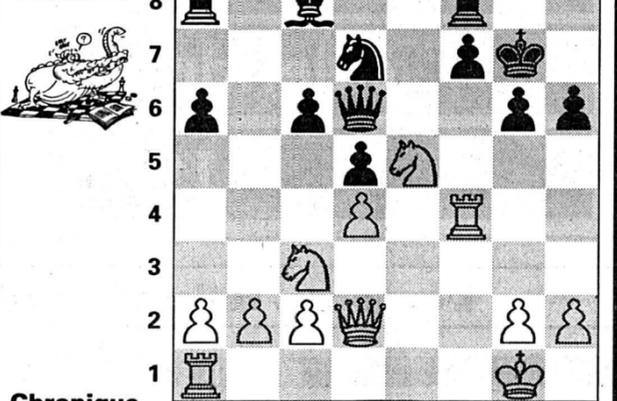
Horizontalement: 1. Sponsoring. 2. Cimenterie. 3. Rab - Cet - En. 4. Aurifère. 5. Blés - Saler. 6. BE - Oi - Ça. 7. Grenat. 8. Epaulé - Clé. 9. Uri - Oise. 10. Rencontrer. Verticalement: 1. Scrabbleur. 2. Piaule - Pré. 3. Ombre - Bain. 4. Ne - Iso. 5. SNCF - Igloo. 6. Otées - Rein. 7. Retracer - St. 8. Ir - Elancer. 9. Nie - Ai. 10. Générateur. ROC 487



Horizontalement: 1. Le meilleur des interprètes. 2. Fleur d'oranger. 3. Conjonction - Insecte des mares - Plus que trois, moins que quatre. 4. Plainte ou hurlement - Note - A la jonction du poitrail. 5. Un qui ne manquait pas de souffle - Boulot raté. 6. Empester - Pomme de pin. 7. Possessif - Ordre de mouvement - Fait jeu avec la lumière. 8. Désigne les connaissances - Cité provençale - Prises au tic comme au tac. 9. Jus. 10. Les temps de vaches maigres.

Verticalement: 1. Maître d'école très particulier. 2. Ajourés. 3. Division d'élite - Terres émergées - Chef de scouts. 4. Monnaie asiatique - Infinitif - Copine d'il y a longtemps... 5. Terre à poterie - Un côté de la médaille. 6. Coin à cultiver - Les jeunes d'aujourd'hui. 7. Hourrah! dans l'arène - Agence d'information - Mèche rebelle. 8. Sigle pour canton latin - On le donne à qui veut bien le prendre - Tirées au sort. 9. Chef au couvent. 10. Durées plus ou moins longues, mais toujours limitées.

## ECHECS



## Chronique No 402

## Gain matériel

Les Blancs au trait utilisent un stratagème d'académie pour un gain matériel qui force la décision. Si on ne connaît pas le truc, il faut le trouver! A vous de jouer. (Gallagher-Curran, Lyon 1993)

Solution de la chronique No 401  
1... Fxd5! 0-1 Si 2. cxd5 Tc2+ 3. Rh3 (3.Rf3 Fxh2) 3... Df1+ 4. Tg2 Dh1+ etc.

Un fâcheux lapsus a entaché notre problème de mercredi dernier. En effet la manœuvre des Noirs n'a évidemment pas ouvert des lignes fatales à ces mêmes Noirs, ce qui serait un suicide tactique, mais a provoqué une ouverture fatale aux Blancs, contraints à l'abandon. Chacun aura rectifié de lui-même.

# PICKPAY

Le discounter de marques



**Hello Dolly:**  
**156 400 848!**

**Lait entier UHT**  
4 x 1 litre

Fr. 1.-

**5.99**  
6.99

**Le gros lot!**

B 44/95 valable du 1 au 7 novembre 1995

### Grand concours!

Appelez (86 centimes/minute) et gagnez:

- 14 x Broadway New York
- 1000 poupées en porcelaine

Conseil: N'oubliez pas le nom de ces poupées: Natasha, Jessica, Daniella, Rachel, Crystal, Laura, Rosa, Louisa

**Cabernet-Sauvignon** Fleurville, 1994, 7,5 dl **1/2 Prix!** 5.90 **2.95**

**Volvic** 1,5 litre pet **1.43** **1.-**

**Café Mövenpick**  
- «le divin», en grains  
- Espresso «Stromoli» sous vide 500 g **7.95** **6.95**

**Miel suisse** 450 g **9.40** **7.52**

**Lion** Mini, 200 g **3.15** **2.38**

**Haribo** toutes les sortes, 200 g **1.98** **1.75**

**Maggi Bouillon** 79 - 90 g **2.75** **2.29**

**Nivea**  
- douche crème / douche for men, 250 ml **3.75** **3.25**  
- douche crème / douche for men, 500 ml recharge **5.20** **5.25**  
- savon doux liquide, 250 ml **3.80** **3.20**

**Sauteuse avec couvercle** 26 cm **15.99**

**Roy mélange de biscuits** sachet de 400 g **2.90**

**34%** **1.90**

**Löwenbräu München** boîte de 50 cl **1.19**

**-.99**

**Chiquita** toutes les sortes 1 litre tetra **1.99**

**20%** **1.59**

**Set poêles à frire** 24 + 28 cm **15.99**

249-162065

**Lion** multipack 3 x 45 g **2.20**

**23%** **1.68**

**Beaujolais Blanc AC** Chardonnay 1994, 7,5 dl **8.95**

**21%** **6.99**

**Zweifel Crazy'Z**  
- Dancer 75 g  
- Flips, 100 g **1.65**

**24%** **1.25**

**Omo** 5 kg / 5,5 kg **16.20**

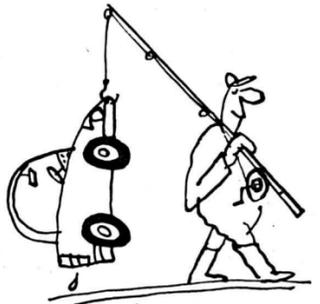
**20%** **12.90**

### OFFRES D'EMPLOI

Restaurant à La Chaux-de-Fonds cherche  
**DAME OU FILLE**  
pour différents travaux en cuisine  
Environ 50%  
☎ 039/26 82 66 132-778081

Médecin dentiste  
**assistante en médecine dentaire diplômée**  
à temps partiel  
pour le 1er février 1996  
Ecrire sous chiffre H 132-777774 à Publicitas, case postale 2054  
2302 La Chaux-de-Fonds 132-777774

**RESTAURANT DU RAISIN**  
Chez Patricia et Claude  
Hôtel-de-Ville 6, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 75 98  
cherche pour le 1er janvier  
**SOMMELIÈRE**  
Sans permis s'abstenir  
Se présenter entre 9 et 10 heures 132-778078



Pour la pêche aux occasions,  
Publicitas connaît les bons coins.  
Tél. 039-21 04 10  
ou Fax 039-28 48 63.

PUBLICITAS

### DIVERS



Vues de la Suisse ou d'animaux en couleur

**Nos magnifiques calendriers**

**1996**

En vente à la réception de L'Impartial:  
Rue Neuve 14  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Rue du Pont 8  
2400 Le Locle

ou verser le montant + Fr. 4.50 pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

**Fr. 8.50**

le calendrier, TVA 6,5% incluse

**L'annonce, reflet vivant du marché**

### FINANCE

**1000**

Veuillez me verser Fr. \_\_\_\_\_ Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 16.00 heures) ou téléphoner au 039-23 16 12

Je rembourserai par mois env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_

NPA/Domicile \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**BANQUE Xprocrédit**

Pour un crédit de fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

**AIDEZ CELUI QUI A BESOIN**



**DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES**

Publicité intensive, Publicité par annonces

### SPECTACLES - LOISIRS

## Le mot mystère

Définition: plante grimpante, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 28

A	M	E	R	R	S	R	O	H	E	D	B	A	P	E
H	E	U	E	H	E	D	O	M	R	I	U	U	R	S
U	B	U	S	L	E	L	U	O	G	T	N	E	B	S
C	O	A	I	C	B	L	B	A	R	C	M	H	L	I
N	R	B	T	R	L	A	M	U	H	M	A	E	T	T
C	E	A	O	A	E	E	C	I	O	C	R	L	O	E
D	D	D	B	R	M	H	C	G	N	D	E	H	M	M
B	E	E	O	E	E	A	C	I	E	T	C	R	O	E
R	O	D	R	H	N	P	L	I	B	N	H	U	I	T
D	A	I	E	E	T	P	M	C	A	A	A	E	T	C
E	T	E	R	C	M	E	O	M	P	U	L	R	I	R
E	T	R	R	E	H	N	M	T	E	U	O	L	E	R
S	E	T	R	C	T	I	E	R	A	N	C	H	E	R
S	I	T	U	E	O	N	R	H	C	E	T	L	O	T
E	N	B	R	L	E	G	C	E	D	E	C	O	R	P

- |   |  |   |  |   |  |
|---|--|---|--|---|--|
| <b>A</b> Abord<br>Adoré<br>Allumé<br>Amer<br>Autruche | <b>B</b> Ballet<br>Bigame<br>Boire<br>Bûche<br>Câble<br>Calme<br>Chaulé<br>Chicaner<br>Conter<br>Crabe | <b>C</b> Crash<br>Débile<br>Déchiré<br>Déclit<br>Dédier<br>Déesse<br>Dehors<br>Dérobé<br>Doublé<br>Duel | <b>D</b> Déclit<br>Dédier<br>Déesse<br>Dehors<br>Dérobé<br>Doublé<br>Duel<br>Ether<br>Ethnie<br>Gommer<br>Happening<br>Haptène | <b>L</b> Lutte<br><b>M</b> Manchet<br>Maréchal<br>Mériste<br>Méthode<br>Métisse<br>Moitié<br>Muscle<br>Nouer<br>Ocre<br>Procédé | <b>R</b> Rancher<br>Réchaud<br>Reloué<br>Robotiser<br>Roder<br>Serre<br>Situé<br>Tremplin<br>Tronc |
|---|--|---|--|---|--|

Achète au  
plus haut prix  
**VOITURES**BUS,  
CAMIONNETTES  
Kilométrage, état  
sans importance  
Paiement comptant  
☎ 077/47 61 89  
28-8409**Police-  
secours:  
117**TRAMELAN, salle de la Marelle  
Samstag, 4. November 1995  
um 20.00 Uhr**Volkstümlicher  
Unterhaltungsabend**veranstaltet vom Gem. Jodlerchörl  
ANEMONE, Tramelan

Leitung: Sylvia Zaugg

Mitwirkende:

Gem. Jodlerchörl Anemone  
Unsere eigenen Kleininformationen  
Handorgelbegleiter:  
Hanspeter Eggenberger, Tschoppach  
Ländlerfründe Bächlegruoss, Diemtigtal  
Plattenvorstellung und Übergabe  
Theater: «Luftänderig»Kantine, Bar, Tombola Eintritt: Fr. 10.-  
Freundlich ladet ein  
das Gem. Jodlerchörl

6-93503

## AVIS OFFICIEL



Office des poursuites du Locle

**ENCHÈRES  
PUBLIQUES**Le jeudi 2 novembre 1995, dès 14 h 30, rue des Envers  
59, à 2400 Le Locle, l'office soussigné procédera à la vente  
aux enchères publiques des biens désignés ci-après appar-  
tenant à des tiers, soit:1 salle à manger comprenant 1 table ronde, 6 chaises, 1  
vitrine, 1 vaisselier et 1 desserte copie anglaise 1900; 1 sa-  
lon Louis XV copie moderne comprenant 1 canapé, 2 fau-  
teuils, 1 table en fer forgé; 1 TV Mediator; 1 vidéo M Elec-  
tronic; 1 chaîne Toshiba avec CD; 2 lustres en verre; 1 petit  
bar; 5 tapis; 4 tableaux signé Simmen; 1 bureau copie  
Louis XIII avec 1 chaise en chêne, 1 table ronde et 2 fau-  
teuils; 3 tables gigognes; 1 miroir et de 2 consoles; 1 cham-  
bre à coucher comprenant 1 lit, 1 coiffeuse, 2 tables de nuit,  
1 tabouret copie Louis XV et 1 lampe; 2 lampes d'entrée; 1  
congélateur Bosch; 1 lot de bibelots; rideaux et vaisselle; 1  
fax-téléphone Philips; 1 machine à café Braun; 1 machine  
à photocopier Brother; 1 comptoir en orme massif; 2  
ponts-roulant (mini-échafaudages); 1 caisse enregistreuse  
NCR.Paiement comptant, conformément à la L.P.  
Le Locle, le 18 octobre 1995.OFFICE DES POURSUITES  
Le Locle

157-717460



Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

**VENTE D'UN TERRAIN  
À BÂTIR**Date et lieu de l'enchère: le vendredi 3 novembre 1995  
à 10 h 30 à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à  
La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.Faillie: succession répudiée de feu Jean-Pierre Court  
quand vivait domicilié à Neuchâtel, rue des Sablons 2.  
Délégation de l'Office des faillites de et à Neuchâtel.**CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS**Parcelle 5425, Aux Grandes-Crosettes. Place à bâtir de  
625 m<sup>2</sup>.Estimations: cadastrale (1995) Fr. 93 000.-  
de l'expert (1995): Fr. 73 750.-Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du  
rapport de l'expert: le 9 octobre 1995.Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil  
(acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et  
pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du com-  
merce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi  
fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de  
paiement seront exigées avant le prononcé définitif de  
l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-  
Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64  
La Chaux-de-Fonds, le 9 octobre 1995.

Office des faillites: le préposé, J.-P. Gailloud

132-775500

**L'annonce,  
reflet vivant du marché****JOURS DE MARCHÉ CHEZ SCHILD***Des plus actuels:**Blazers pour dames Fr. 98.-  
Blouses Fr. 30.-**Vestons pour hommes Fr. 98.-  
Pullovers Fr. 30.-***SCHILD**  
*C'est chic***LA PREMIÈRE FOIS DÈS LE 1.11.1995****La Chaux-de-Fonds: avenue Léopold-Robert 21. Neuchâtel: Saint-Honoré 9**

28-45700

## FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

18

Mary Higgins Clark

**Recherche  
jeune femme  
aimant danser**

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Une retenue méfiante était devenue  
une seconde nature chez lui.Ce soir, du moins, la nouvelle voi-  
sine ne renouvela pas son invitation.  
Peut-être commençait-elle à com-  
prendre.

- Bonsoir, murmura-t-il lorsqu'ils

sortirent de l'ascenseur.

Son appartement reflétait l'atten-  
tion précise qu'il portait à chaque  
chose dans son existence. Le même lin  
ivoire recouvrait les deux canapés ju-  
meaux dans la pièce de séjour et les  
chaises de salle à manger disposées  
autour de la table ronde de chêne, ac-  
quise dans une vente aux enchères.  
Les moquettes étaient ornées de mo-  
tifs géométriques dans des tons  
sourds sur fond ivoire. Un mur entier  
de rayonnages, des plantes aux fenê-  
tres, un zinc de style colonial en guise  
de bar, le bric-à-brac qu'il avait rame-  
né de ses voyages à l'étranger, de  
beaux tableaux. Une pièce conforta-  
ble, élégante.La cuisine et le bureau se trou-  
vaient sur la gauche de la pièce de sé-  
jour, la chambre et la salle de bains  
sur la droite. L'appartement était  
plaisant, un agréable complément dela grande propriété de Bridgewater,  
qui avait fait l'honneur et la joie de  
ses parents. Nash était souvent tenté  
de la vendre, mais il savait que ses  
chevauchées lui manqueraient en  
week-end.Il ôta sa veste et hésita entre l'envie  
de regarder la fin du journal de 18  
heures ou d'écouter son nouveau  
compact, une symphonie de Mozart.  
Mozart l'emporta. Tandis que les  
premières mesures emplissaient dou-  
cement la pièce, la sonnerie de la  
porte retentit.Nash savait ce qui l'attendait. Rési-  
gné, il alla ouvrir. Un seau à glace à la  
main, la nouvelle voisine se tenait de-  
vant lui. La plus vieille ruse du  
monde. Dieu soit loué, il n'avait en-  
core sorti ni verre ni bouteille. Il lui  
donna quelques glaçons, lui expliqua  
que non, il ne pouvait venir chez elle,  
qu'il était sur le point de sortir et lareconduisit à la porte. Lorsqu'elle fut  
partie, gazouillant un «peut-être la  
prochaine fois», il se dirigea droit vers  
le bar, se servit un Martini sec et se-  
coua la tête avec pitié.S'installant sur le canapé près de la  
fenêtre, il but son cocktail, savourant  
le goût agréable et stimulant, son-  
geant à la jeune femme qu'il allait re-  
trouver pour dîner à 20 heures. La ré-  
ponse qu'elle avait faite à sa petite an-  
nonce était franchement amusante.Son éditeur s'était montré enthou-  
siaste sur la première moitié du livre  
qu'il écrivait, une analyse consistante  
sur les habitués des petites annonces,  
leurs manques psychologiques, leurs  
fantasmes reflétés par la description  
qu'ils faisaient d'eux-mêmes. Il avait  
intitulé son ouvrage: *Petites an-  
nonces: La recherche d'une compa-  
gnie ou une échappatoire à la réalité.*  
(A suivre)

## CAPOTINAGE

## FORD ESCORT BREAK

**Modèle:** Escort break CLX.

**Prix:** 23 750 francs.

**Moteur:** quatre cylindres multisoupapes, 1796 cm<sup>3</sup> (1,8 litre), injection électronique, 105 CV à 5500 t/min.

**Performances:** de 0 à 100 km/h en 10,3 secondes. Vitesse maximale, donnée d'usine, 187 km/h. Boîte à vitesses manuelle cinq rapports.

**Freins:** ABS électronique de série, double circuit hydraulique avec assistance par servo. Disques à l'avant, tambours à l'arrière.

**Réservoir:** 55 litres.

**Consommation:** moyenne de 8 litres aux 100 km (route 6,6 et ville 9,5).

**Portes:** cinq, hayon compris. Airbag conducteur, direction assistée, lave-glaces électriques à l'avant, verrouillage centralisé, traction avant.

## LAND ROVER

**Modèle:**

Discovery Tdi 5 portes

**Prix de base:** 48 180 fr.

**Moteur:** 4 cylindres en ligne, turbocompresseur à récupération des gaz d'échappement.

**Cylindrée:** 2493 cm<sup>3</sup>.

**Puissance:** 113 CV à 4000 t/min. Couple maxi: 265 Nm à 1800 t/min.

**Transmission:** traction intégrale permanente avec répartition du couple 50:50. Boîte de réduction à deux paliers avec différentiel central blocable.

**Direction:**

à vis sans fin assistée.

**Freins:** disques sur les 4 roues, ABS en option.

## Ford Escort Break CLX

## L'art de conjuguer confort et sécurité

Affiné, entièrement revu sur le plan de l'aérodynamisme, le break Ford Escort est encore mieux adapté aux besoins de l'automobiliste. Tout en gardant néanmoins son identité. Qui a permis aux générations précédentes de s'imposer dans un créneau où la concurrence est rude. Avec un airbag conducteur de série, comme l'ABS d'ailleurs, et un moteur multisoupapes, la nouvelle mouture ne manque pas d'allure.

Voiture de la classe moyenne, l'Escort break démontre que l'on peut créer un ensemble à la fois harmonieux et équilibré. Du capot au hayon, la silhouette séduit de par sa fluidité. En arrondissant encore les angles, le constructeur joue résolument la carte de l'aérodynamisme. Ainsi, en prenant le volant de la version CLX, qui n'est de loin pas la plus huppée, on se sent néanmoins tout de suite à l'aise. Les sièges sont confortables. Le tableau de bord est complet, sans chichis inutiles. Et, break oblige, le volume est impressionnant pour ce segment. L'habitacle ne donne aucunement dans la mes-



L'Escort break, version CLX, se caractérise par un confort jamais pris en défaut. (l'dd)

quinerie. Beaucoup s'en faut, d'ailleurs.

Car l'utilisation fonctionnelle de l'espace fait de cette familiale-utilitaire un véhicule dans lequel il est agréable de voyager... longtemps. Evidemment, la plage arrière est celle d'un break. Sans seuil, elle est facile et pratique à charger. Avec la possibilité offerte de l'agrandir encore en abaissant, tout ou partie, le dossier de la banquette arrière. A relever que sur la CLX le cache-bagages est en option. Dommage...

Avec son moteur à quatre cylindres, de 1,8 litre, qui développe 105 CV à 5500 t/min, cette Ford de la meilleure veine tient ses occupants à l'écart du bruit. Car l'insonorisation a été particulièrement soignée. Ce qui n'a pas toujours été le cas antérieurement. Tandis que les performances routières sont parfaitement adaptées aux exigences actuelles. Tant en ce qui concerne la puissance, qu'au plan de la tenue de route pure. Synonyme, on le sait, de sécurité active.

Tout au long de l'essai, que ce soit en rectilignes voire en virages, de préférence sur des routes de montagne, l'Escort break s'est comportée de belle manière. La motricité sur les roues avant, des suspensions adéquates aidant, le véhicule est toujours resté parfaitement en ligne. Quoique, une fois ou l'autre, sur revêtement très glissant, s'est concrétisé un léger dérapement du train avant vers l'extérieur. Mais, reconnaissons-le, pour provoquer ce phénomène sous-vireur, il faut pousser la voiture dans ses derniers retranchements. Sinon, tout va bien. Merci pour elle!

ser la voiture dans ses derniers retranchements. Sinon, tout va bien. Merci pour elle!

## PEU POLLUANTS

Respect de l'environnement oblige, les moteurs Ford sont réputés peu polluants. Puisque, depuis l'année dernière déjà, la plupart d'entre eux bénéficient d'une technologie avancée en ce domaine. Car le principe des quatre soupapes par cylindre, mis au point pour les versions Zetec, permet de diminuer sensiblement les émanations nocives. Sans pour autant que la puissance en souffre.

Grâce à un couple étonnant à bas régime, les reprises se font souplement. Nul besoin de monter dans les tours pour relancer la mécanique. A cinq rapports judicieusement étagés, la boîte de vitesses manuelle se caractérise par une fluidité presque sportive. En ville comme à la campagne, l'Escort break fait dans la conduite tranquille. Elle plaît aux femmes, qui la trouvent agréable à conduire. Alors que les hommes ne sont pas lésés, puisqu'ils peuvent adopter sans autre une conduite dynamique. Deux mots de la consommation pour préciser que l'Escort break boit modérément. Donc, elle sait être économique. A.-H. Ru.

Epargner longtemps pour réaliser son rêve. Et faire confiance à une banque qui a pour devise: "Réussir ensemble."



Land Rover Discovery TDI - Pour trappeur!

# Le terrain, domaine de prédilection!

L'efficacité de Land Rover dans le terrain n'est pas à prouver, si l'on sait que le constructeur britannique s'est forgé une réputation d'acier dans ce domaine depuis des lustres. On s'en est rendu compte avec la version Discovery Tdi, très habile à se faufiler là où d'autres véhicules resteraient tout simplement plantés.

Comparons ce qui est comparable. La Land Rover Discovery Tdi est une voiture conçue pour le terrain, pour l'extrême en quelque sorte. A partir de cette constatation, il ne faut pas être trop exigeant en conduite sur route.

Cette voiture n'est pas forcément agréable à conduire sur l'asphalte, là où les suspensions fortement particulières d'un tel véhicule provoquent des effets parfois surprenants.

On ne veut pas dire que le danger est permanent, mais la conduite de la Land Rover Discovery demande une autre approche dans la philosophie du conducteur.

De plus, il n'est pas forcément aisé de s'habituer à ses dimensions. Surtout lors de manœuvres de parage. C'est

simple, après un certain temps d'adaptation, tout rentre dans la normale. Comme on vient de le souligner, cette voiture a été conçue pour une utilisation extrême dans le terrain. C'est bien lorsque les conditions d'adhérence sont précaires que la Discovery devient un «jouet» indispensable pour tout trappeur ou autre agriculteur de montagne. On a effectué quelques tests intéressants dans le terrain pour se prouver que cette Discovery était bien plus «sympathique» à conduire dans des conditions difficiles que sur belle route.

### BLOCAGE DU DIFFÉRENTIEL

Afin de rendre son efficacité encore meilleure, le constructeur britannique équipe de série cette voiture d'un système de blocage du différentiel. Autant dire qu'il est presque impossible de se retrouver en rade au beau milieu d'une forêt. Ou alors, c'est à n'y plus rien comprendre... Pour les profanes, il n'est pas inintéressant de rappeler que cette version Tdi est utilisée depuis longtemps lors du Camel Trophy. Des pilotes bien plus chevronnés que le soussigné pourraient donc s'exprimer sur les qualités de ce véhicule dans des conditions pré-



**La Land Rover Discovery Tdi**  
Le terrain est son domaine de prédilection.

caires. Cette Land Rover Discovery est d'autant plus agréable à conduire dans le terrain que le couple maximum de ce moteur diesel à turbocompresseur est déjà atteint à un régime de 1800 t/min.

La capacité de traction est donc aussi bonne, même si on n'a pas eu l'occasion de la tester. La version V8 (moteur d'une cylindrée de 3,9 litres développant quelque 180 chevaux) supporte une charge tractable de six

tonnes au maximum avec la boîte de vitesses manuelle. Une référence tout de même!

### UNE SACRÉE AUTONOMIE!

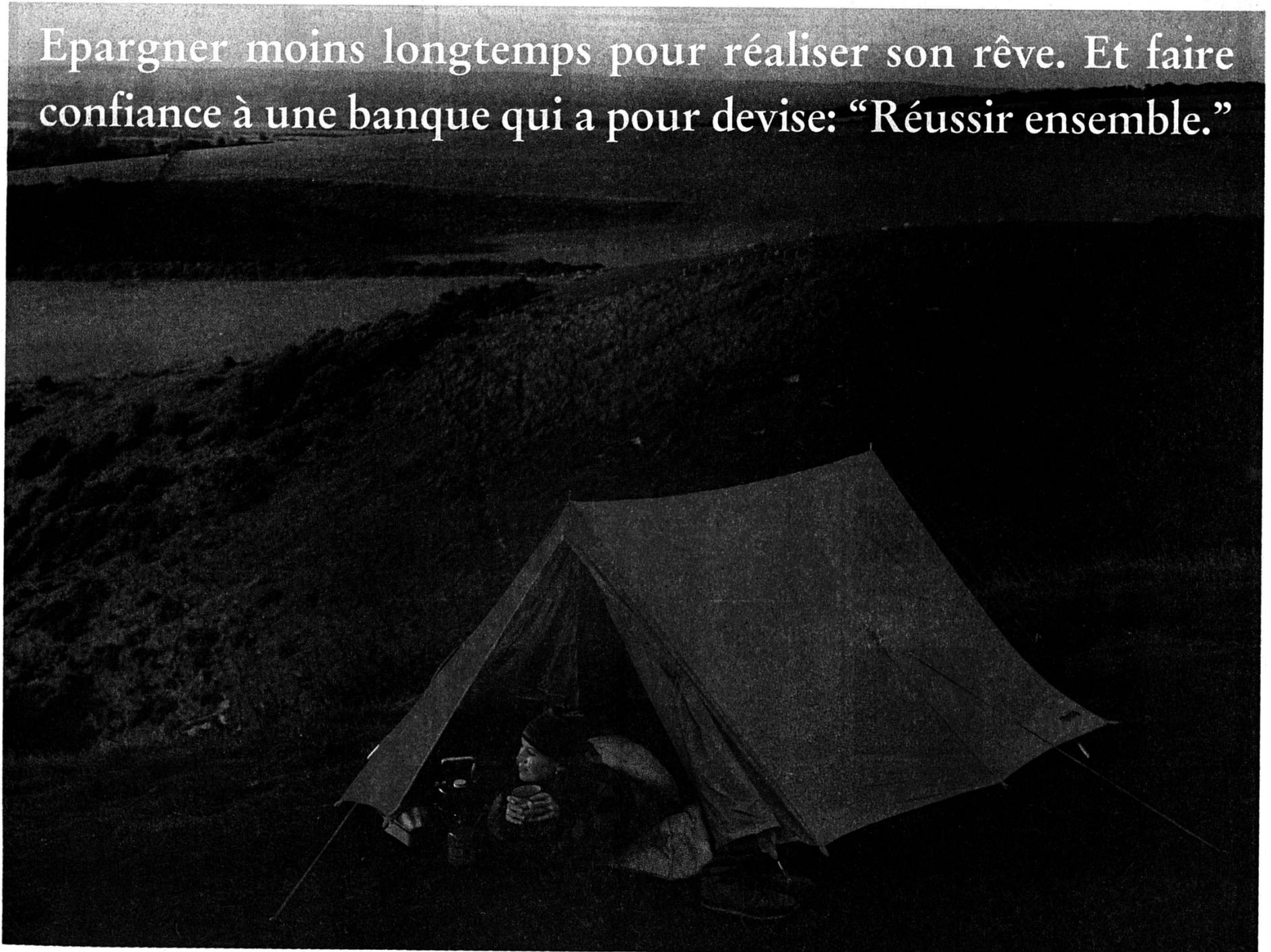
On a aussi été frappé par l'autonomie de ce véhicule, d'autant

plus que ce moteur diesel n'est pas gourmand (environ 9 litres pour 100 kilomètres lors du test, principalement sur asphalte). Avec un plein de carburant, il est possible d'effectuer quelque 900 kilomètres, si on sait que la contenance du réservoir est de 88,6 litres. Phénoménal, tout simplement! Après tout ce qui a été écrit, on pourrait croire que cette exécution de la Discovery est «grossière». Erreur! Les ingénieurs anglais ont joint l'utile à l'agréable dans bien des domaines. C'est ainsi que la direction assistée est installée de série. En option, il est aussi possible de commander l'ABS, les airbags (conducteur et passager) ainsi que la climatisation.

Au niveau de l'intérieur, il n'y a pas non plus lieu de faire la fine bouche. Les sièges, même s'ils ne sont pas particulièrement confortables, sont suffisamment ergonomiques pour assurer une bonne conduite. De plus, sur la banquette arrière, trois personnes ne se retrouvent aucunement à l'étroit. Quant au coffre, il est moyennement grand. Tout ça pour souligner qu'outre ses facultés à s'habituer à toutes les situations dans le terrain, la Discovery Tdi peut aussi être familiale. Avantage non négligeable...

D. B.

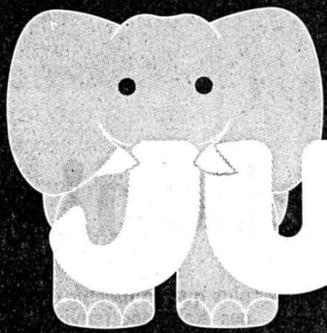
Epargner moins longtemps pour réaliser son rêve. Et faire confiance à une banque qui a pour devise: "Réussir ensemble."



Réussir ensemble.



Union de Banques Suisses



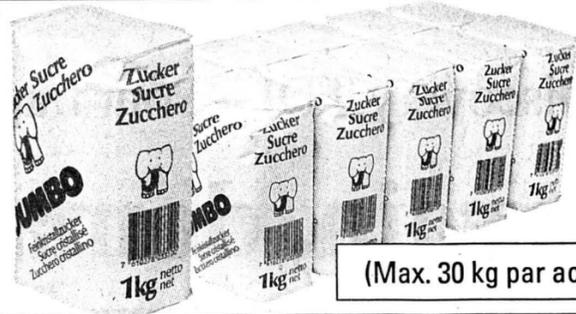
LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 1.11.95

Semaine 44

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!



10 kg de sucre

10 x 1 kg

9.90

au lieu de 15.50

(Max. 30 kg par achat)



BANCOMAT INTERNATIONAL

# Entrecôte 29.90

1 kg

au lieu de 39.-

QUALITÉ SUISSE

Rôti de porc

COU

9.90

1 kg

au lieu de 16.-

QUALITÉ SUISSE

Poitrine de veau

A rôtir

14.90

1 kg

au lieu de 19.-

QUALITÉ SUISSE

Salami GROTTO MOLINO

Le délicieux salami suisse!

14.90

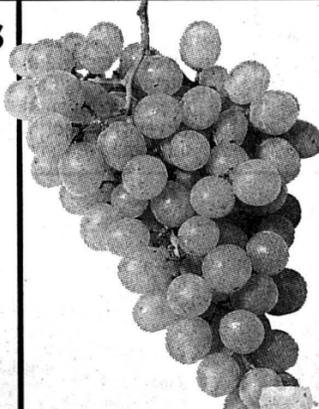
pièce 1 kg

Champignons suisses frais



6.90

kg



Raisins UVA Italia

2.90

kg



ASTRA FRITURE

10.90

bouteille 3 litres

au lieu de 13.50

4 kg de farine fleur



5.50

4 x 1 kg

au lieu de 7.60



3 litres d'huile de tournesol JUMBO

7.80

3 x 1 litre

au lieu de 11.70

3 POUR 2



3 litres de vinaigre de table

4.-

3 x 1 litres

au lieu de 6.-

3 POUR 2

6 bouteilles d'eau minérale HENNIEZ

Toutes les sortes



4.60

6 x 1,5 litre

au lieu de 6.90

6 POUR 4

6 bouteilles de FRUITS DU PARADIS

Vin rouge ou rosé français



14.70

carton 6 x 75 cl

au lieu de 29.40

1/2 PRIX

2 boîtes d'OMO

Lessive complète



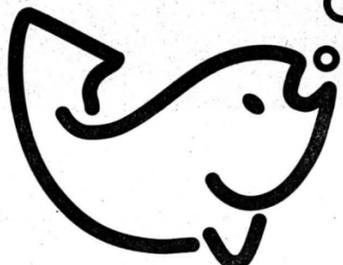
23.90

2 x 5 kg

au lieu de 35.80

DE NOTRE POISSONNERIE

## Filets de merlan

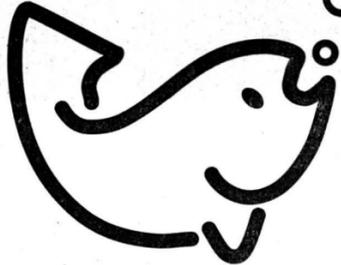


10.-

kg

au lieu de 16.-

## Calamars



10.-

kg

au lieu de 15.-

**Suisse romande**

8.45 Rosa (R) 9.05 Top models 9.25 Les Moomins 9.45 Les Animaniacs 10.05 Bravo la famille 10.20 Vive le cinéma (R) 10.35 A bon entendeur (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie. Le petit chapeau rond rouge 12.15 Les nouvelles filles d'à côté. La boum 12.45 Tj-midi 13.00 La vallée des poupées 13.30 Matlock. L'accident 14.15 Ciné du mercredi: Un bon petit diable 16.00 Fame 16.50 Les Babibouchettes et le Kangourou 17.00 Aladdin 17.25 Seaquest, le gardien de l'océan 18.25 Top models 18.50 TJ-titres Météo régionale 18.55 TJ-régions 19.15 TéléTrésor. Banco Jass 19.30 TJ-soir.

**Sport: voir aussi Suisse 4**

20.00 Météo

**20.05 Passe-moi les jumelles!**

**Jurassique arc**  
Emission proposée par Benoît Aymon, Pierre-Pascal Rossi et Claude Delieutraz  
Parties gaillardement à la recherche des deux présentateurs de «Passe-moi les jumelles!», Marie et Sophie ont découvert, de la Brévine à Saint-Brais, des personnages et des lieux surprenants. L'une et l'autre ont rencontré des gens qui les ont initiées aux finesses de la région. Une équipe conduite par Dominique Lambert les a accompagnées dans les tourbières, l'étang de Gruère, les pâturages, les forêts et le long des murs de pierres sèches.

21.00 **Une leur dans la nuit**  
Film américain de D. Seltzer Avec Mélanie Griffith, Michael Douglas, Liam Neeson

23.10 **TJ-nuit**  
23.25 **Mémoire vivante**  
L'affaire des Irlandais de Vincennes

0.35 **Cinéfief**  
L'écume des rêves  
1.05 **Vive le cinéma!**  
1.20 **Bulletin du télétexte**

**Suisse 4**

6.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 TJ-soir. 20.00 C'est très sport: Football. Magazine de la Ligue des Champions. 20.25 Football: Ligue des Champions. 0.00 Euronews.

**Allemagne 1**

13.45 Boulevards dieser Welt. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf. 14.30 Blossom. 14.55 Jürgen Fliege antwortet. 15.00 Tagesschau. 15.03 Die Leihmutter. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Stahlkammer Zürich. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Stahlkammer Zürich. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Das Piano. Austral.-franz. Spielfilm (1992). 22.09 Tagesthemen-Telegramm. 22.10 Unter deutschen Dächern. 22.55 Tagesthemen. 23.25 Neues britisches Kino: Raining Stones. Engl. Spielfilm.

**TF1 France 1**

6.00 Côté cœur. Série 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout' Spip 7.28 Météo 7.30 Disney Club mercredi 9.00 Spirou 9.30 Club Dorothée vacances 12.20 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.33 Météo 13.35 Trafic infos 13.38 Femmes 13.40 L'aventure du Poseidon. Film de Ronald Neame. Avec Gene Hackman, Ernest Borgnine. 15.40 Spécial Sport: Patinage Artistique. Skate América 16.35 Club Dorothée spécial Bonheur City. 17.20 Les années fac. Série 17.55 Les nouvelles filles d'à côté. Série 18.25 Le miracle de l'amour. Série 19.00 Alerte à Malibu. Série 19.50 Les pourquoi de Monsieur Pourquoi.

20.00 **Journal / Image de demain / La minute hippique**

**20.20 Football**

**Ligue des Champions**  
En direct du Danemark:  
**Aalborg - F.C. Nantes**  
Après avoir reçu à la Beaujoire les Danois d'Aalborg, appelés par l'UEFA en remplacement des Ukrainiens de Kiev, Nantes se rend au Danemark. Les Français ne sous-estiment pas leur adversaire dont la nation est l'actuelle championne d'Europe en titre.

22.25 **Football:**  
**Ligue des Champions**  
Extraits des autres rencontres

0.10 **Ushuaïa**  
Magazine de l'extrême  
1.15 **TF1 nuit / Météo**  
1.30 **L'équipe Cousteau en Amazonie**  
2.25 **TF1 nuit**  
2.35 **Kandinsky**  
Documentaire  
3.30 **TF1 nuit**  
3.40 **Histoires naturelles**  
4.10 **TF1 nuit**  
4.20 **Côté cœur**  
4.45 **Musique**  
5.10 **Histoires naturelles**

**R.T.L.**

12.05 Les benjamins de l'espace. 13.30 Le Lyonnais - Morphée aux enfers (R). 15.00 La vie de famille (R). 15.25 Cagney et Lacey. Série. 16.15 Paradise beach. Série. 16.40 Arnold et Willy. Série. 17.05 Mission casse-cou. Série. 17.55 Double gagnant. Jeu. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Le monde de Dave. Série. 19.20 Popeye. 19.30 Femmes d'affaires et dames de cœur. Série. 19.55 La vie de famille. Série. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 La fin d'un grand amour. Téléfilm américain de Daniel Mann (1981). 22.20 Leader. 22.25 Ciné-Express. 22.35 Sept hommes en or. Film franco-italien. 0.10 Jamais trop tard. 0.40 Météo (R).

**ZDF Allemagne 2**

11.55 100 Jahre Kino: Der Kameramann. Amerik. Spielfilm (1928). 13.05 heute. 13.10 Die Kinder und der Totentanz. Film von Christian Baudissin. 13.40 Fünf Wochen im Ballon. Amerik. Spielfilm (1962). 15.15 Frank der Klatscher. Film von Kurt Bernhard Schmalz. 15.45 Nicht über meine Leiche. Fernsehfilm. 17.15 heute. 17.20 Gaudi. Musical von Eric Woolfson. 18.50 Lotto am Mittwoch. 18.58 Guten Abend. 19.00 heute. Anschl.: Wetter. 19.15 Festmahl mit den Toten. 19.30 Mobbing - Die lieben Kollegen. Fernsehfilm. 21.00 Doppelpunkt-Reportage. 21.45 heute-Journal. 22.15 Kennzeichen D. 23.00 Derrick. 0.00 heute. 0.05 100 Jahre Kino: Troitzeit. Amerik. Spielfilm.

**France 2**

6.05 Des jours et des vies. Feuilletton 6.25 Télématin 8.30 Les films Lumière 8.35 Téquila et Bonetti 9.20 Kung-Fu. Série 10.10 La Schtroumpf party 10.30 Chrétiens orientaux 11.00 Messe en Eurovision 12.00 Emission religieuse 12.20 Les Z'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.35 Météo 13.45 Soleil d'automne. Téléfilm de Didier Cohen. 15.20 Tiercé en direct d'Auteuil 15.35 Couleur Maureen 15.40 Mission casse-cou. 16.30 Couleur Maureen 16.35 Seconde B. 17.00 Couleur Maureen 17.20 Quoi de neuf docteur? Série 17.50 Génération musique. Série 18.15 Le prince de Bel Air. 18.43 Que le meilleur gagne 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.30 **L'image du jour: Bercy**  
20.40 **Météo**  
20.45 **Tirage du Loto**

**20.50 Assedicquement vôtre**

Téléfilm français de Maurice Frydland.  
Avec Avec Patrick Chesnais, Pascale Rocard, Pascale Nielsen  
Licencié sans préavis, un cadre supérieur, adulé par ses collègues et animé par la détermination des gagnants, est confronté à la dure réalité du chômage. D'abord confiant en sa bonne étoile, il sombre bientôt dans la dépression. Parviendra-t-il à sortir de cette impasse?

22.40 **Bas les masques**  
J'ai été trahi pas les miens  
23.50 **Les films Lumière**  
23.55 **Journal**  
0.15 **Météo**  
0.20 **Open de tennis à Bercy**  
1.25 **Histoires courtes**  
2.00 **Studio Gabriel (R)**  
2.30 **Emissions religieuses (R)**  
3.30 **24 heures d'info**  
3.45 **Les Z'amours (R)**  
4.15 **Christophe**  
4.40 **Répétition**  
5.00 **Outremers**  
5.55 **Dessin animé**

**France 3**

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 7.55 Minikeums 11.55 Le 12/13 13.05 Tout en musique 13.35 Tennis, de Bercy 17.10 Minikeums 17.50 Les deux font la loi 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 **Fa Si La chanter**  
20.35 **Tout le sport**

**20.50 La marche du siècle**

Les douleurs de l'exploit

22.40 **Météo**  
22.50 **Soir 3**  
23.15 **Un siècle d'écrivains**  
0.05 **Les quatre dromadaires**  
1.00 **Dynastie**  
1.45 **Musique graffiti**



CINÉ DU MERCREDI - Un bon petit diable. Avec Bernadette Lafont. TSR 14.15

**5 La Cinquième**

11.30 Arithmétique appliquée et impertinente. 11.33 Ety-mot. 11.35 Au fil des jours. 11.45 Qui vive. 12.00 Délics. 12.30 Atout savoir. 13.00 Arctique: 13.25 Le journal du temps. 13.30 L'esprit du sport. 14.30 Titanic: Epaves et hautes technologies (2). 15.30 Qui vive: La génétique. 15.45 Allo la terre: Les volcans. 16.00 La zone Asie. 16.30 Pareil pas pareil. 17.00 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Affaires publiques. 18.15 L'œuf de Colomb: L'avion. 18.30 Maître Renard. 18.55 Le journal du temps.

**Arte**

19.00 Ivanhoé (18). Série 19.30 Le sauvetage des bébés baleines (1) Documentaire américain de Mark Davis (1992).  
20.15 **Un poisson de la famille des dipneustes**  
20.20 **Le dessous des cartes**  
20.30 **Journal**

**20.40 Les mercredis de l'histoire: Les années T.S.F.**

Documentaire  
21.35 **Les espoirs du chant**  
Documentaire  
23.10 **Montserrat Caballé**  
0.35 **La chute du Mur**  
0.50 **A nos amours. Film**

**M 6**

6.05 Boulevard des clips 8.55 La grande évasion II: L'histoire enfin révélée. Téléfilm américain de Paul Wandkos 11.55 Ma sorcière bien-aimée. La boulimie de Samantha 12.25 La petite maison dans la prairie. Théâtre 13.25 La bande à Picasso: Le trésor de la lampe perdue. Film américain de Bob Hancock (1991) 14.55 M6 kid 15.00 Draculito. Les gamins à la botte 15.30 Creepy crawlers. Creepy glaciés 16.00 Highlander 16.25 Le fil de Hong-Kong. Film de Samo Hung (HK 1983) 18.00 Highlander. Une alliance dangereuse (1) 19.00 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman. 19.50 Transat Jacques Vabre 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 **Notre belle famille**  
Oh, douce nuit  
20.35 **Ecolo 6 Magazine**

**20.40 Les saigneurs**

Téléfilm français de Yvan Butler Avec Véronique Jannot, Claude Giraud  
Au Cambodge, dans un climat difficile, une jeune veuve enquêture sur les circonstances du meurtre de son mari et relance l'exploitation agricole qu'il dirigeait. Un pays, des gens différents, une situation politique à l'atmosphère menaçante, tout est bien traduit par le tournage au Cambodge. Véronique Jannot, portée très au-delà de ses rôles habituels, fait une remarquable composition.

22.30 **Le pénitencier de l'enfer**  
Téléfilm américain de William A. Graham Avec Stella Stevens, Debbie Allen

0.15 **Secrets de femmes**  
0.45 **Boulevard des clips**  
2.30 **Culture rock**  
3.25 **La tête de l'emploi**  
3.50 **Starnews**  
4.15 **Jazz 6**  
5.10 **Boulevard des clips**

**TV 5 Europe**

12.45 Journal télévisé de France 3. 13.05 Paris Lumières (R). 13.30 Cinéma: Une étrange affaire (R). Film français. 15.10 Bob le déplorable (R). 15.30 La maison Deschênes (R). 16.00 Journal. 16.15 La cuisine des mousquetaires. 16.30 Bibi et ses amis (R). 17.15 Fa Si La chanter (R). 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal/Météo. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Faits divers. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo /Jeu. 22.40 Les filles de Caleb. Série. 23.30 Jours de guerre. 0.30 Soir 3/Météo. 1.00 Visions d'Amérique (R).

**SWF Allemagne 3**

9.35 Tele-Gym 9.50 Englisch 10.20 High Fidelity 11.50 Loreto - oder: Ueber Land und Meer 12.35 Pariser Geschichten 13.05 Bernd Alois Zimmermann, Requiem für einen jungen Dichter 13.35 Marianne. Spielfilm 15.20 Alles ist möglich 16.00 Wie man einen Pfarrer schlachtet 17.00 Freud Euch des Nordens 18.30 Die Gewürzroute 20.00 Tagesschau 20.15 Der Vogel lässt das Singen nicht 21.05 Nachrichten 21.10 Das 3. Leben 23.10 Wie ein wuchernder Erdklumpen auf der Seele 0.10 Die 50 Besten 0.35 Schlussnachrichten 0.50 Nonstop-Fernsehen.

**Suisse alémanique**

13.00 Tagesschau. 13.10 taf- taf. Tiervermittlung. 13.25 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Gefahr im Tal der Tiger. Amerik. Spielfilm (1966). 15.30 Marienhof. 16.20 rätselTAF. 16.45 Dead at 21 - Tödliche Träume (1/13). Teenager-Serie. 17.10 SCHLIPS Sampler. 17.40 Gute nacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Ein Schloss am Wörthersee. 18.50 Telesguard. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Frauentag. 20.55 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 CinéClip. 22.40 Paul Merthon. Sketch-Show mit dem populären engl. Komiker. 23.10 Info-tel: Globale Umwelt. 0.10 Nachtbulletin/Météo. Programmorschau/Textvision.

**RAI Italie 1**

12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. Téléfilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Pronto? Sala giochi. All'interno. 14.30 Prove e provini a Scomettiamo che...? 15.45 Solletico. Contenitore. All'interno. 16.00 Il fantastico mondo di Richard Scarry. Cartoni animati. 16.10 Aladino. Cartoni animati. 16.40 Spideman. 17.30 Zorro. Téléfilm. Appuntamento al cinema. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.40 Diviso a metà. Film di Louis Rudolph (1994). 22.20 Donne al bivio dossier. 22.55 Tg 1. 23.00 ... Lasciate un messaggio dopo il bip. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. Zodiaco. Chiacchiere.

**Suisse italienne**

12.45 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 13.00 L'arca del Dr. Bayer. 13.50 Wandin Valley. 14.40 Amici miei. 14.50 Allo Allo! Téléfilm. 15.25 Luna piena d'amore. Telenovela. 15.55 Colpo di fortuna. Gioco. 16.10 C'era una volta... 16.25 Ricordi. 16.55 Albert, il quinto moschettiere. 17.20 Willy, principe di Bel-Air. Téléfilm. 17.50 I Robinson. Téléfilm. 18.20 Teletombola. 19.00 Telegiornale/Sport. 19.10 A conti fatti. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Telecomando io. Scegliete il vostro film preferito fra i seguenti titoli. Nella pausa: Telegiornale. 22.50 Sfide e prodezze. 23.45 Telegiornale/Météo. 0.00 Joseph Campbell (7). 0.50 Textvision.

**tve Espagne**

6.00 Euronews. 6.30 Gimnasia. 6.45 Viaje al español. 7.00 Euronews. 7.30 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 La aventura del saber. 11.00 Eurosiete. 11.15 Arte y tradiciones populares. 11.30 Preguntas y respuestas. 12.30 El menú de Karlos Arguiñano. 13.00 Noticias. 13.30 Lingo. 14.00 Euronews. 14.15 El desprecio. 15.00 Telediario. 15.45 Pasa la vida. 18.00 Eurosiete. 18.15 Noticias. 18.45 Viaje al español. 19.00 El desafío de Chocky. 19.30 Documental. 20.00 El arpa del Sur. 21.00 Telediario. 21.10 Alta tension: Retorno a Malavell. 23.10 La ruta de los exploradores. 23.45 El lector. 0.45 Estilo Euronews. 1.15 Noticias.

**RTP Portugal**

13.00 Jornal da tarde. 13.45 Passerelle. 14.30 Danças vivas. 15.00 Sentinelas do Atlântico. 15.30 A musica dos outros. 16.00 Portugal, passado e presente. 16.30 Ricardina e Marta. 17.00 Os dias uteis. 18.00 RTPi junior. 19.00 Sinais RTPi. 19.30 Made in Portugal. 20.00 Telegiornal. 20.45 Vila Faia. 21.30 Conversas vadias. 22.00 Va para fora ca dentro. 22.10 Artes e letras. 23.10 Cronica do tempo. 0.15 Passerelle.

**Eurosport**

13.00 Football: Coupe d'Europe. 15.00 Basketball: Slam. 15.30 Snooker. 17.00 Equitation: Finale du GP Pulsar, Monterey. 18.00 Formule 1 Magazine. 18.30 Courses de Camions. 19.30 En direct: Tennis: Open de Bercy. 16e de finale. 21.30 EurosportNews. 22.00 Olympic Magazine. 22.30 Patinage artistique: Skate America, Detroit. 23.30 Formule 1 Magazine (R). 0.00 Equitation. 1.00 EurosportNews.

**CANAL ALPHA +**

17.00 Spécial enfants. 19.00 Journal cantonal. 20.01 Cuisine express 20.13 Sport pour tous. 20.30 Journal cantonal. 21.00 Aux hommes de mon temps - La violence. 21.30 Journal cantonal. 22.00 Aux hommes de mon temps. 22.30 Cuisine express 22.42 Sport pour tous. 23.00 Aux hommes de mon temps.

**RADIOS**

**La Première**

7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les didocheurs. Jeu. 12.05 Salut les p'tits lous. 12.30 Le 12.30. 13.00 Pappi monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 5.00 Programme de nuit.

**Espace 2**

6.10 Matinales. 9.15 Magellan. 9.30 Programme musical. 10.00 En direct de Fribourg: Messe de la Toussaint. 11.00 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 En direct de Genève: Orchestre de la Suisse Romande. Soliste: Felicity Lott, soprano. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.

**Suisse alémanique**

7.30 Météo. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag (W). 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlagerbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Familienrat. 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Talisman. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Spasspartout. 21.00 Sport live. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

**RTN**

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.55 Le Billet de Jacques Hainard. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Magazine de l'accordéon. 19.00 Magazine desantafars.

**Radio Jura bernois**

6.00 RSR 6.30 RJB info 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 RSR 7.30 RJB info 7.45 Téléphone du jour 8.00 RSR. 8.20 Reportage société. 8.30 Flash info. 8.45 RJBulle. Rediffusion. 9.15 RJBulle. Direct 9.30 Flash info. 9.45 RJBulle. Chronique TV 10.00 Jeu cinéma. 10.20 Reportage société 10.30 Magazine. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 Titres, météo 12.07 AV. 12.15 RJB info 12.30 RSR. 12.55 AV 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances 13.50 RJBulle. Direct. 14.00 Reportage société - music non stop 16.00 Flash info 16.15 CD de la semaine 16.30 Jeux 16.45 Reportage société 17.10 AV 17.20 AV 17.30 RJB info 17.45 RJBulle. Rediffusion - Chronique TV 18.00 RSR 19.00 Jazz/Country.

**J'ÉCOUTE 1008 FREQUENCE JURA**

9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Flash FJ. 10.15 Odyssee du rire. 10.30 Info plus rediffusion. 10.55 L'écoute buissonnière. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flashwaat. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Stars à l'affiche. 19.00 Radiovaricelle. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Les derniers assauts de la peste en terre neuchâteloise, 1628-1639 (II)\*

# Les perturbations de la vie quotidienne

Si les épidémies de peste du XVII<sup>e</sup> siècle ne se soldèrent pas par de véritables hécatombes, elles n'en engendrèrent pas moins une foule de désagréments. A défaut de pouvoir combattre efficacement le mal, il fallait prendre de nombreuses précautions afin d'empêcher une propagation foudroyante, ce qui pouvait avoir des répercussions sur nombre d'activités.

## FERVEUR RELIGIEUSE

Effrayante autant qu'imprévisible, la peste échappait à toute explication logique. Aussi nos ancêtres y voyaient-ils une punition divine, sans trop s'interroger pour autant sur l'aspect aléatoire de ses manifestations.

Un mandement adressé en 1629 au maire de La Sagne affirme la nécessité de renforcer la ferveur religieuse: «Vous ordonnons tenir main vers les pasteurs et admonester sérieusement le peuple a amendement par prières et devotions pour apaiser l'ire de Dieu enflammée par nos demerites».

Par Raoul COP  
historien

Pour disposer le Seigneur à la clémence et purifier les humains, un jeûne public était célébré occasionnellement. C'est l'origine lointaine de notre Jeûne fédéral. En 1666, le gouvernement neuchâtelois ordonna un tel jeûne; il entendait remercier Dieu de «nous avoir garantis de la peste, et de ce qu'il en avoit délivré quelques lieux de la Suisse qui en avoient été infectés».

## CULTES EN PLEIN AIR

Par crainte de contagion, les paroissiens étaient parfois rassemblés au dehors pour les célébrations religieuses. Abraham Chaillet, d'Auvèrner, un contemporain, précise: «durant que la peste fust à Corcelles on ne preschoit point en l'Eglise, mais en un prez (...), les pestifé-

rez d'un costé et les sains de l'autre.»

Citons encore C.-H. Allamand, qui fit publier en 1831 un *Essai statistique sur la mairie des Verrières*. «On sait que le pasteur d'alors, Jonas Cortailod, succomba à cette maladie le 3 mai 1639, et qu'il y fut rempla-

ceux qui en avaient la possibilité préféraient quitter les lieux infectés. Abraham Chaillet, un notable d'Auvèrner, se mit en lieu sûr de la sorte. «Le 7e mars 1629. Il plut à Dieu retirer à sa part ma sœur Barbely, aagée d'environ douze ans. Un samedy environ les six heures du mat-

besoins des plus démunis. Celui de 1628 précise qu'il faut «commander aux communes, et circonvoyons des infectés de se cotiser pour les subvenir par les meilleurs expédients qui se pourront trouver principalement aux pauvres necessiteux». Le texte demande encore de réserver

personnes atteintes, ou du moins maintenues en quarantaine, de conclure des marchés devant notaire. Toutefois, les parties contractantes restaient à distance raisonnable l'une de l'autre. L'accord ne pouvait donc être entériné par la traditionnelle poignée de mains entre le notaire et les intéressés.

En 1628, Abraham Guyot, confiné dans sa maison de La Chaux-de-Fonds pour cause de peste, fut contraint de vendre son bétail ainsi que les récoltes à prélever sur ses terres. On ne pouvait en effet prendre le risque d'«infecter les personnes qui y mettroient la récolte et y manieroyent». L'acte de vente rédigé par Josué Robert-Nicoud, précise: «Combien que ledit Guyot n'ait point touché en la main de moy notaire soubz signé occasion du danger de ladite maladie de peste, neantmoins il a affirmé, protesté et déclaré de sa propre bouche (...)

D'autres actes font état d'un serment. Ainsi, un nommé Sagne, qui «estroit resserré pour cause de contagion ne pouvant aller parmy le peuple, en signe d'approgation et lieu d'attouchement a levé la main contre le ciel et verbalement approuvé», en présence des témoins.

## FUNÉRAILLES SIMPLIFIÉES

Nos ancêtres durent renoncer pour un temps à la coutume qui voulait qu'un grand repas regroupe la famille et les amis du défunt à l'occasion de l'enterrement. Un mandement de 1639 rappelle l'interdiction. Il défend qu'on «sassemble dedans ou hors la mayson du deffunct pour boire ou mangér ensemblement à ce subiect, ains suivre simplement le corps de loing a son ens[e]pvelissement».

Citons encore un mandement de 1628, qui défend «tout transport abusif de corps dun lieu a l'autre» en cas de décès imputable à la peste.

\*Lire L'Impartial du 23 octobre



## La peste pendant le siège de Jérusalem

Sur cette peinture du XV<sup>e</sup> siècle, l'artiste s'est inspiré de son époque pour évoquer l'Antiquité romaine.

cé par Jaques Gélieu, lequel fut long-tems avant d'oser habiter la cure. On rapporte que craignant aussi que le temple ne fût infecté, il prêchait en plein air, et que pour cela il avoit fait adosser une chaire mobile à un grand sapin qui était dans le voisinage du temple, la quelle pouvant tourner autour de l'arbre, le mettait à même de placer constamment son auditoire au-dessous du vent.»

tin de la maladie de peste qu'elle avoit levée au col, et par le vouloir du bon Dieu, tous les autres de la mayson furent préservez et estions bien dixhuit personnes compris les serviteurs et servantes, et enfans; mon père et ma mère, nous et tout le mesnage nous nous retirasme chez feu le capitaine Rybauld où fumes six semaines.»

Divers mandements mentionnent la nécessité de pourvoir aux

«des maysons de retraicte aux pauvres d'estituéz de logis, et aultres qui auront fréquenté les infectez selon la circonstance des lieux, et faculté de circonvoyinage ou ils feront séjour de six sept-maynes ou quarantayne avant de se remesler parmy les sains».

## LES VERTUS DE L'ÉLOIGNEMENT

La maladie n'empêchait pas les

# Des «marrons» au chevet des pestiférés

Les mandements émis par le gouvernement se cantonnaient dans un laconisme tout officiel. Ils insistent surtout sur la nécessité d'isoler rigoureusement les pestiférés et les suspects.

Même dans les actes notariés, il n'est jamais question de remède, de médecin ni de chirurgien, un peu comme si l'on avait compris la vanité de tout traitement. Toutefois, certains contrats font état d'accords passés entre des familles frappées par le fléau, d'une part, et, d'autre part, des personnes chargées de s'occuper des pestiférés et de leur maison durant la période de quarantaine, et ce, moyennant un salaire.

De toute évidence, ces assistants de fin de vie ne craignaient pas la contagion, sans quoi ils n'auraient pas accepté de côtoyer des pestiférés. Il devait s'agir de personnes immunisées, donc ayant survécu à la maladie.

La chose est confirmée par un acte du notaire Josué Robert-Nicoud, qui date de 1629 (peut-être du 14 août). A cette époque, le justicier du Locle Abraham Sandoz, domicilié aux Crossettes (La Chaux-de-Fonds), perdit sa

petite fille Suzanne. Pour s'occuper d'elle et du frère de celle-ci, atteint lui aussi, il «envoya querre Jehanne fille de feu Abraham Perret de La Sagne, qui est assurée de la peste». Jehanne Perret certifia qu'il s'agissait bien de la peste, «la defuncte estant toute tachée noire et la malade enfle soubz un bras.»

Il convient de remarquer que j'ai trouvé mention de tels auxiliaires dans une dizaine d'actes notariés et que la plupart d'entre eux étaient des femmes.

## UN TERME ÉNIGMATIQUE

Dans les Montagnes neuchâteloises, ces rescapés de la peste engagés pour accompagner les malades et enterrer les défunts portaient le nom de «marrons». Le terme n'apparaît qu'en temps de peste et sous la plume des notaires. Encore n'est-il pas employé systématiquement dans tous les contrats d'embauchage de ce type.

Le mot «marron» pris en ce sens est inconnu des dictionnaires français; en revanche, on le trouve dans le «Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand», de William Pierre-

humbert. Voici la définition qu'il en donne: «infirmier - ou parfois croque-mort - en temps d'épidémie».

## CONTRAT D'ENGAGEMENT

On peut lire dans les minutaires du notaire chaux-de-fonnier Josué Robert-Nicoud, en date du 21 mai 1638, un intéressant contrat qui précise des modalités d'engagement d'un «marron» de sexe féminin.

Ladite Susanne [Droz dit Busset], femme dudit Vuille, sera entenuë et astreinte d'aller en la maison de la vesve et enfans de feu Pierre Droz dit Busset (...) et faire deüe visite du corps de ladite vesve, laquelle y est à present decedée, pour savoir si elle est morte de peste ou non, et en rendre fidele attestation. Que s'il se trouve estre la peste, elle devra ensevelir ledit corps, et tous autres de ceux que seront decedez en ladite maison, faire leurs fosses et sepulcres, le tout deüement.

Debvra fidelement conduire les malades et autres de ladite maison, pendant qu'elle y sera, de tout son possible, en se nourrissant avec eux du bien de la

maison, suffisamment, et pour ce faire, luy seront laissée des vasches ayans laict honnestement.

Debvra fidelement deüement et de bonne foy, netoyer la maison du haut en en bas et en tous ses estages, avec tous meubles utensiles et autre chose qui se trouvera dedans et infecté, le tout que en tel cas appartient et au dit de gentz à ce expertz.

Et debvra faire et accomplir la quarantaine et terme à ce convenable pour pour netoyer et balier, apers l'ensepvelissement du dernier decedé, et le tout assurer et balier en sorte que seurement les autres personnes y puissent aller et y demeurer.

Que s'il y decedoit corps trop pesans qu'elle ne peust ensepvelir appart elle, luy debvra estre trouvé une personne pour luy aider à les ensepvelir.»

Pour salaire, la «marronne» recevra 125 livres faibles. Il s'agit d'une somme relativement importante, puisqu'elle correspond à la valeur d'une excellente vache. En outre, elle pourra emporter «le meilleur habit de toile ou de sargy (serge) de ceux qui mourront».

## LES GARANTS DE L'ISOLEMENT

Recourir à des «marrons» immunisés était en fait l'unique moyen d'assurer un isolement rigoureux des pestiférés sans les abandonner à leur triste sort.

Plutôt que d'infirmier, les malades et les autres habitants de la maison avaient besoin de personnes en bonne santé pour préparer leurs repas, chauffer le fourneau et vaquer aux diverses besognes du ménage. Quant à la collectivité, elle attendait des «marrons» que l'infection ne gagne pas les maisons voisines. Enfin, les membres de la famille et les héritiers comptaient sur eux pour assurer une sépulture décente aux victimes et pour écarter tout danger de la demeure après les derniers décès.

On peut se demander si le nettoyage final permettait réellement de supprimer tout risque d'infection, ce qui ne pouvait apparemment se faire sans éliminer les vecteurs de la maladie, c'est-à-dire les rats et les puces. A ce propos, le balayage suffisait-il? Le contrat de 1629 cité plus haut demande de «curer et relaver la maison, meubles et tout ce qu'appartient». R. C.

## LES CIMETIÈRES DES BOSSUS

La gravité des épidémies nécessita l'ouverture de nouveaux cimetières, souvent situés à l'écart de l'agglomération, de manière à limiter les risques de contagion.

Selon Abraham Chaillet, en 1629, année de peste, «la communauté d'Auvèrner acheta deux hommes de vigne à la croix de la Seigneurie, pour faire un cimetière». Le premier cimetière des Ponts-de-Martel a pour origine une épidémie de peste. En 1630, «Dieu visitant son peuple d'une grievve peste, spécialement lesdits paroissiens (originaires de La Sagne) qui menoient leurs morts enterrer dans leur ancien cimetièrre de la Sagne, pour n'en avoir aucun autre ailleurs», se virent interdire ce champ de repos pour les victimes de l'épidémie. Suite à cette affaire, des représentants de la ville de Neuchâtel, qui possédaient un vaste domaine dans la région, cédèrent gratuitement aux Pontliers un terrain, où ceux-ci purent inhumer leurs défunts.

En 1638, «ayant pleu à Dieu de visiter de diverses sortes de maladies ceux de la paroisse de la Chaux de fondz», le cimetière du village était plein. Au surplus, «parut ouvertement la peste (...) et le cimetièrre de ladite chaux pour les pestiferez estant aussi rempli de corps que l'autre», la paroisse dut procéder à un achat de terrain.

Dans le langage populaire, on donnait apparemment à la peste le nom de maladie de la bosse, sans doute à cause de la présence de bubons. Par voie de conséquence, les cimetières ouverts spécialement pour les victimes de l'épidémie prirent le nom évocateur de «cimetièrre des bossus», ou des pestiférés; on en trouvait dans de nombreuses localités. Au fil des siècles, ils tombèrent peu à peu dans l'oubli. Dans de nombreux cas, le terrain, qui ne se distinguait guère de ses voisins mais appartenait à la commune ou à la paroisse, était loué à un paysan, qui en fauchait l'herbe. Ainsi, il est encore question de l'amodiation du cimetière des pestiférés du Locle en 1795.

A ma connaissance, aucun cimetière de ce type ne subsiste dans le canton de Neuchâtel. En revanche, il en reste un à proximité du Boéchet, dans les Franches-Montagnes. Une plaque commémorative précise qu'il remonte à 1636.